

COMMUNE DES MUREAUX
CONTRAT SOCIAL DE TERRITOIRE

2012 – 2014

Entre

Le Département des Yvelines,
Représenté par le Président du Conseil général,

d'une part, et

La Commune des Mureaux ,
Représentée par le Maire

d'autre part

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération du Conseil général en date du 21 septembre 2007 adoptant le découpage en 9 territoires pour la mise en œuvre de la politique du Département en matière d'action sociale et médico sociale afin de renforcer l'échelon territorial, agir en transversalité, impulser le partenariat et améliorer l'efficacité et la réactivité des services publics,
- Vu les délibérations du Conseil général du 19 octobre 2007 et du 16 avril 2010 sur le contrat social de territoire,
- Vu la délibération du Conseil général en date du 3 février 2012, approuvant le présent contrat et autorisant M. le Président du Conseil général à le signer,
- Vu la délibération du Conseil municipal en date du ..., approuvant le présent contrat et autorisant M. le Maire à le signer,
- CONSIDERANT que pour atteindre ces objectifs le Département mène une démarche projet, démarche participative qui repose sur une combinaison d'approche qualité et d'indicateurs d'activité pour améliorer la connaissance d'un territoire particulier,
- CONSIDERANT qu'en conséquence, le Département et la Commune pourront mieux apprécier les besoins des populations et dès lors apporter une meilleure réponse sur la base d'un diagnostic local partagé,

Il a été convenu ce qui suit

PREAMBULE

Considérant le diagnostic social partagé élaboré entre le Département des Yvelines et la commune des Mureaux,

Considérant les axes prioritaires dégagés de la démarche projet engagé avec le cocontractant, à savoir :

- Soutenir la parentalité : accompagner dans le cadre de la prévention, les enfants et leur famille;
- Faciliter l'accès à la formation et à l'emploi des jeunes ;
- Accompagner les familles sur l'appropriation des changements dans leur logement et dans leur environnement dans le cadre du développement durable ;
- Renforcer le soutien à l'autonomie des personnes âgées.

Article 1 : Objet de la convention

Par le présent contrat, la Commune des Mureaux s'engage à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations issues du diagnostic local partagé, le programme d'actions mentionné à l'annexe I, lequel fait partie intégrante du contrat.

AXE 1 : Soutenir la parentalité : accompagner, dans le cadre de la prévention, les enfants et leur famille

- Fiche action 1 Guide : Etre parent aux Mureaux
- Fiche action 2 Information des acteurs sur la prévention et la protection de l'enfance
- Fiche action 3 Un code couleur pour comprendre
- Fiche action 4 Le réseau des parents des Mureaux
- Fiche action 5 Ecoute conseil dans les écoles
- Fiche action 6 Agir pour le handicap
- Fiche action 7 Carte Multipass' : accès à la culture, aux loisirs et sports

AXE 2 : Faciliter l'accès à la formation et à l'emploi des jeunes

- Fiche action 1 Faciliter le travail en réseau
- Fiche action 2 Plate forme mise en activité des jeunes
- Fiche action 3 Jobs, chantier et troc solidarité
- Fiche action 4 Insertion sociale, scolaire et professionnelle des jeunes
- Fiche action 5 Chantier éducatif de solidarité internationale
- Fiche action 6 Plate forme de coopération pour les publics « justice »
- Fiche action 7 Remobiliser les 20-25 ans pour l'insertion professionnelle par la pratique sportive
- Fiche action 8 Accompagner les élèves de 3^{ème} dans leur accès en stage d'observation

AXE 3 : Accompagner les familles sur l'appropriation des changements dans leur logement et dans leur environnement dans le cadre du développement durable

- Fiche action 1 Guide interactif et évolutif
- Fiche action 2 Coordination et développement des actions permettant une appropriation de leur environnement par les habitants et sensibilisation au développement durable
- Fiche action 3 Rallye développement durable
- Fiche action 4 Accompagnement des familles dans la maîtrise des consommations et sensibilisation au développement durable
- Fiche action 5 Séjour d'échange des savoirs sur le développement durable entre jeunes européens
- Fiche action 6 Approche écologique auprès des collégiens

AXE 4 : Renforcer le soutien à l'autonomie des personnes âgées

- Fiche action 1 Médiation sociale au sein des foyers de travailleurs migrants
- Fiche action 2 visites de courtoisie auprès des séniors et des personnes handicapées isolées
- Fiche action 3 Accès à la culture grâce aux nouvelles technologies tablettes numériques séniors.

Dans ce cadre, le Département des Yvelines participe financièrement à ces actions.

Article 2 : Durée du contrat

Le contrat est conclu pour une période de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2012.

D'autres actions aujourd'hui pressenties seront susceptibles de faire l'objet d'un avenant au contrat actuel.

Article 3 : Evaluation

A la fin de chaque année du contrat, un bilan quantitatif et qualitatif est présenté au Comité de Pilotage du présent contrat composé des représentants des co-contractants :

- pour la Commune, le Maire ou le Maire-Adjoint
- pour le Département des Yvelines, le Directeur du territoire,

Les membres du Comité de Pilotage peuvent décider d'associer une ou des personnes qualifiées à leurs réunions.

Ce bilan permettra d'ajuster les actions et leur financement tant du point de vue de leur réalisation que de leur opportunité.

Article 4 : Montant du programme

4.1. Le coût total estimé éligible du programme d'actions sur la durée du contrat est évalué à :

2 852 832€ (deux million cent dix mille cent quatre euros) conformément au budget prévisionnel figurant à l'annexe 3.

4.2. Les coûts totaux estimés éligibles annuels du programme d'actions sont fixés à l'annexe 2 qui regroupe le programme d'actions.

Le besoin de financement doit prendre en compte les produits affectés à l'action.

Le budget prévisionnel du programme d'actions indique le détail des coûts éligibles à la contribution financière du Département.

4.3. Les coûts à prendre en considération comprennent les coûts occasionnés par la mise en œuvre du programme d'actions arrêté conjointement par la Commune et le Département ainsi que des aides financières attribuées aux titres des dispositifs concernant les CUI/CAE (contrats uniques d'insertion /contrats d'accompagnement dans l'emploi)

Ils comprennent tous les coûts directement liés à la mise en œuvre de l'action, qui :

- sont liés à l'objet du programme d'action et sont évalués en annexe ;
- sont nécessaires à la réalisation du programme d'actions;
- sont raisonnables selon le principe de bonne gestion ;
- sont engendrés pendant le temps de la réalisation du programme d'actions ;
- sont identifiables et contrôlables.

Article 5 : Participation financière du Département

Le montant de la participation du Département au titre du contrat est la suivante :

- 2012 : 254 270 €
- 2013 : 254 270 €
- 2014 : 254 270 €

Soit un total de 762 810 € de participation départementale, représentant 43,9% du coût des actions (hors CUI/CAE).

Parallèlement, le Département versera 327 012 € par an au titre des CUI/CAE.

Article 6 : Modalités de versement de la participation du Département

6.1. Le Département verse, à la notification du contrat, **80% du montant prévisionnel de la 1^{ère} année du contrat.**

Le Département verse **le solde après les vérifications réalisées conformément à l'article 8**

6.2. Pour les 2^{ème} et 3^{ème} année d'exécution du contrat, la participation financière annuelle est versée comme suit :

- **une avance avant le 31 mars de chaque année de 80%** du montant prévisionnel de la participation mentionnée à l'article 5.1
- **le solde annuel sous respect des conditions énoncées à l'article 8**

Article 7 : Justificatifs

7.1. La Commune s'engage à fournir dans les 6 mois de la clôture de chaque exercice le compte-rendu financier, modèle figurant en annexe IV, conforme à l'arrêté du 11 oct. 2006 pris en application de l'art. 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, établi dans le respect des dispositions du droit interne et du droit communautaire.

7.2. La Commune s'engage à fournir la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire.

7.3. La Commune s'engage à faire figurer de manière lisible le Département des Yvelines dans tous les documents produits dans le cadre du contrat.

7.4. En cas d'inexécution ou de modification des conditions d'exécution et de retard pris dans l'exécution du présent contrat par la Commune, pour une raison quelconque, celle-ci doit en informer le Département sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 8 : Contrôle

8.1. Le Département contrôle que l'exécution de la subvention doit être conforme aux engagements pris dans le contrat. Lorsque la subvention est affectée à une dépense déterminée, son utilisation doit correspondre à l'objet pour lequel elle a été accordée. S'il apparaît qu'un concours financier n'a pas reçu l'emploi auquel il avait été destiné, un remboursement peut être exigé à concurrence des sommes qui ont été employées à un objet différent que celui qui avait été prévu (loi n°96.314 du 12 avril 1996 portant sur diverses dispositions d'ordre économique et financier, art. 43-IV).

8.2. Le Département contrôle également annuellement et à l'issue du contrat que la contribution financière versée n'excède pas le coût de la mise en œuvre des actions, au vu d'un bilan financier récapitulatif (modèle figurant en l'annexe 5).

8.3. Pendant et au terme du contrat, un contrôle sur place peut être réalisé par le Département dans le cadre de l'évaluation prévue à l'art. 3 ou dans le cadre du contrôle financier annuel. La commune s'engage à faciliter l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et tous autres documents qui pourraient être jugés utiles dans le cadre de ce contrôle, aux personnes mandatées par M. Le Président du Conseil Général pour procéder aux vérifications nécessaires sur pièces.

8.4. Tout projet de modification relatif à une action, au cours de la période de conventionnement, fera l'objet en amont, d'une information écrite au Directeur d'Action Sociale de Territoire. Le Département devra répondre dans les mêmes formes dans un délai de deux mois maximum.

Article 9 : Conditions de renouvellement du contrat convention

Avant l'expiration du présent contrat, la Commune et le Département des Yvelines s'engagent à se rencontrer 6 mois avant le terme échu, afin d'examiner les modalités d'un renouvellement éventuel au vu de l'évaluation prévue à l'article 3 et au contrôle de l'article 8.

La conclusion d'un nouveau contrat est subordonnée à l'approbation de l'Assemblée Départementale

Article 10 : Avenant

Le présent contrat ne peut être modifié que par avenant soumis à l'approbation des instances décisionnelles, donc par le Conseil général et le Conseil Municipal.

Les avenants feront partie du présent contrat et seront soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent.

La demande de modification du présent contrat est réalisée sous forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et les conséquences qu'elle emporte.

Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande de modification, l'autre partie peut y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 11 : Résiliation

Le présent contrat est consenti et accepté pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2012. En cas de non-respect des engagements réciproques inscrits dans le présent contrat, celui-ci pourra être résilié de plein droit par l'une ou l'autre des parties, à l'expiration d'un délai de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception, valant mise en demeure

Article 12 : Recours

Les difficultés d'interprétation ou d'application du la présent contrat seront, en premier lieu, résolues par un simple échange de correspondances.

A défaut d'accord, un recours gracieux pourra être soumis à une Instance Paritaire comprenant :

pour la Commune : - le Maire ou son représentant
 - un représentant de l'Administration Communale

pour le Département : - le Président du Conseil général ou son représentant
 - un représentant de l'Assemblée départementale.

En dernier lieu, tout litige résultant de l'exécution du présent contrat relèveront de la compétence du Tribunal Administratif de Versailles.

Pour la Commune :

Pour le Département :

Le Maire

Le Président du Conseil général

DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE LA COMMUNE DES MUREAUX

Territoire d'Action Sociale
Seine et Mauldre



JUIN 2011

Commune : Les Mureaux

Place de la Libération

78135 Les Mureaux



Yvelines
Conseil général



I / FICHE D'IDENTITE DE LA COMMUNE DES MUREAUX

SOMMAIRE

1. Données politiques et administratives
2. Contrats
3. Situation géographique, environnement et cadre de vie
4. Histoire et patrimoine
5. Services publics
6. Développement économique
7. Equipements

1. [DONNEES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES](#)

1.1 - [Découpage administratif](#)

Région : Ile de France

Circonscription : 9ème circonscription (Canton d'Aubergenville, Canton de Bonnières, Canton de Guerville, Canton de Houdan, Commune des Mureaux, Commune de Chapet)

Arrondissement : Mantes la Jolie

Canton : Meulan

Communes du Canton : La ville appartient au [canton de Meulan](#), qui regroupe 51 549 habitants dans neuf communes situées de part et d'autre de la Seine. Les Mureaux représente près de 62 % de la population. L'actuel conseiller général du canton est Michel Vignier.

Intercommunalité : La commune des Mureaux, qui appartient à l'[aire urbaine](#) de [Paris](#), ne fait partie actuellement d'aucune [communauté d'agglomération](#). Elle participe toutefois à différents [syndicats de communes](#) : au Syndicat Intercommunal du Val-de-Seine (SIVS) et au Syndicat Intercommunal de développement Economique des Mureaux et Ecquevilly (SIDEME).

Depuis le 20 avril 2010, 17 villes (Bouafle, Ecquevilly, Evécquemont, Flins sur Seine, Gargenville, Hardricourt, Lainville en Vexin, Montalet le Bois, Brueil en Vexin, Jambville, Juziers, Meulan, Mezy sur Seine, Oinvile sur Montient, Tessancourt sur Aubette, Vaux sur Sine) dont les Mureaux, se sont regroupées au sein de l'association de préfiguration Centre Vexin Seine Aval. D'ici la fin de l'année 2011, elles définiront les grands contours du projet permettant la création d'une communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2013.

Zone Urbaine Sensible (ZUS): 5 quartiers : Bècheville, les Bougimonts, l'Ile de France, la Vigne Blanche et les Musiciens. En 2006, la ZUS compte 13 384 habitants, soit 41 % de la population de la commune.

Zone Franche Urbaine (ZFU) : Dispositif qui a 15 ans d'existence, c'est un outil de développement économique et un accélérateur de projet urbain. Le service d'action économique gère le dispositif ZFU et est l'interlocuteur des acteurs économiques situés sur les rues de la zone. En 2010, la ZFU représente 41% du tissu économique (*source : Bilan 2008-2009/photo 2010 de la ZFU des Mureaux*)

Syndicats intercommunaux :

Syndicat Intercommunal du Val-de-Seine (SIVS) créé en février 1995.

Missions : la gestion du volet intercommunal du programme de rénovation urbaine, l'animation de la gestion de programmes européens, notamment le programme URBAN, le développement culturel au travers du Pôle ressource intercommunal de lecture (PRIL).

Syndicat Intercommunal de développement Economique des Mureaux et Ecquevilly (SIDEME) créé le 12 février 2004.

Missions : le développement d'immobilier d'entreprises et l'aide à la création d'entreprises.

1.2 – Représentants politiques

Maire:	Mr François GARAY (DVG)
Conseiller général:	Mr Michel VIGNIER (PS)
Député:	Mme Sophie PRIMAS (UMP)
Sénateur:	Mr Dominique BRAYE (UMP)
Sous Préfet:	Mr Thierry HEGAY
Préfet:	Mr Michel JAU

2. CONTRATS

2.1 Contrats sociaux

CUCS : Contrat Urbain de Cohésion Sociale développe 5 volets :

- Rénovation urbaine (revue de projet Agence Nationale pour la Réhabilitation Urbaine)
- Education (Dispositif de Réussite Educative)
- Emploi/ formation
- Santé (Atelier Santé Ville)
- Prévention de la délinquance (Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)

2.2 Contrats non sociaux

Opération d'Intérêt National de la Seine Aval (OIN) : Vise à redonner au territoire sa compétitivité, son dynamisme et son attractivité. Les enjeux majeurs du projet de l'OIN Seine Aval sont : le développement économique, notamment technologique et industriel ; le logement avec un objectif de 2500 logement neufs par an ; l'amélioration du réseau et de l'offre de transport ; la mise en valeur de l'environnement et l'exigence environnementale.

Contrats Départementaux :

Contrat de revitalisation centre ville : L'aide de 6 153 498 € du Conseil Général concerne deux opérations structurantes d'investissement sur l'espace public visant le réaménagement de l'entrée sud du centre-ville et le transfert du marché. Les objectifs sont d'améliorer : les conditions d'accessibilité et de stationnement, le cadre urbain susceptible de contribuer à la fréquentation du centre-ville et les conditions d'implantation des activités commerciales et artisanales.

Contrat de Développement de l'Offre Résidentielle (CDOR) : Le contrat de développement de l'offre résidentielle est un dispositif du Conseil Général des Yvelines sur la période 2006-2013 qui vise à augmenter le niveau de construction historiquement bas des années 2000-2004 en favorisant une réponse équilibrée aux besoins avec une exigence de qualité urbaine et architecturale. Le contrat est conclu avec la commune des Mureaux (31 739 habitants en 1999), qui poursuit trois objectifs principaux : enrayer le déclin démographique observé depuis le début des années 90, répondre aux besoins des jeunes ménages et des décohabitants et diversifier l'offre de logements à l'échelle des quartiers pour favoriser la mixité sociale et accueillir des jeunes ménages actifs. Cet engagement contractuel permet à la commune de bénéficier d'une aide d'investissement forfaitaire prévisionnelle du département de 9 310 000 euros.

Contrat de Renouveau Urbain (CRU) : Le contrat de renouvellement urbain concerne les communes qui comptent plus de 20% de logements locatifs sociaux sur leur territoire, pour lesquelles certains quartiers connaissent des difficultés urbaines et sociales se traduisant par une perte d'attractivité résidentielle. Pour la commune des Mureaux, cet engagement contractuel, porte sur le financement de deux opérations relatives à la création d'un nouveau maillage viaire contribuant au désenclavement des quartiers de la Cité Renault et de la Vigne Blanche, permet à la commune de bénéficier d'une aide d'investissement du Département d'un montant de 1 500 000 euros.

3. SITUATION GEOGRAPHIQUE ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Superficie : 11, 89 km²

Accès :

→ En voiture :

La ville des Mureaux se trouve relativement bien positionnée dans l'axe de la vallée de la Seine et bénéficie ainsi d'une accessibilité par les voies routières et autoroutières.

- L'autoroute A 13, sortie Meulan/ Les Mureaux qui permet d'accéder aux Mureaux par la voie express (à 10 min de Poissy et 30 min de Paris)
- Les Mureaux sont desservis par la RN13 ainsi que par le réseau secondaire local, liant la ville au reste de la vallée de la Seine (Verneuil, Meulan, Triel, Chapet, Ecquevilly...)

→ En train :

La gare des Mureaux ouvre l'accès vers Paris et la Normandie grâce au passage de près de 100 trains par jour. Ces derniers desservent directement les stations de Poissy (connexion avec la ligne de RER A) et de Paris St- Lazare en respectivement 19 et 32 minutes.

Les gares des Clairières de Verneuil, de Vernouillet-Verneuil, de Villennes et Houilles sont ainsi jointes par cette ligne; Vers l'Ouest, la gare des Mureaux permet de rejoindre Mantes, puis la Haute-Normandie : Evreux, Vernon, Rouen, Caen, Le Havre.

→ En bus :

6 lignes de bus desservent les différents quartiers de la ville. Paris est desservi avec l'express 14 Les Mureaux/La Défense et Cergy par la ligne 80.

→ En bateau : Navette fluviale entre Meulan et les Mureaux – voie du Grand Paris

4. HISTOIRE ET PATRIMOINE

Dès la préhistoire, la vaste plaine des Mureaux est traversée par des communautés de chasseurs-cueilleurs.

Certains de leurs outils en silex taillé datant de 100 000 ans ont été retrouvés. Une imposante sépulture collective, vieille de 5 000 ans, fut découverte rue des Murets. Une soixantaine de corps accompagnés d'offrandes : vases, parures et outils reposaient dans cette tombe mégalithique nommée allée couverte le seul vestige Muriautin à être classé monument historique.

■ L'Antiquité donne son nom à la Ville :

D'importantes découvertes archéologiques témoignent de l'activité du village gaulois de part et d'autre de la rue des Gros Murs et sur l'Île Belle.

Avec l'arrivée des Romains au 1er siècle, le commerce fluvial est facilité par la construction d'un port dont une partie du quai borde aujourd'hui la liaison douce.

D'autres édifices comme des thermes et des entrepôts étaient aussi en pierre. Ce matériau, seulement utilisé dans les agglomérations prospères et dynamiques, a donné le nom à la ville : du latin murelli (murailles) de venu au fil des siècles Les Mureaux.

■ Au moyen âge, Meulan est le siège du comté dont dépend Les Mureaux, déplacés dans la plaine, pour se protéger des crues et des invasions barbares. La Sangle (place Bellevue) devient jusqu'en 1885 une possession fortifiée de Meulan. De là, dès le XIIe siècle, s'élève un pont en pierre dont le péage ne sera supprimé qu'en 1839. La comtesse de Meulan, Agnès de Montfort dote aussi la commune d'une église (ruelle du Vieux Cimetière) et d'une maladrerie, de cet accueil de lépreux, seul le colombier demeure parc de Sautour.

Au XVIIe siècle, la ville s'enorgueillit d'une imposante demeure dans le domaine de Bècheville. Le 4 août 1789, c'est sans heurt que le dernier seigneur de l'ancien régime, Pierre-Louis Randon de Lucenay y abandonne ses privilèges.

Stendhal y séjourne en 1811. Ses sentiments pour le propriétaire Alexandrine Daru, inspirent le rouge et le noir. Bâti au XIXe, le château actuel abrite le Centre des Arts Gabriel-Fauré.

■ En 1843, avec la création du train Paris-Rouen, des parisiens passent les dimanches au bord de l'eau : hôtels, guinguettes et clubs de voiles naissent.

La belle saison est rythmée de bals, fêtes régates réputées, quand ce ne sont pas les Jeux Olympiques de 1924.

Le long de la Seine fleurissent les villas bourgeoises, que la crue de janvier 1910 n'épargne pas. Avec près de 2 200 habitants, la population triple au XIXe siècle, car entrepôts et fabriques gagnent sur les cultures : fonderie, tuilerie, papeterie, jarretelles. Une usine de wagons, créée au début du XXe siècle, se spécialise dans la fabrication d'avions : un pôle d'activité aéronautique de premier plan est né.

■ Après la seconde guerre mondiale, la ville entame sa mutation spectaculaire. L'aéronautique devient pôle de recherche spatiale et s'accompagne d'une arrivée importante de salariés. L'inauguration de l'usine Renault à Flins en 1952 transforme la cité, car la ville lance un programme de logements ambitieux (grands ensembles). Un habitat que le programme de rénovation urbaine a pour objet aujourd'hui de réhabiliter.

■ 2005 : La nouvelle mairie, labellisée Haute Qualité Environnementale (HQE) qui marie l'ancien et le moderne entre dans la vie des Muriautins. L'édifice spacieux, économe et écologique offre une qualité de vie et de services reconnus.

Cinq parcs sont classés au pré-inventaire de l'Inventaire général du patrimoine culturel au titre de "jardins remarquables" :

Parc du château de Bècheville (XVIIe s.)

Parc de l'Oseraie (1874)

Parc Jean Vauzelle (fin XIXe s.), rue Carnot, dans le centre ancien

Parc de Sautour (1985)

Parc des Marronniers

5. SERVICES PUBLICS

CAF:	31 rue Veuve Fleuret – 78130 Les Mureaux Accueil public : Parc Jean-Vauzelle
CPAM:	30 rue Gambetta – 78130 les Mureaux
Pôle Emploi:	74 boulevard Victor Hugo 78130 Les Mureaux
Hôtel des Impôts:	44 rue des Pierrelays – 78130 Les Mureaux
Trésorerie:	Avenue Paul Raoul 78130 Les Mureaux
Police Municipale:	77 boulevard Victor Hugo – 78130 Les Mureaux
Police Nationale :	26 avenue Félix Faure – 78130 Les Mureaux
Tribunaux:	Tribunal d'Instance 89 Avenue Maurice Berteaux 78303 Poissy Cedex Tribunal de Grande Instance Avenue de l'Europe 78011 Versailles Cedex Conseil de Prud'hommes 20 Avenue de la République 78200 Mantes la Jolie
Conseil Général:	Direction de l'Action Sociale du territoire Seine et Mauldre 43 avenue Paul Raoul 78130 Les Mureaux
Sous-préfecture :	18 – 20 rue de Lorraine 78200 Mantes la Jolie

6. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

6.1. Activités

De nombreux commerces sont présents sur la commune permettant aux habitants de trouver les services indispensables :

- 7 commerces d'alimentation générale,
- 4 superettes
- 1 supermarché
- 10 banques,
- 10 boucheries,
- 11 boulangeries,
- 2 fleuristes,
- 8 pharmacies,
- 4 opticiens,
- 3 primeurs,
- 11 garages,
- 1 pressing,
- 14 salons de coiffure
- 2 stations service
- marché : les jeudis et dimanches matin parking de la gare
le samedi matin avenue de la République
- 3 centres commerciaux

6.2 Dispositifs

• **Des zones d'activités économiques qui servent de support actif au développement du tissu économique.**

La ville des Mureaux compte trois zones d'activités économiques :

• La ZI des Garennes créé en 1984 est la plus importante des Mureaux, cette zone d'activité s'étend sur 78 ha et accueillait en 2009 140 établissements et 2276 salariés

Si le secteur tertiaire (commerce de gros, services) est dominant en nombre d'entreprises, celui de la construction représente plus d'1/3 de salariés notamment en raison de l'entreprise GCC qui en emploie près de 400.

• La ZAE Pierre et Marie Curie, créé en 1973, cette zone d'activité s'étend sur 23 hectares et accueillait en 2009 8 établissements et 494 salariés.

2/3 des établissements et la moitié des emplois appartiennent au secteur de l'industrie (DIAM – Altran technologie)

• La ZAE de la Haye, créé en 1965, cette zone d'activité s'étend sur 10 hectares. En 2009, elle accueillait 7 établissements et 241 salariés.

L'industrie y concentre plus de 80% des emplois en raison de la présence de MGI Couturier qui emploie 199 salariés. A noter que plus d'1/3 des établissements appartiennent au transport.

Pour conforter cette offre deux projets pourraient aboutir prochainement :

- La requalification à court terme de la ZI des Garennes. Un projet d'extension à moyen terme est également envisagé.
- La création sur le site du Profil d'une zone mixte habitat – activités.

Une zone franche urbaine :

Elle représente aujourd'hui 372 acteurs économiques soit 41 % du tissu économique de la ville et 880 emplois.

- 50% d'entreprises actives sont des créations ex nihilo: effet conjugué du réseau d'accompagnement, du statut d'auto entrepreneurs et de la crise.
- Une part importante du BTP : 13,24%
- Santé: 10,5%
- Services aux entreprises: 9,4%
- Commerce de détail: environ 30 %

En plein essor économique, cette cité spatiale, berceau de la fusée Ariane, allie des industries de pointe comme EADS, Pyrospace, OEA Europe à des PME plus traditionnelles liées aux activités de production et de BTP comme CIMLEC, Industrielle de Tuile, MGI Coutier Métal. La part des activités de services aux entreprises (bureaux d'études, maintenance, audit, NTIC..) est en forte croissance. (580 entreprises, 210 industries (dont EADS), 310 services et activités tertiaires)

6.3 Services économiques

- **Espace Emploi Formation** au 38 avenue Paul Raoult 78130 Les Mureaux :

- Mission locale
- Association intermédiaire : Tremplin +
- Val de Seine Initiatives (plate forme d'initiative locale)
- Réciprocité Seine Aval
- CIMAP (Centre d'Initiative des Métiers d'Aide à la Personne)

- **Maison de l'Emploi Amont 78** : 1 poste de référent de parcours PLIE

- **Pôle Emploi** : 74 Bld Victor Hugo 78130 Les Mureaux
28 rue des Bougimonts 78130 Les Mureaux

7. EQUIPEMENTS

7.1 Petite enfance

Le service enfance propose différents modes de garde pour les enfants de la commune des Mureaux âgés de 3 mois à 3 ans et non scolarisés. L'attribution d'une place est prononcée par la commission d'admission, après étude du dossier complet, en fonction de la date de préinscription et des places disponibles.

L'offre d'accueil collective (Source CG78 – octobre 2010) :

1) La crèche familiale « l'Archipel »

Maison de la petite enfance
16 allée Charles Tillon
78130 Les Mureaux

↳ Structure publique

Capacité d'accueil de 40 à 45 assistantes maternelles soit 110 à 130 places

Ouvert du lundi au vendredi de 6h45 à 19h30

2) La Halte garderie « Albert Schweitzer »

204 avenue Paul Raoult
78130 Les Mureaux

↳ Structure publique

Capacité d'accueil de 20 places maximum

Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 18h – fermé 2 ½ semaines en août

3) La crèche collective « l'Île aux enfants »

40 avenue Maréchal Foch
78130 Les Mureaux

↳ Société « Babyloop Tout Petit Monde »

Capacité d'accueil de 45 berceaux en accueil régulier (4 à 5 jours par semaine) ou en accueil d'urgence (de 1 jour à 3 mois)

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h

4) La crèche collective « Louise Michel »

Rue Gabriel Fauré
78130 Les Mureaux

↳ Structure publique

Capacité d'accueil de 40 places

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h

5) Le multi accueil « l'Escale »

Maison de la petite enfance
16 allée Charles Tillon
78130 Les Mureaux

↳ Structure publique

Capacité d'accueil de 10 places maximum

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h

6) Le multi accueil « Les Explorateurs »

Maison de la petite enfance
16 allée Charles Tillon
78130 Les Mureaux

↳ Structure publique

Capacité d'accueil de 24 places maximum
Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h30

7) La micro crèche « O'Muro Lutins »

22 bis rue Jean Mermoz
78130 Les Mureaux

↳ SARL (société A Responsabilité Limitée) – Financement par l'APAJE

Capacité d'accueil de 10 places plus une place d'urgence
Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h

La commune compte 7 structures d'accueil collectif dont une halte-garderie et une micro-crèche correspondant à 149 places. La micro-crèche a ouvert ses portes en septembre 2010 et d'autres projets sont également à l'étude.

Sur la crèche collective « Louise Michel », située dans le quartier des Musiciens, les places de la section des grands (2/3 ans) sont difficile à remplir, les enfants étant souvent scolarisés à 2 ans et demi.

[CE1]

L'offre d'accueil indépendant (Source CG78 – octobre 2010) :

Le Relais Assistantes Maternelles

Maison de la petite enfance
16 allée Charles Tillon
78130 Les Mureaux

↳ Structure publique

Proposition d'ateliers d'éveil 4 matinées par semaine – permanence sur ou sans rendez-vous

Les assistantes maternelles indépendantes :

Nombre d'assistantes maternelles indépendantes : 120

Nombre de places chez les assistantes maternelles indépendantes : 261

Le secteur d'action sociale des Mureaux 1 est celui qui a le moins d'assistantes maternelles, le classement ZUS des trois quartiers de ce secteur peut expliquer ce constat. Il y a une proportion élevée d'assistantes maternelles qui n'exercent pas sur le secteur d'action sociale des Mureaux 2. Les raisons à l'origine de cette sous activité peuvent être : le taux de chômage élevé, un mode d'accueil trop onéreux pour certaines familles et un environnement du domicile des assistantes maternelles non sécurisant. Une centaine de demandes d'agrément d'assistantes maternelles sont insatisfaites sur la commune était de 100 en 2010. [CE2]

7.2 Enseignement général et professionnel

Inspection académique des Yvelines : Centre Commercial Parly II – 78150 Le Chesnay

Nom de l'inspecteur: Mr Jean-Michel COIGNARD

Inspection de l'Education nationale : 4 rue Maryse Bastié - 78130 Les Mureaux

Nom de l'inspectrice : Mme Sylvie AMADOR

CIO : 6 rue Gambetta - 78130 Les Mureaux

12 Ecoles maternelles : 1656 élèves

- Henri Wallon – 54 bis boulevard Victor Hugo
- Victor Hugo – Rue des écoles
- Jean Zay – 18 rue Madeleine Roch
- Jules Ferry - parc de Bécheville
- Jean Macé – Rue Molière
- Jacques Prévert – rue louis Blériot
- Pierre Brossolette – 2 rue Maryse Bastié
- Jean Jaurès – 6 rue Maryse Bastié
- Maurice Ravel – Rue Erik Satie
- Emile Zola – Grand Ouest
- Marcel Pagnol – Les Sablons
- Sainte-Marie (privée) – 35 rue Masson

12 Ecoles élémentaires : 2615 élèves

- Roux Calmette – 31 Bd Victor Hugo
- Paul Bert – 19 rue Madeleine Roch (RASED)
- Jean Zay – 18 rue Madeleine Roch
- Paul Raoult – Parc de Bécheville (RASED)
- Jules Ferry – Parc de Bécheville
- Jean Macé – Rue Molière (RASED)
- Pierre Brossolette – 2 rue Maryse Bastié (RASED)
- Jean Jaurès – 6 rue Maryse Bastié
- Maurice Ravel – rue Erik Satie
- Emile Zola – Grand Ouest
- Marcel Pagnol – Les Sablons
- Sainte-Marie (privée) – 35 rue Masson

3 Collèges : 1476 élèves

- Paul Verlaine – Route de Verneuil
- Dispose d'une classe relais et d'une Section d'Enseignement Général et Professionnel Adaptée (SEGPA)
- Jules Verne – rue Albert Thomas
 - Jean Vilar – rue Paul Eluard

2 Lycées : 1531 élèves

- Lycée polyvalent François Villon – rue Salvador Allende
- Lycée Professionnel Vaucanson – 14 rue Albert Thomas

7.3 Enfance et jeunesse

Accueil périscolaire pour les enfants de 3 ans jusqu'au CM :

5 accueils préscolaires sont ouverts actuellement à partir de 7h le matin.
7 accueils postcolaires jusqu'à 19h le soir.

ACCUEIL PERISCOLAIRE DES MATERNELLES

MATERNELLES		
<i>École concernée</i>	<i>Lieu d'accueil PRÉSCOLAIRE (matin)</i>	<i>POSTSCOLAIRE (soir) Ecole ou lieu d'accueil</i>
Henri-Wallon	H. Wallon	H. Wallon
Victor-Hugo		H. Wallon
Jean-Zay	J. Zay	J. Zay
Jules-Ferry	E. Zola	Accueil de loisirs maternel
Jean-Macé		
Jacques-Prevert		
Pierre-Brossolette		
Jean-Jaures		
Maurice-Ravel		
Emile-Zola		E. Zola
Marcel-Pagnol	M. Pagnol	M. Pagnol

ACCUEIL PERISCOLAIRE DES ÉLÉMENTAIRES

ÉLÉMENTAIRES			
<i>École concernée</i>	<i>PRÉSCOLAIRE (matin)</i>	<i>POSTSCOLAIRE (soir)</i>	<i>POST ETUDES SURVEILLÉES (Le soir après l'étude de 18h à 19)</i>
Roux-Calmette	P. Bert	P. Bert	P. Bert
Paul-Bert			
Jean-Zay			
Paul-Raoult	E. Zola	Accueil de loisirs maternel	
Jules-Ferry			
Jean-Macé			
Pierre-Brossolette			
Jean-Jaures			
Maurice-Ravel			
Emile-Zola		E. Zola	E. Zola
Marcel-Pagnol	M. Pagnol	M. Pagnol	M. Pagnol

Centres de loisirs :

Durant tous les mercredis et les vacances scolaires, l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs maternel aura le plaisir d'accueillir les enfants de 3 à 6 ans et celle de l'accueil de loisirs primaire de 6 à 12 ans non révolu.

Les accueils de loisirs fonctionnent de 8 à 18h avec des accueils supplémentaires de 7h à 8h et de 18h à 19h

- Centre de loisirs maternel « Les Lutins malins » - Parc de Bécheville

130 enfants accueillis

- Centre de loisirs élémentaire « Le Zagamore » - Parc de Bécheville

110 enfants accueillis

Structures d'Animation Enfance/Jeunesse

➤ **Le centre Oxygène**

Le Centre Oxygène accueille les enfants à partir de 6 ans durant les vacances scolaires. Les activités proposées : Athlétisme, gymnastique, natation, sports collectifs, voile, jeux d'opposition, équitation, badminton et autres activités nouvelles sous la responsabilité de diplômés d'Etat.

Les enfants sont désormais accueillis **avant** et **après** leurs activités de 8h à 9h et de 17h à 18h

Renseignements :

Direction de la vie associative et des sports - Stade Léo-Lagrange
45 rue Léo-Lagrange - 01 30 91 38 83 / 38 84

Inscriptions :

Direction de la gestion administrative de l'éducation (DGAE)
Place de la libération - 01 30 91 37 83

➤ **L'Ecole Multi-sports**



Du 6 octobre 2010 au 29 juin 2011, l'école Multi-sports propose aux 6-12 ans, tous les mercredis (hors vacances scolaires) : athlétisme, gymnastique, sports collectifs, jeux d'opposition ou de raquettes, équitation, rollers, VTT.

Rendez-vous au gymnase Pierre de Coubertin de 10h30 à 12h.

Renseignements :

Direction de la vie associative et des sports - Mairie, place de la Libération - 01 30 91 38 80 / 01 30 91 38 84

7.4 Personnes âgées / Personnes handicapées (PAPH)

7.4.1 – Les Structures

- Coordination Gérontologique Locale Seine et Mauldre : ALDS (Association Locale de Développement Sanitaire) 25 rue des Aulnes 78250 Meulan.
- Association Aides Ménagères :ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) Centre à vocation sociale 20 Place du Général de Gaulle 78580 Maule

- CCAS : Place de la Libération
 - Allocation Personnalisée Autonomie (APA)
 - Dossier Aide Sociale pour placement en Maison de Retraite
 - Portage de repas pour les plus de 60 : déjeuner et dîner du lundi au dimanche
 - Diverses animations sont proposées tout au long de l'année
 - Téléassistance
 - Plan canicule
 - Service de soins infirmiers à domicile
 - Auxiliaires de vie
 - Aides ménagères
 - Espace infos handicapés : informations et orientation, visites à domicile, accompagnements. Mise à disposition d'un minibus.

- Coordination Handicap Locale Seine et Mauldre :
AGEHVS (Association de Gestion des Etablissements pour Handicapés du Val de Seine) : 21 rue de la Ferme – Quartier du Paradis 78250 Meulan.

- APAJH (Association pour adultes et jeunes handicapés) :
Foyer La Plaine, 8 rue Pierre Legland
Hébergement médicalisé pour adultes polyhandicapés.

- 2 CLIS (Classe d'Inclusion Scolaire) : écoles élémentaires Paul Raoult et Jean Jaurès

- IME (Institut Médicalisé Educatif) – 6 rue des Gros Murs

- CAMPS (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) : Rue Charles Tillon
78130 Les Mureaux

- GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) : 13, rue Carnot 78 130 - Les Mureaux

7.4.2 – Les aides versées par le Conseil général

(Source Conseil général des Yvelines au 31/10/2010)

- Nombre des bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile (APA) : **132**
- Nombre de bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie en établissement Yvelinois et hors département (APA) : **65** (dont 41 sur le département des Yvelines)
- Nombre de bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap à domicile (PCH) : **97**
- Nombre de bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap en établissements (PCH) : **5**

7.5 Structures de quartier

☞ **Espace de quartier Gérard Philippe** (83 rue Aristide Briand) :

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30

Permanences :

- Ecrivain public : le lundi de 14 h à 17 h 30, le mardi de 15 h à 18 h 30 et le vendredi de 14 h à 17 h 30
- ADIL

☞ **Centre social Georges Brassens** (7 rue Louis Blériot) et Espace social (7 allée Rouget de l'Isle)

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

Permanences sociales et administratives et associatives : Les Amis de la ZEP, Secours populaires, AIDES78, PLIE, Mission Locale

Ecrivain public : le vendredi de 9 h à 12 h à l'annexe

☞ **Centre social de la Vigne Blanche** (12 rue Jean Jacques Rousseau) :

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 00

Accueil juridique

Point info familles

Ecrivain public : le lundi de 9 h à 12 h

☞ **Espace de quartier Bècheville** (rue de la croix Verte) :

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30

Permanences sociales et associatives :

- Action pour tous
- Ecrivain public : le jeudi de 14 h à 17 h
- Espace territorial (CG78)

☞ **Espace de quartier Les Bosquets/Curien** (rue des Bosquets) :

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

☞ **Espace de quartier Boris Vian** (rue Toulouse-Lautrec) :

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Samedi ouverture selon programmation

☞ **Bureau Information Jeunesse - BIJ** (100 rue Paul Doumer) :

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. (sauf lundi matin).

Pôle multimédia : *Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h45 (sauf lundi matin).*

Ecrivain public : le jeudi de 9 h à 12 h

7.6 Droit et justice

↪ MJD (Maison de la Justice et du Droit du Val de Seine) : 79 boulevard Victor Hugo

ACCES AU DROIT

- Consultations juridiques et aide aux victimes : lundi et jeudi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
- Permanences droits des étrangers : sur rendez-vous le lundi de 9 h 00 à 12 h 00 et le mardi de 9 h 00 à 12 h 00
- Soutien psychologique dans le cadre de l'aide aux victimes : sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h 30 et le jeudi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
- Délégué du Médiateur de la République : sur rendez-vous le jeudi de 13 h 30 à 17 h 30
- Union Fédérale des Consommateurs : 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de 14 h 00 à 17 h 00
- CICAS (retraite complémentaire) : 2^{ème} et 4^{ème} mardi de 13 h 30 à 16 h 30
- Permanences d'avocats : sur rendez-vous les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de 18 h 30 à 20 h 00

TRAITEMENT JUDICIAIRE

- Service Pénitentiaire d'Insertion et de probation des Yvelines : sur rendez-vous les 1^{er} et 3^{ème} mercredis
- Conciliateur : sur rendez-vous les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de 14 h 00 à 17 h 30
- Service Educatif auprès du Tribunal : sur rendez-vous le 3^{ème} mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30
- Centre d'Action Educative : sur rendez-vous les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de 13 h 30 à 17 h 30
- Délégué de la Police Nationale : par convocation le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30
- Médiation rappel aux règles de vie
- Médiation scolaire

7.7 Associations

400 associations dont :

65 de cultures internationales

64 sociales

54 sportives

40 culturelles

Une quinzaine d'associations de locataires, une dizaine d'associations de propriétaires, de parents d'élèves, d'anciens combattants ou de communication

Le Conseil général travaille plus particulièrement avec 59 associations qui se sont constituées en réseau d'associations nommé : Réseau des Associations pour la Coopération Internationale du Val de Seine (RACIVS). Ce travail en réseau permet de soutenir les associations dans leur gestion et dans l'élaboration de projets par des actions de formation, des réunions d'informations. Il a également permis de modifier les représentations des services et favoriser les relations avec les habitants.

7.8 Culture

- 1 cinéma Frédéric DARD
- 1 médiathèque (bibliothèque jeunesse et adulte, discothèque, vidéothèque, centre de documentation sur le patrimoine local, espace culturel multimédia)
- 1 bibliothèque de rue
- 1 Centre des arts château de Bècheville (conservatoire Gabriel-Faure et studio du château)
- 7 associations culturelles
- 4 associations loisirs animation
- 1 salle de spectacle : le COSEC

Des évènements culturels sont organisés chaque année dans les domaines de l'art et de la culture : Fleurs en Seine, Festival du cirque, Mosaïk, Festival des juniors, Handiscène...

7.9 Sport

La pratique sportive est un domaine essentiel de l'animation et de la cohésion sociale de la ville. Les Mureaux rassemblent 9216 licenciés, soit 30% de plus depuis 2002. Le public féminin représente 40% du nombre total de licenciés.

Fort d'une population jeune, la ville mène depuis de nombreuses années une politique sportive active en direction de ce public et notamment en direction des jeunes des quartiers. Les associations sportives dépassent très régulièrement le champ traditionnel de leurs activités en proposant des animations telles les « Pas de vacances sans ». Les clubs de football et de tennis sont également inscrits dans le dispositif de réussite éducative.

Pour les handicapés, la Direction de la Vie Associative et des Sports met en place des stages sportifs tout au long de l'année avec l'Institut Médico Educatif des Mureaux.

La ville des Mureaux souhaite que chacun puisse faire la pratique sportive de son choix quelque soit son niveau, son âge ou sa condition sociale. Pour cela, tous les acteurs locaux (ville, associations, institutions) se rejoignent pour faire du sport un élément essentiel de vie de chacun.

Le sport muriautin présente de très bons résultats d'ensemble à l'échelon départemental et régional. La ville peut également s'enorgueillir d'avoir plusieurs titres nationaux, une sélection aux jeux olympiques (athlétisme) et près d'une dizaine de sportifs sont membres des équipes de France.

▪ Les équipements :

8 salles omnisports, 21 salles, 9 terrains de grands jeux, 38 équipements spécialisés, 1 site de sports mécaniques, 5 sites d'activités de pleine nature.

- Le COSEC
- Le stade Léo Lagrange
- Le complexe sportif de Bècheville
- Le gymnase Pierre de Coubertin
- Le gymnase Colette-Besson
- Le gymnase Jean-Macé
- Le gymnase Pierre-Brossolette
- L'anneau d'athlétisme
- Le skate-park
- 72 sections sportives
- 2011 verra l'ouverture d'une salle de sport à Bizet

7.10 Santé

▪ Les établissements de soins :

- Le centre hospitalier intercommunal de Meulan / Les Mureaux
- Le centre hospitalier de Mantes la Jolie
- 1 maison médicale de garde : 204 avenue Paul Raoult
- 2 laboratoires d'analyses médicales : 34 rue Gambetta et Centre commercial des Bougimonts
- 1 centre de radiologie : 44 rue Aristide Briand
- 1 Centre Médico Psychologique Adulte : 60 rue Aristide Briand
- 1 Centre Médico Psychologique Infantile : 10 rue Ampère
- 1 CAMPS (Centre d'Action Médico-sociale Précoce) : Allée Charles Tillon
- 3 Centre de Protection Maternelle et Infantile aux Mureaux : 24 et 204 avenue Paul Raoult et 3 rue Blériot
- PAS (Point Accueil Solidarité) : 11 allée Rouget de Lisle

▪ Les professionnels de santé :

- 28 généralistes,
- 1 médecin ORL,
- 1 médecin ophtalmologiste,
- 3 gynécologues,
- 3 pédiatres,
- 10 dentistes,
- 2 orthodontistes
- 1 orthoptiste
- 10 kinésithérapeutes,
- 8 infirmières libérales,
- 2 orthophonistes,
- 2 rhumatologues
- 1 radiologue
- 1 psychiatre,
- 4 psychologues.
- 1 cardiologue

▪ Pharmacies : 8

II / PORTRAIT DE LA COMMUNE DES MUREAUX

SOMMAIRE

Méthodologie

A - Profil de la population

1. Evolution et structure de la population
2. Diplômes et formation
3. Emploi / population active / chômage
4. Revenus et niveau de vie
5. Logement

B - Intervention sociales et médico-sociales du Conseil Général des Yvelines

1. L'équipe pluridisciplinaire
2. L'accueil Page 41
3. L'Action Sociale
4. La PMI
5. La jeunesse
6. Les subventions aux associations et à la commune

C - Synthèse du diagnostic

METHODOLOGIE

Le portrait du territoire de la commune des Mureaux a été réalisé par un conseiller expert du Territoire d'Action Sociale Seine et Mauldre et la chargée de mission de la politique de la ville de la mairie des Mureaux en croisant les données statistiques de l'INSEE de la commune, du territoire d'Action Sociale Seine et Mauldre et du département des Yvelines.

Le Territoire d'Action Sociale Seine et Mauldre constitue un découpage géographique spécifique à la Direction des Territoires d'Action Sociale du Conseil Général des Yvelines. Ce territoire est lui-même découpé en 4 secteurs d'action sociale. La commune des Mureaux est composée de deux secteurs d'action sociale: Les Mureaux 1 et 2.

Le territoire Seine et Mauldre se compose de 26 communes couvertes par 4 Secteurs d'Action Sociale de la façon suivante :

- **Secteur Les Mureaux 1** : Les Bougimonts : immeubles et rues de l'ensemble du quartier

Les Musiciens : Les sablons, Les musiciens

La Vigne Blanche : immeubles et rues de l'ensemble du quartier

- **Secteur Les Mureaux 2** : Les Bosquets : Les sablons, Les garennes, Nouvelle France, les Bosquets, La Haye, Comtesse, SGO

Le Centre Ville : Route de Verneuil, le centre ville, Pierre Curie, stade Léo Lagrange, la cité Renault, les Perrons

Bècheville : immeubles et rues de l'ensemble du quartier

- Secteur Meulan 3 : Brueil en Vexin, Evécquemont, Gaillon sur Montcient, Hardricourt, Jambville, Juziers, Lainville, Meulan, Mezy, Montalet le Bois, Oinville sur Montcient, Tessancourt S/Aubette, Vaux sur Seine.

- Secteur Meulan 4 : Andelu, Aubergenville, Aulnay sur Mauldre, Bazemont, Bouafle, Ecquevilly, Flins sur Seine, Herbeville, Mariel sur Mauldre, Maule, Montainville, Nézel.

Le profil de la population a été analysé par le croisement de données INSEE, CAF, CPAM, Pôle emploi et Conseil Général des Yvelines et comparé avec les données du territoire Seine et Mauldre et le département.

A - PROFIL DE LA POPULATION

1. Evolution et structure de la population

↳ Nombre d'habitants

POPULATION		
	1999	2007
Les Mureaux	31 722	32 911
Territoire Seine et Mauldre	89 615	93 155
Yvelines	1 353 957	1 403 949

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments – RP 1999 et RP2007 exploitations principales.

La population de la commune des Mureaux a augmenté de 3,74 % entre 1999 et 2007, alors que l'augmentation de la population du département est de 3,5 %.

Les Mureaux est la 1^{ère} commune en importance du Territoire d'Action Sociale de Seine et Mauldre devant Aubergenville.

La commune des Mureaux connaît une hausse de sa population au cours des dernières années, et ceci malgré la baisse du nombre d'habitants de la ZUS des cinq quartiers notamment liée au Programme de Rénovation Urbaine (PRU). Ce sont les quartiers hors ZUS qui enregistrent un regain de leur dynamisme démographique et permettent à la commune de gagner des habitants entre 1999 et 2006. (Source : rapport AUDAS février 2010)

↳ Taux de natalité

TAUX DE NATALITE EN ‰		
	1990 à 1999	1999 à 2007
Les Mureaux	18,8	18
Territoire Seine et Mauldre	15,7	14,7
Yvelines	14,9	14,4

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments – RP 1999 et RP2007 exploitations principales – Etat civil.

Le taux de natalité sur les Mureaux est considérablement plus élevé que celui du département des Yvelines. En 17 ans, le taux est resté stable sur la commune comme au département.

Par contre, sur les tranches de références précédentes qui sont les années 1982 à 1990 où le taux de natalité était de 22,9 ‰, on note une diminution de près de 5‰ sur le taux alors qu'au département le taux n'a chuté que d'un point depuis ces 25 années.

↳ Répartition de la population par âge

POPULATION PAR SEXE ET AGE EN 2007 en %						
	Les Mureaux		Territoire Seine et Mauldre		Yvelines	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0 à 14 ans	23.6	22.7	22,2	20,9	21,9	19,8
15 à 29 ans	24.3	25.4	21,2	20,9	19,9	18,9
30 à 44 ans	18.1	18.4	20,5	20,7	22,1	21,5
45 à 59 ans	18.3	20.1	20,8	21,2	20,3	20,7
60 à 74 ans	12.9	9	11,9	10,6	11,2	11,6
75 à 89 ans	2.7	4	3,2	4,9	4,3	6,6
90 ans ou plus	0.1	0.4	0,2	0,6	0,3	0,9
0 à 19 ans	32.5	30.7	30,1	28,4	29.1	26.4
20 à 64 ans	57.5	59.4	59,8	59,5	59.9	59.2
65 ans ou plus	10	10	10,2	12,1	11.0	14.4

Sources : Insee, RP2007 exploitations principales

La population des enfants de 0 à 14 ans est supérieure de 2.3 points sur Les Mureaux par rapport au département des Yvelines.

Il en est de même pour la tranche des 15 à 29 ans qui représente 5.45 % de plus que sur le département. La proportion de femmes sur les Mureaux est nettement supérieure (+6.5).

Les jeunes de moins de 20 ans sont donc fortement représentés sur la commune des Mureaux soit 1/3 des habitants.

Par contre, la tranche d'âge des 20 à 64 ans et les plus de 65 ans sont en proportion équivalente sur Les Mureaux, le Territoire Seine et Mauldre et le Département.

Entre 1999 et 2007, la population des Mureaux connaît un vieillissement, les tranches d'âges au-delà de 45 ans augmentent considérablement alors que les tranches d'âge plus jeunes stagnent. La ville des Mureaux a la particularité de voir sa population de 15-29 ans augmenter de près de 2% alors qu'elle diminue, de l'équivalent, sur le département.

Selon le rapport de l'AUDAS* de février 2010, la progression de la population muriautine s'explique par le maintien du dynamisme naturel (plus de naissances que de décès) et surtout par des pertes migratoires (plus de départs que d'arrivées) sensiblement moins importantes qu'avant 1999. Le solde migratoire demeure négatif souligne le déficit d'attractivité global de la commune.

*AUDAS : Agence d'Urbanisme et de Développement - Seine Aval Opération d'Intérêt National

↳ Ménages selon la structure familiale

NOMBRE DE MENAGES EN 1999 et 2007 en %						
	Les Mureaux		Territoire Seine et Mauldre		Yvelines	
	1999	2007	1999	2007	1999	2007
Ménage d'une personne	23.8	25.4	21,9	24,3	25,1	27,6
Hommes seuls	11	11.6	9,5	10,9	10,3	11,2
Femmes seules	12.8	13.8	12,4	13,4	14,8	16,3
Ménages avec famille(s) dont la famille est :	75.1	71.8	76,8	73,5	73,3	70,3
- un couple sans enfant	19.7	19.5	23,8	24,4	24,6	25,3
- un couple avec enfant(s)	44.8	39.9	44,7	39,6	40,5	36,0
- une famille monoparentale	10.6	12.4	8,3	9,4	8,2	9,0

Sources : Insee, RP1999 et RP2007 exploitations complémentaires.

Le taux de personnes seules est plus faible sur Les Mureaux que sur le département (-2,2%) et a augmenté entre 1999 et 2007 dans des proportions moindres qu'au département.

Parallèlement, la proportion des familles aux Mureaux est de 1 point supérieure à celle du département.

Alors que le pourcentage de couple sans enfant reste stable, celui de couple avec enfant(s) diminue de 4,9 % entre 1999 et 2007. Ce constat est identique sur le territoire Seine et Mauldre et le Département.

Le taux de familles monoparentales est plus élevé sur Les Mureaux que sur le territoire Seine et Mauldre et le Département : 12,4 % pour 9 % soit un écart de 3,4 %. On remarque sur la commune une nette augmentation, de 2 % entre 1999 et 2007, moins visible sur les territoires de référence.

Profil des ménages allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales :

(Source de la Caisse d'Allocations Familiales 2009)

Sur Les Mureaux, on dénombre 19 386 personnes allocataires représentant 6356 foyers allocataires de la CAF. Les 1696 familles monoparentales représentent **26,68%** du nombre total des foyers allocataires de la commune. **Ce pourcentage est nettement supérieur (+4.6%) à celui du département.**

↳ Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

FAMILLES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS AGES DE MOINS DE 25 ANS						
EN 1999 ET 2007 en %						
	Les Mureaux		Territoire Seine et Mauldre		Yvelines	
	1999	2007	1999	2007	1999	2007
Aucun enfant	32.5	34.1	38,2	39,3	39,4	41,1
1 enfant	22.9	24.6	23,0	23,2	24,0	23,3
2 enfants	20.7	21.3	23,4	23,0	23,7	23,3
3 enfants	10.7	10.4	9,2	9,4	9,0	8,9
4 enfants ou plus	13.2	9.7	6,2	5,1	4,0	3,3

Sources : Insee, RP1999 et RP2007 exploitations complémentaires.

Le taux de familles sans enfant aux Mureaux est largement inférieur à celui du Département, avec une différence de 7%.

Parallèlement, la part des familles nombreuses avec 3 enfants ou plus est considérablement supérieure à celle du département puisqu'on note un écart de 7.8%.

Le taux de familles allocataires avec au moins 3 enfants sur Les Mureaux s'élève à 21,8 % des allocataires. Il est supérieur aux taux départemental (20.3 %). Cette faible différence d'allocataires, par rapport à la proportion pourtant bien supérieure de familles nombreuses sur Les Mureaux, peut être due à la présence de public non recensé (exemple : familles sans titre de séjour, hébergées...) (Source : CAFY)

Diplômes et formation

↳ Scolarisation selon l'âge et le sexe

PART DE LA POPULATION SCOLARISEE EN 2007 (%)									
ÂGE S	Les Mureaux			Territoire Seine et Mauldre			Yvelines		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	69.7	71.1	68.2	71,0	70,9	71,2	72,4	72,6	72,1
6 à 14 ans	98	97.6	98.5	98,6	98,4	98,7	98,9	98,8	99,0
15 à 17 ans	95.2	93.3	97.2	96,7	95,6	97,9	97,5	96,9	98,1
18 à 24 ans	46.5	42.4	50.4	49,0	45,4	52,6	57,6	55,3	59,9
25 à 29 ans	5.5	6.4	4.8	4,9	5,2	4,7	6,9	6,2	7,6
30 ans ou plus	1.3	1.4	1.2	1,0	1,0	1,0	1,1	1,0	1,2

Sources : Insee, RP2007 exploitations principales.

Les taux de scolarisation des enfants des Mureaux jusqu'à 14 ans sont sensiblement identiques à ceux du Territoire Seine et Mauldre et du Département.

Par contre, chez les 15 à 17 ans, **ce taux baisse de 2,8 %, soit 2 fois plus que le taux départemental** qui diminue de 1.4%. Les garçons sont moins scolarisés que les filles (-3,9 %). Cet écart est plus important que sur le Territoire Seine et Mauldre et le Département

La tranche d'âge 15-17 ans utilisée par l'INSEE, ne permet pas de dissocier l'âge réel de fin de scolarité des 15, 16 et 17 ans.

A partir des 18 à 24 ans, le taux de scolarisation chute de 48.7 % alors qu'au département, la différence est 39.9%. Les jeunes femmes sont plus nombreuses à poursuivre leurs études après 18 ans que les jeunes hommes, mais dans une proportion moindre que celles du Territoire d'Action Sociale (-1,5 %) et du Département (-8,6%).

La CAF a comptabilisé le nombre d'allocataires **jeunes de 16-19 ans inactifs** (non scolarisés et sans formation en cours). Sur la commune des Mureaux, en 2009, cela représentait **195 jeunes** de cette tranche d'âge.

↳ Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe

DIPLOME LE PLUS ELEVE DE LA POPULATION NON SCOLARISEE DE 15 ANS OU PLUS SELON LE SEXE EN %						
	Les Mureaux		Territoire Seine et Mauldre		Yvelines	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Aucun diplôme	38	35.6	24,1	23,2	14,9	15,3
Certificat d'Etudes Primaires	6.3	9.7	7,3	10,9	5,7	8,9
BEPC, Brevet des collèges	4	6	4,8	6,8	4,5	6,8
CAP ou BEP	25.2	20.1	28,3	21,5	21,5	16,6
Baccalauréat ou Brevet professionnel	12.4	13	14,3	15,4	15,0	17,3
Diplôme de niveau bac +2	7.7	9.6	9,6	13,0	12,0	16,1
Diplôme de niveau supérieur bac +2	6.4	5.9	11,6	9,2	26,4	18,9

Sources : Insee, RP2007 exploitations principales

Les personnes sans diplôme (majoritairement des hommes) sont deux fois plus nombreuses que sur le département mais, la différence est moins importante avec le Territoire d'Action Sociale.

Les diplômes de niveau supérieur (Bac+2 et plus) sont nettement moins représentés que sur le Département (- 10,8%) et que sur le Territoire d'Action Sociale (-5.6%).

Les CAP/BEP sont les niveaux de qualification les plus représentés.

Le nombre de titulaire de CAP / BEP est supérieur au taux départemental (+7.2 %) ainsi qu'au taux du Territoire Seine et Mauldre (+4.5%).

Les hommes sont plus représentés que les femmes dans les diplômes de niveau supérieur et les CAP/BEP.

Les femmes sont plus nombreuses à être titulaires du BAC et d'un diplôme BAC+2.

3. Emploi / Population active / chômage

↳ Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et par âge.

ACTIVITE ET EMPLOI DE LA POPULATION DE 15 à 64 ANS PAR SEXE ET PAR AGE						
	Les Mureaux		Territoire Seine et Mauldre		Yvelines	
	Taux d'activité en %	Taux d'emploi en %	Taux d'activité en %	Taux d'emploi en %	Taux d'activité en %	Taux d'emploi en %
Ensemble	66.1	55.8	71,7	63,9	74,3	68,2
15 à 24 ans	41.8	29.5	45,2	35,2	40,4	33,5
25 à 54 ans	83.9	72.7	89,1	81,0	91,3	84,6
55 à 64 ans	40.6	36.8	43,2	39,7	50,5	46,8
Hommes	69.4	59.2	75,4	67,6	78,5	72,3
15 à 24 ans	43.5	29.3	47,8	36,0	42,3	34,4
25 à 54 ans	90.4	79.4	94,6	87,0	96,3	90,1
55 à 64 ans	41.5	39.1	45,7	42,2	55,7	51,5
Femmes	62.7	52.4	67,9	60,2	70,3	64,1
15 à 24 ans	40.1	29.8	42,5	34,4	38,4	32,6
25 à 54 ans	77.8	66.3	83,9	75,3	86,4	79,4
55 à 64 ans	39.5	33.9	40,1	36,9	45,4	42,3

Sources : Insee, RP2007 exploitations principales

La situation socio-économique des Mureaux est moins favorable que sur les territoires de référence. En effet, les taux d'activité (66,1%) et d'emploi* (55,8%) sont bien inférieurs. Depuis 1999, on note une stabilité du nombre d'actifs avec une augmentation de 1 point du nombre d'actifs ayant un emploi et une sensible diminution du chômage de 0.5 point.

Il est à noter que les femmes sont globalement plus touchées par le chômage mais, ce phénomène est similaire sur le territoire d'action sociale et au département.

* taux d'activité : Rapport entre le nombre d'actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs) et la population totale correspondante.

* taux d'emploi : Rapport entre le nombre d'individus dans la catégorie ayant un emploi et le nombre total d'individus dans la catégorie.

↳ Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2007

EMPLOIS PAR CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE			
	Les Mureaux	Territoire Seine et Mauldre	Yvelines
	%	%	%
Agriculteurs exploitants	0	0.2	0.2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3	5.1	5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	6.1	16	29.1
Professions intermédiaires	14.8	19	17.9
Employés	14.9	11.6	11.4
Ouvriers	31.7	23.6	14.1
Retraités	24.4	21.4	19.3
Autres pers. Sans activité professionnelle	5.1	3.1	2.9

Sources : Insee, RP2007 exploitations complémentaires lieu de travail

Le pourcentage de ménages d'employés et d'ouvriers sur Les Mureaux représente 46.6% des catégories socioprofessionnelles contre 35.2% sur le territoire Seine et Mauldre et 25.5% à l'échelle départementale.

Entre 1999 et 2007, le nombre d'ouvriers a diminué de près de 4% et celui des retraités a augmenté de 6%.

La proportion de cadres est nettement inférieure sur la commune puisqu'on note une différence de 10% avec le territoire et de 23% avec le département.

↳ Statut et condition d'emploi des 15 ans ou + selon le sexe en 2007.

STATUT ET CONDITION D'EMPLOI DES 15 ANS OU + SELON LE SEXE EN %						
	Les Mureaux		Territoire Seine et Mauldre		Yvelines	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Salariés :	93.8	97.7	89,7	95,0	89,3	94,1
Titulaires de la fonction Publique et contrats à durée indéterminée	82.9	80.3	79,5	81,0	80,3	82,4
Contrat à durée déterminée	5.1	10	4,3	8,4	4,6	8,0
Intérim	3.2	3.2	2,3	1,6	1,5	1,0
Emplois aidés	0.6	2.2	0,6	1,4	0,4	0,7
Apprentissage-stage	2	2	3,0	2,3	2,5	2,0
Non salariés :	6.2	2.3	10,3	5,2	10,7	5,9
Indépendants	2.4	1.6	4,4	2,9	4,5	3,4
Employeurs	3.7	0.7	5,8	2,1	6,1	2,2
Aides familiaux	0	0.1	0,1	0,2	0,1	0,2

Sources : Insee, RP2007 exploitations principale.

Les muriautins en emploi sont en très grande majorité salariés, soit à 95%.

La part des fonctionnaires et des salariés en CDI est dans les mêmes proportions qu'au territoire et au département.

Les professions non salariées sont très peu représentées sur la commune (presque 2 fois moins que sur le Territoire d'Action Sociale et le département)

Selon le rapport de l'AUDAS*, l'emploi salarié poursuit sa baisse sur la commune des Mureaux, mais à un rythme moins soutenu que celui de la Seine Aval. L'un des secteurs en repli est celui des Services, en raison du moindre recours à l'intérim dans les industries locales dès 2008.

*AUDAS : Agence d'Urbanisme et de Développement - Seine Aval Opération d'Intérêt National

↳ Salariés de 15 ans à 64 ans par sexe, âge et temps partiel en 2007.

SALARIE DE 15 ANS A 64 ANS PAR SEXE, AGE ET TEMPS PARTIEL EN %						
	Les Mureaux		Territoire Seine et Mauldre		Yvelines	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Ensemble	5.8	22.7	5,8	24,0	5,7	23,6
15 à 24 ans	22.3	28.2	25,1	32,7	27,1	35,2
25 à 54 ans	2.9	21	2,6	22,1	2,9	22,0
55 à 64 ans	6	27.7	6,3	27,3	5,6	24,5

Sources : Insee, RP2007 exploitations principale.

Aux Mureaux comme sur les zones de référence, les femmes travaillent majoritairement à temps partiel. Ce constat est davantage marqué pour les jeunes femmes de moins de 24 ans mais, pour lesquelles le taux sur la commune est inférieur aux pourcentages du Territoire d'Action Sociale (-4,5%) et du Département (-7%).

↳ Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone en 2007

LIEU DE TRAVAIL DES ACTIFS DE 15 ANS OU + EN 1999 ET 2007 en %						
	Les Mureaux		Territoire Seine et Mauldre		Yvelines	
	1999	2007	1999	2007	1999	2007
Dans la commune de résidence	30.4	29.2	21,6	20,0	21,0	20,1
Dans une commune autre que la résidence	69.6	70.8	78,4	80,0	79,0	79,9
- située dans le département de résidence	39.5	39.4	47,0	48,3	37,8	38,6
- située dans un autre département de la région de résidence	29.2	30.6	30,3	30,5	39,6	39,7

Sources : Insee, RP2007 exploitations principale.

29,2% des personnes actives travaillent sur Les Mureaux ce qui est nettement plus élevé par rapport au territoire et au Département (+9%).

Pour autant, la majorité des personnes qui travaillent exercent leur activité sur une autre commune du département.

↳ Demandeurs d'emploi inscrits selon le sexe et l'âge en 2007

SITUATION AU 31/12/2009									
	Les Mureaux			Territoire Seine et Mauldre			Yvelines		
	Ensemble %	Hommes	Femmes	Ensemble %	Hommes	Femmes	Ensemble %	Hommes	Femmes
Ensemble	100	1783	1291	100,0	2081	1618	100,0	34 474	31 366
15 à 24 ans	18.8	316	261	19.8	445	289	15,5	5 582	4 630
25 à 49 ans	66.4	1206	835	65.9	1373	1063	57.1	22 963	21 216
50 ou plus	14.8	261	195	14,3	263	266	17.4	5 929	5520
Chômeurs de longue durée	100	564	404	100,0	489	396	100,0	10 730	9065
15 à 24 ans	8.2	43	36	7,0	36	26	5,7	635	502
25 à 49 ans	68.8	396	270	68.8	341	268	68,2	7 417	6 075
50 ou plus	23	125	98	24,2	112	102	26,1	2 678	2 487

Sources : Pôle emploi, Dares, statistiques du marché du travail.

Les demandeurs d'emploi, de la ville des Mureaux, inscrits, représentent 4.6% des demandeurs d'emploi yvelinois. Si l'on considère qu'un grand nombre de personnes ne sont pas inscrites à Pôle Emploi (ex : seulement 30% des bénéficiaires du RSA sont inscrits), la population inactive est beaucoup plus importante.

EVOLUTION 2008 / 2009 EN %						
ÂGES	Les Mureaux			Yvelines		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
Ensemble	10%	7.9%	13%	22,7%	24,4%	20,8%
15 à 24 ans	6.6%	-3.2%	21.6%	26,5%	25,6%	27,8%
25 à 49 ans	8.9%	5.6%	13.9%	20,6%	22,5%	18,5%
50 ans ou plus	20.1%	40%	-1.5%	27,9%	30,7%	24,3%

Sources : Pôle emploi, Dares, statistiques du marché du travail.

Chômeurs âgés de 15 à 24 ans :

Sur la commune, le chômage des moins de 24 ans représente 18.8% de l'ensemble des demandeurs d'emploi et concerne plus fortement les jeunes hommes. Ce taux est sensiblement plus élevé sur le Territoire Seine et Mauldre et nettement supérieur de 2,3 points par rapport aux données Départementales. Il est à noter qu'entre 2008 et 2009 l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi est nettement inférieure à celle subie en moyenne par les habitants des Yvelines. Cela peut s'expliquer par le fait que le taux de chômage était déjà plus élevé, ainsi la crise n'a eu qu'un impact modéré sur la ville des Mureaux.

De plus, dans cette période, le nombre de jeunes femmes de moins de 24 ans inscrites à Pôle Emploi a augmenté de 21.6%.

Par ailleurs, la part des chômeurs de longue durée âgés de moins de 24 ans sur les Mureaux s'élève à 8.2%, ce qui représente une forte proportion par rapport au Département. Ce chômage durable touche davantage les jeunes hommes.

Chômeurs âgés de 25 ans à 49 ans :

Cette catégorie de personnes représente 63,4% du nombre total d'inscrits à Pôle Emploi. Ce taux est nettement supérieur au taux départemental (+9%).

Chômeurs âgés de plus de 50 ans :

Le taux de demandeurs d'emploi âgés de plus de 50 ans s'élève à 14.8 % sur la commune des Mureaux (17,4% sur le département).

Il est à noter une très forte augmentation du nombre d'inscrits à Pôle Emploi dans cette tranche d'âge entre 2008 et 2009 pour les hommes avec 40% d'augmentation alors que sur le département, cette augmentation est de 30.7%. La seule diminution du taux de chômage sur la commune des Mureaux concerne les femmes de plus de 50 ans avec une chute de 1.5% entre 2008 et 2009, alors que sur le département cette catégorie de population a connu une augmentation de son taux de chômage de 24.3%.

La situation des chômeurs dans les quartiers ZUS (Source : rapport AUDAS* février 2010)

Du fait de la crise économique, le chômage a repris sa progression à partir du 3^{ème} trimestre 2008, après plusieurs années de baisse. Cette hausse – qui se vérifie sur tous les territoires de référence et qui n'est pas spécifique aux Mureaux – est toutefois moins forte sur la commune que dans les reste de la Seine Aval.

Entre fin septembre 2008 et fin septembre 2009, tous les quartiers des Mureaux sont concernés par cette reprise du chômage, mais les quartiers hors ZUS le sont de façon plus forte. Ces évolutions ne permettent pas cependant de réduire les écarts entre la ZUS et les autres quartiers de la commune.

Ce sont surtout les femmes et les jeunes actifs muriautins qui ont été les plus touchés par cette reprise du chômage en 2008/2009.

■ Activité de la Mission Locale

La Mission Locale des Mureaux assure l'accueil des adolescents et jeunes majeurs issus de 23 communes. Pour la commune des Mureaux, l'ensemble des contacts réalisés par la Mission locale (entretiens individuels, entretiens collectifs, entretiens téléphoniques, ateliers...) a touché 2039 jeunes en 2010 soit une augmentation de 8.5% depuis 2008.

Pour la commune, en 2010, la Mission locale a reçu, en 1^{er} accueil, 531 nouveaux jeunes, ce taux d'accueil a augmenté chaque année depuis 2008.

748 jeunes des Mureaux ont bénéficié d'un accompagnement représentant 965 mesures : 86 mesures ont abouti à la signature d'un contrat en alternance, 514 à un emploi, 333 à une formation et 11 à une rescolarisation.

Depuis 2008, le nombre de jeunes concernés et le nombre de mesures ont diminué (en 2008, ont été concernés 855 jeunes)

Dans le cadre du CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale), 255 jeunes des Mureaux ont été accompagnés et 86 d'entre eux sont sortis de cet accompagnement avec un emploi durable (CDI ou CDD de 6 mois et plus)

** AUDAS : Agence d'Urbanisme et de Développement - Seine Aval Opération d'Intérêt National*

4. Revenus et niveau de vie

↳ Impôt sur le revenu des foyers fiscaux en 2007

IMPOT SUR LE REVENU DES FOYERS FISCAUX			
	Les Mureaux	Territoire Seine et Mauldre	Yvelines
Ensemble des foyers fiscaux	18 029	49 520	735 171
Foyers fiscaux imposés	45.7 %	60,8 %	70,8 %
Revenu net imposable moyen	16 971 €	24 037	34 881 €
Impôts moyen (Euros)	1 125 €	2 413 €	4 486 €

Sources : DGI, impôt sur le revenu des personnes physiques.

Plus de la moitié des foyers fiscaux de la commune des Mureaux est non imposable (près de 55%), alors que le département en compte moins de 30%.

Le montant de l'impôt moyen est 4 fois moins élevé que sur le département et deux fois moins élevé que sur le territoire Seine et Mauldre.

En 2008, le revenu fiscal moyen a augmenté pour passer à 17 345 € (+2.2%) alors que celui du département a légèrement baissé et atteint 34 678 € (-0.6%).

↳ Profil des allocataires de la CAF domiciliés aux Mureaux :

(Sources : CAFY 2009)

Sur les 19 386 personnes allocataires, **38 % d'entre elles ont des revenus se situant sous le seuil de pauvreté** (revenu inférieur à 942 € par individu et par mois).

Ce taux est supérieur de 15% au taux départemental (23,2 %).

↳ Indicateurs de précarité

- **CMU / CMUC** : Couverture Maladie Universelle et Complémentaire.

(Sources CPAM – septembre 2010)

Nombre de bénéficiaires de la CMU aux Mureaux : 4383

Soit : 3904 ⇨ CMU complémentaire

479 ⇨ CMU de base

Les bénéficiaires de la CMU sur Les Mureaux représentent 69% de l'ensemble des bénéficiaires de la CMU du Territoire Seine et Mauldre.

Leur nombre est en augmentation entre 2009 et 2010 (+3.2%) mais dans une proportion inférieure à celle du Département (8.4%).

- **AAH** : Allocation Adulte Handicapé

(Sources CAF – 2008-2009)

Nombre de bénéficiaires de l'AAH aux Mureaux : **407**

Les bénéficiaires de l'AAH sur Les Mureaux représentent 45 % de l'ensemble des bénéficiaires du Territoire Seine et Mauldre.

↳ Revenu de Solidarité Active (RSA)

(Sources : Conseil Général des Yvelines – mars 2010)

REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE (RSA)								
	RSA socle	RSA socle majoré	RSA activité	RSA activité majoré	RSA socle contrat aidé	RSA socle jeune	RSA activité jeune	TOTAL de bénéficiaires du RSA
Secteur d'Action Sociale 1	458	69	132	19	*	1	*	679
Secteur d'Action Sociale 2	786	120	176	28	1	1	1	1113
Secteur d'Action Sociale 3	359	56	108	13	*	1	*	537
Secteur d'Action Sociale 4	392	60	124	19	*	*	1	596
Territoire d'Action Sociale	1995	305	540	79	1	3	2	2925
Les Mureaux	1244	189	308	47	1	2	1	1792

Globalement les bénéficiaires du RSA domiciliés aux Mureaux représentent 61.2% du nombre total des bénéficiaires du Territoire d'Action Sociale.

Différents statuts des bénéficiaires du RSA

Les bénéficiaires du RSA socle sont des personnes dont les revenus d'activité sont inférieurs à 500 € par mois. Ces personnes ont droit à un accompagnement social ou professionnel et sont soumises à l'obligation de contractualiser soit avec le Conseil Général (contrat d'engagement) soit avec Pôle Emploi (projet personnalisé d'accès à l'emploi).

En octobre 2010 sur les Mureaux, **69,4 % des bénéficiaires perçoivent un RSA Socle** et **10.5% perçoivent un RSA socle majoré (ex-allocation parent isolé).**

45% des bénéficiaires ont entre 25 et 34 ans.

Les bénéficiaires du RSA activité perçoivent des revenus d'activité supérieurs à 500€ par mois. Ces personnes ne sont pas soumises à droits et devoirs et n'ont donc pas l'obligation de contractualiser.

17.1 % des bénéficiaires perçoivent un RSA activité et 2.6% perçoivent un RSA activité majoré.

En octobre 2010, deux droits au RSA jeune sont versés.

Profil de bénéficiaires du RSA inscrits à Pôle Emploi sur Les Mureaux *(Sources : Pôle Emploi 2009)*

Au 31 décembre 2009, **445 bénéficiaires du RSA sont inscrits à Pôle Emploi soit 24.8 %** du nombre total des bénéficiaires du RSA de la commune. Parmi eux, **231 bénéficiaires sont domiciliés en ZUS.**

5. Logement

↳ Catégories et types de logements

CATEGORIES ET TYPES DE LOGEMENTS EN %						
	Les Mureaux		Territoire Seine et Mauldre		Yvelines	
	1999	2007	1999	2007	1999	2007
Résidences principales	86.5	92.9	91,2	87,9	91,2	93,2
Résidences secondaires et logements occasionnels	0.7	0.3	3,1	4,0	2,6	2,0
Logements vacants	12.8	6.8	5,7	8,1	6,2	4,8
Maisons	29.2	31.9	55,4	54,1	43,4	43,6
Appartements	68.5	67.6	43,2	43,7	54,1	55,1

Sources : INSEE, RP 1999 et RP 2007 exploitations principales.

La proportion de résidences principales a largement augmenté depuis 1999 (+6.4%), augmentation en partie alimentée par la récupération de logements vacants et des résidences secondaires. (Source : synthèse du diagnostic PLH des Mureaux)

Le pourcentage de **logement vacant a diminué de moitié en 8 ans**. Cela peut s'expliquer par la récupération de logements vacants, précédemment citée, et par la diminution du parc de logements dans le périmètre du PRU (Programme de Rénovation Urbaine) en 2007. (Source : synthèse du diagnostic PLH des Mureaux)

Le **projet de rénovation urbaine**, initié en décembre 2006 par la signature de la convention ANRU, constitue le principal volet de l'amélioration et de la transformation du cadre de vie de la ville. S'étendant sur 7 quartiers (les quartiers ZUS et les Hauts de Grand-Ouest ainsi que la cité Renault), ce projet de rénovation urbaine est l'un des plus importants de France, il comprend :

- la **construction de 1369 logements** livrés ou à bâtir dont 591 logements en diversification de l'offre (AFL, promotion privée, accession sociale, PLS) et 155 logements par l'association foncière logement sur 5 lots,
- la **reconstitution de 1122 logements sociaux**.

(Source : Bilan 2008-2009/photo 2010 de la Zone Franche Urbaine des Mureaux)

67.6% des habitants de la commune des Mureaux résident en appartement. Ce taux est nettement supérieur au taux du territoire de Seine et Mauldre (+23.9%) et au taux du département (+12.5%)

↳ Résidences principales selon le statut d'occupation

RESIDENCES PRINCIPALES SELON LE STATUT D'OCCUPATION EN %						
	Les Mureaux		Territoire Seine et Mauldre		Yvelines	
	1999	2007	1999	2007	1999	2007
Propriétaire	39.1	41.6	56,1	59,0	55,7	59,1
Locataire	58.6	56.5	40,8	38,2	40,4	38,1
- Dont locataire d'un logement HLM loué vide	46.7	42.9	26,5	24,1	20,5	19,7
Logé gratuitement	2.2	1.8	3,1	2,1	3,9	2,8

Sources : INSEE, RP 1999 et RP 2007 exploitations principales.

La commune des Mureaux compte **majoritairement des locataires**.

La particularité de la commune est la proportion **de locataire en logement HLM (42.9%)**. En effet, sur le territoire comme au département, en 2007, aucun ne dépasse le quart des locations. Le département n'atteint pas le minimum requis par la loi SRU.

Le pourcentage de propriétaires a augmenté de 2.5% entre 1999 et 2007, ce qui représente une augmentation légèrement plus faible que sur les territoires de référence.

L'élaboration du programme local de l'habitat a permis de mettre en exergue les **difficultés de décohabitation des 25-35 ans**. Ainsi, 35% des personnes de 25-29 ans des Mureaux sont « personnes de référence du ménage » contre 42.2% pour les Yvelines. (Source : synthèse du diagnostic PLH des Mureaux)

75% des demandeurs de logements sociaux ont des ressources inférieures aux plafonds PLAI (soit 1013€/mois pour une personne seule).

En 2006, on note que **24% des demandeurs sont des familles monoparentales**.

Une demande de logements sociaux en constante hausse.

Pour le parc locatif privé, on note une **surreprésentation des propriétaires très sociaux**. Ainsi, en découle des difficultés à investir dans les charges de travaux alors qu'on sait le parc privé est vieillissant et avec des besoins de remise aux normes.

(Source : synthèse du diagnostic PLH des Mureaux)

↳ Bailleurs sociaux

En 2009, la commune des Mureaux dénombre 10 667 résidences principales, dont **40.8% dans le parc locatif social (soit 4353 logements)**. (Source : synthèse du diagnostic PLH des Mureaux)

Le parc locatif est partagé **par 12 bailleurs** :

IMMOBILIERE 3F

Frédéric ANTON, chef de secteur

Actuellement à Verneuil sur site et prochainement sur site

(01) 39 65 99 62

(06) 68 38 84 32

frederic.anton@groupe3f.fr

Jean-Raymond LESCOSSOIS, responsable Habitat

Agence de St Germain en Laye

(01) 39 04 69 55

(01) 39 04 69 55

jean-raymond.lescossois@groupe3f.fr

EFIDIS

Eric GIRARDEAU, Responsable de la gestion patrimoniale

Direction régionale Ouest (Saint-Germain-en-Laye)

20 quater

rue Schnapper CS80500

78105 Saint germain en laye cedex

(01) 39 10 55 70

egirardeau@efidis.fr

OPIEVOY

chef d'agence

10 allée Frédéric CHOPIN 78130 les Mureaux

(01) 30 22 91 35

Saïd BEN SALEM, adjoint à la chef d'agence (Les Mureaux)

(01) 30 22 91 20

said.ben-salem@opievoy.fr

ANTIN RÉSIDENCES

Laurent KOLESNIK, Directeur territorial

Agence des Yvelines (Versailles)

(01) 39 25 25 97

(06) 61 30 59 21

laurent.kolesnik@groupe-arcade.com

Khalid LYAME, chef de secteur

Agence des Yvelines (Versailles)

khalid.lyame@groupe-arcade.com

OSICA

Chef d'agence des Yvelines : **Brigitte LE BRECH**
Brigitte.LEBRECH@osica.sni.fr
5 rue Jean Jacques Rousseau
78130 Les Mureaux

LA SABLIERE ICF

Evelyne Michel
9 bis rue benjamin Franklin
78 008 Versailles cedex

MAISON SAINE AIR ET LUMIERE

Mme Gourdelier
3 rue Anatole de la Forge
75017 Paris

EMMAUS HABITAT

Dominique Andro (gestion)
Agence nord ouest
3 rue Pagner
95310 saint Ouen l'aumône

ESPACE HABITAT

Philippe Poignant
15 rue chanoinesse
75004 paris

SOFILOGIS IRP

Patrick LOUIS
46 rue du commandant Louis Bouchet
95365 Meudon la forêt

LOGIREP

Mme Dominique Figer
127 rue Gambetta
92150 Suresnes

OGIF

39 avenue Friedland
75008 Paris

B- Interventions sociales et médico-sociales du Conseil Général des Yvelines

1. Equipe pluridisciplinaire

Les missions de la Direction des Territoires d'Action Sociale sont assurées par des professionnelles qui interviennent sur la commune des Mureaux. Deux secteurs d'action sociale couvrent la commune.

L'équipe est constituée de 56 personnes :

- 2 responsables de secteur d'action sociale
- 17 assistantes sociales
- 6 conseillères en Economie Sociale et familiale
- 6 puéricultrices
- 1 médecin territorial
- 1 sage-femme
- 9 travailleurs sociaux Enfance
- 1 psychologue enfance
- 1 technicienne en intervention sociale et familiale
- 12 assistantes administratives.

2. L'accueil

a) Les lieux d'accueil

Le public est accueilli :

Sur le site 42 avenue Paul Raoult aux Mureaux du lundi au vendredi.

Des permanences sociales sont assurées sur la commune :

• Quartier des Musiciens : Tous les matins sur ou sans RDV de 9h30 à 12h30
3 rue Louis Blériot

• Quartier de Bècheville : Tous les mardis matin sur RDV
Maison de quartier de Bècheville

• PMI :

Sept et demi temps de permanences de protection infantile sont assurées :

Au 3 rue Louis Blériot : lundi de 13h45 à 17h30

Mardi de 9h30 à 12h30

Jeu de 13h45 à 17h30

Au 204 avenue Paul Raoult : 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois de 8h45 à 12h30
de 13h45 à 17h30

Mercredi

Vendredi de 8h45 à 12h30

Deux permanences de protection maternelle sont assurées au 204 avenue Paul Raoult

Permanence sage-femme : mercredi de 10h à 12h

Permanence consultation prénatale : mardi de 8h45 à 12h30

Centre de planification

Consultation médicale : lundi de 14h à 17h

Permanence de conseillère conjugale : mercredi de 13h30 à 16h30

Consultation sage-femme : mercredi de 13h30 à 16h30

b) L'accueil administratif

(Sources Indicateurs Conseil Général des Yvelines – 2009/2010)

L'activité d'accueil global du public est recensée au niveau informatique par le personnel administratif.

En 2010, 23751 accueils ont été réalisés sur le territoire de Seine et Mauldre service, ce qui représente 11% des accueils réalisés sur le département. **Les habitants des Mureaux représentent 63% de cet accueil** (soit 14920 accueils et 10 881 personnes reçues).

c) L'accompagnement social

La typologie des besoins montre une prédominance dans le domaine de l'action sociale, à hauteur de 84 % des besoins. Les deux autres domaines d'intervention les plus recensés sont ceux de l'insertion (pour 4.5% des accueils) et de l'enfance (pour 4.1% des accueils). La typologie des accueils étant nouvellement recensée par les professionnels, les chiffres manquent encore de précisions.

Une famille est considérée comme suivie par un travailleur social dès lors qu'elle a été reçue plus de 3 fois dans l'année. Les travailleurs sociaux du secteur des Mureaux 1* accompagnent 1563 familles, soit une moyenne de 142 suivis par travailleur social.

Sur le secteur des Mureaux 2*, les travailleurs sociaux accompagnent 2089 familles, soit 174 suivis en moyenne par professionnel.

** cf. découpage secteur*

3. L'Action Sociale

a) *Les aides financières accordées en 2010 pour un montant total de 346 023 € (Hors FSL*) :*

Chèques multiservices (CMS)				Mission Sociale d'Urgence (MSU)			
Les Mureaux		Territoire d'Action Sociale		Les Mureaux		Territoire d'Action Sociale	
Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
762	121 180 €	1129	191 710 €	493	137 340 €	720	146 549€

Soit 64.2% des aides accordées par le territoire

Soit 93.8% des aides accordées par le territoire

* Fonds Solidarité Logement

Commission interinstitutionnelle des aides financières (C.I.I.A.F.)				Aide Sociale à l'Enfance (ASE)			
Les Mureaux		Territoire d'Action Sociale		Les Mureaux		Territoire d'Action Sociale	
Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
76	26 452 €	107	38 298 €	128	61 051 €	317	95 989 €

Soit 69.1% des aides accordées par le territoire

Soit 63.6% des aides accordées par le territoire

a) Les interventions sociales du titre du logement

En 2010, 216 locataires ont été assignés dans le cadre de la procédure des expulsions locatives.

147 dossiers de familles des Mureaux sont passés en Commission de Prévention des Expulsions Locatives d'Arrondissement (CLEPA).

Les Travailleurs sociaux du service se sont mis à disposition de ces personnes dans le cadre de la procédure de prévention des expulsions. En CLEPA, 62 situations étaient connues des travailleurs sociaux.

En 2010, 58 locataires ont fait l'objet d'une décision de la sous préfecture prononçant le concours de la force publique, ce qui représente 69% des concours prononcés sur le territoire Seine et Mauldre.

b) les aides accordées dans le cadre du Fond de solidarité Logement

Commune	Aides à l'accès	Aides au maintien	TOTAL	%
LES MUREAUX	123	274	397	50,57%
Total Territoire Seine et Mauldre	266	519	785	

En 2010, les travailleurs sociaux du Conseil général des Yvelines, intervenant sur la commune des Mureaux, ont instruit 397 demandes de FSL (Fonds Solidarité Logement) ce qui représente 50.57% des demandes formulées sur l'ensemble du territoire.

La grande majorité des demandes est faite dans le cadre du FSL maintien, soit 70% des demandes.

Le FSL accès au logement comprend :

- aide au mobilier
- dépôt de garantie
- dette locative antérieure
- mise en jeu de garantie
- premier loyer
- aide prestations diverses (assurances habitation, honoraires d'agence...)

Le FSL maintien au logement comprend :

- dette de loyer et charges
- aide assurance habitation
- fourniture eau
- fourniture électricité
- fourniture gaz

Sur l'ensemble du territoire les aides FSL accès représente un budget de 104 881,55€ et FSL Maintien 188 884,88€ soit un total de 296 766,43€

Les nouveaux logements construits dans le cadre de l'ANRU, ont conduit à un changement dans les quittances de loyers et charges.

En effet, de manière générale les charges étaient quittancées dans le cadre des charges collectives. Aujourd'hui les locataires disposent de compteurs indépendants tant pour l'eau que pour l'électricité et/ou le gaz. En fonction des situations familiales et des facilités à gérer leurs dépenses d'énergie, certaines familles se trouvent en grande difficulté pour honorer leurs factures réelles.

Conscient de ce phénomène, le bailleur ANTIN Résidences a mis en place un groupe de travail avec l'ODD (Office de Développement Durable), les associations Réciprocité et Energie Solidaire ainsi que l'association d'habitants du quartier des Bougimonts. L'objectif est de d'approcher les familles volontaires pour leur apporter une aide dans la maîtrise de l'énergie.

4. La PMI

a) • La consultation en centre de protection maternelle.

• Evolution des naissances – INSEE

2006 = 610

2009 = 639

Les chiffres des naissances 2010 seront connus en septembre 2011.

• Avis prénataux – rôle des sages femmes PMI.

- Nombre d'avis prénataux reçus en 2010 = 654 ce qui fait présager une augmentation des naissances en 2010.

- A partir des avis prénataux les femmes enceintes reçoivent une mise à disposition pour rencontrer une sage-femme de PMI pour information sur le suivi de grossesse et accouchement.

- 2 sages-femmes interviennent aux Mureaux, une par secteur depuis le 1^{er} mars 2010,

- 223 femmes enceintes ont été rencontrées en 2010 soit 34 % des femmes enceintes.

- Modalités de rencontre (à leur demande ou avec leur accord) :

Visite à domicile, permanences (deux par semaine), consultations prénatales (1 par semaine).

- Entretien prénatal précoce qui doit être proposé à toutes femmes enceintes (*loi du 5 mars 2007*) peut être réalisé par elles.

- Réunion des futurs parents : une fois par mois.

Mission : accompagner les parents à leur demande pendant une grossesse, a posteriori, s'il existe un problème médical, social ou psychologique. Ce travail est fait en lien avec un médecin traitant, la maternité et le service social pour accompagner la naissance et le retour à la maison.

Action Trait d'Union :

Partenariat maternité de Meulan et la PMI pour la continuité de l'accompagnement pendant la grossesse, à la naissance et organiser l'après naissance parents - bébé.

Rôle des six puéricultrices en prévention précoce et travail sur la parentalité :

- en prénatal pour accompagner la mère à préparer l'arrivée du bébé,

Rencontre de la mère en maternité, accompagnement après le retour à la maison.

- Accueil des parents en permanence, en consultation en centre de protection infantile mise en place des aides nécessaires en concertation avec la sage-femme, médecin, assistante sociale.

b) La consultation en centre de protection infantile.

Action de prévention précoce auprès des jeunes parents pour l'accueil, l'écoute, le dépistage, la prévention accompagnement par un médecin et une puéricultrice, de troubles médicaux, développements mentaux et relation parents – enfants.

Secteurs	Centre protection infantile	Nombre de consultation en 2010	File active	Nouveaux dossiers	Nombre d'examens effectués
2	24 (1 par semaine)	49	228	57	405
1	204 (2,5 par semaine)	105	192	75	881
2	204 (2 par semaine)	88	318	110	743
1	Blériot (2 par semaine)	92	238	66	878
TOTAL		334	976	308	2907

3 centres de protection infantile :

2 avec convention des locaux ville des Mureaux (24 et 204),

1 centre départemental (Blériot).

Nombre de consultation :

1 par semaine au 24,

2,5 par semaine au 204 secteur 1,

2 par semaine au 204 secteur 2,

2 par semaine à Blériot.

Soit 334 consultations en 2010.

Nombre d'examens effectués : 2907 par 4 médecins.

Nombre d'enfants en file active : 976

Si on compte environ 600 naissances par an aux Mureaux cela fait 3600 enfants de 0 à 6 ans avec 976 enfants suivis en consultation protection infantile en 2010 : 27 % des enfants de 0 à 6 ans.

Nombre de nouveaux dossiers : 308 en 2010

Ces centres sont très investis par les habitants en particulier le 204 avenue Paul Raoult.

c) Bilan de santé en classe de maternelle

Repérage des difficultés médico-psychosociales pouvant intervenir sur les acquisitions des enfants.

- 390 enfants ont été vus sur 593 enfants à voir soit 72,36 %

Les Mureaux sont découpés en deux secteurs d'action Sociale :

Secteur 1 : 177 enfants à voir 100 % ont été vus.

Secteur 2 : 362 enfants à voir, 213 enfants vus.

BILANS DE SANTE MATERNELLE - LES MUREAUX- 2009 – 2010					
Secteurs	Enfant à voir	Enfants Vus	%	Enfants Orientés	%
2	177	177	100	80	45.2
1	362	213	58.84	94	44.13
TOTAL	539	390	72.36	174	44.62

Secteur	Nombres d'enfants vus	OPH	Dentiste (caries)	Trouble du langage	IMC > 18	Trouble du comportement mental	MT vaccins	Pas de carnet de santé
1	177	25	17.6	16	17	3	41	5
2	213	25	13.82	12	4	2	44	27
TOTAL	390	50	61	28	21	5	85	32
%		12.82	15.64	7.18 *	5.38	1.28	21.8	8.20

** Uniquement 2 orthophonistes aux Mureaux*

Problème des enfants non francophones : 28 enfants ne parlent pas français sur 4 secteur soit 15,8 %. Une action de prévention serait utile pour favoriser les échanges parents – enfants, au centre de protection infantile, à Blériot.

- Troubles du comportement : 6 enfants.
- Ces enfants sont pris en charge par le CMPI des Mureaux.
- Ces chiffres ne prennent pas en compte les enfants déjà pris en charge.

Commentaires :

- 44,62 % des enfants ont été orientés.
 - Analyse des cours d'orientation : seuls sont notés les difficultés dépistés, inconnues auparavant.
 - **Troubles visuels** : 12,82 % 50 enfants conformément à la moyenne nationale. Il est à noter qu'il n'y a qu'un seul ophtalmologue aux Mureaux.
 - **Caries** : 61 enfants 15,6 % la plupart des dentistes refusent de faire les soins dentaires aux enfants < à 6 ans aux Mureaux.
 - **IMC > 18** : 21 enfants 5,38 % en moyenne nationale. Mise en place d'une consultation spécifique par un médecin du centre de protection infantile depuis le 1^{er} avril 2011.
 - **Troubles du langage** : 28 enfants sur le secteur 1, le nombre a augmenté (9% au lieu de 6% en 2008-2009) mais suite à une action de prévention aucun enfant reçu n'a de trouble du langage repéré à la maternelle

6. La jeunesse

a) La protection de l'Enfance

• Les évaluations d'informations préoccupantes (EIP) :

NOMBRE D'ÉVALUATIONS D'INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES			
2009		2010	
Les Mureaux	Territoire Seine et Mauldre	Les Mureaux	Territoire Seine et Mauldre
63	127	52	135

Soit 49.6% des EIP du territoire

Soit 38.5% des EIP du territoire

Le nombre d'EIP sur la commune des Mureaux a diminué entre 2009 et 2010 alors que sur cette même période le territoire Seine et Mauldre a connu une augmentation. Ainsi en 2010, la ville n'a été concernée que par 38.5% des EIP du territoire contre 49.6% en 2009.

TRANCHES D'ÂGE DES ENFANTS				
	2009		2010	
	Nombre	%	Nombre	%
0 – 2 ans	25	27%	17	23%
3 – 10 ans	41	44%	30	42%
11 – 14 ans	21	22%	17	23%
Sous Total (nombre d'enfants concernés par une EIP)	87	92%	64	87%
15 – 17 ans	5	5%	9	12%
18 – 21 ans	2	2%	0	--
TOTAL (nombre d'enfants concernés par une EIP)	94	100	73	100

Dans la logique de la diminution du nombre d'EIP, le nombre d'enfants concernés a également baissé. On note, en 2010, que les enfants de 15 ans et plus ont été davantage concernés (+5%).

• les mesures enfance

NOMBRE DE MESURES ENFANCE			
2009		2010	
<i>Administratives (AED, PCA, PCJMAJ, TISF)</i>	<i>Judiciaires (PCJ, AEMOJ)</i>	<i>Administratives (AED, PCA, PCJMAJ, TISF)</i>	<i>Judiciaires (PCJ, AEMOJ)</i>
104 (soit 72% des mesures au territoire)	178 (soit 62% des mesures au territoire)	128 (soit 71%des mesures au territoire)	222 (soit 58% des mesures au territoire)

De manière globale, le nombre de mesures enfance a augmenté entre 2009 et 2010 (+19%)

Sur la commune des Mureaux, les mesures judiciaires sont prédominantes, tant en 2009 qu'en 2010. Ce constat est semblable sur le territoire Seine et Mauldre.

Les mesures les plus impactées par cette évolution sont :

- les prises en charge jeunes majeurs : +40% (19 mesures en 2009 pour 32 en 2010)
- les AEMO judiciaires : +32% (71 mesures en 2009 pour 105 en 2010)
- les placements judiciaires : +8.5% (107 mesures en 2009 pour 117 en 2010)

Les prises en charge jeunes majeurs (PCJMAJ) peuvent être signées pour des jeunes dont la prise en charge judiciaire (PCJ) prend fin aux 18 ans du jeune ou dans le cas de nouvelles situations non connues de nos services.

En ce qui concerne l'âge des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, on note que la tranche d'âge des 11 à 15 ans est la plus représentée, suivie par les tranches d'âges des 6 à 10 ans et des 16 à 17 ans.

b) Les dispositifs jeunes

• Yvelines Campus

Le dispositif Yvelines Campus est une action de prévention du Conseil général pour les adolescents des Yvelines. Sont proposées des activités de loisirs gratuites sur différents sites départementaux aux adolescents de 11 à 17 ans inscrits dans une structure jeunesse associative ou municipale. Les adolescents accompagnés peuvent être des enfants de familles suivies dans le cadre d'un accompagnement social ou d'une mesure d'aide sociale à l'enfance. Par ailleurs, des travailleurs sociaux se sont associés au partenariat local en accompagnant conjointement, avec l'association Femmes Unies, des jeunes issus de cette association. (143 jeunes accompagnés sur le 1^{er} semestre 2011)

- **Bourse « permis d'agir »**

Le Conseil général subventionne, à hauteur de 500 €, le coût du permis de conduire des jeunes Yvelinois dont la famille n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu. En contrepartie, ils s'engagent à participer à des projets citoyens initiés par le Département. En 2010, 41 jeunes des Mureaux ont été aidés pour financer leur permis de conduire (24 filles et 17 garçons).

c) La prévention spécialisée

- **Association Les Vernes**

L'association a suivi 386 jeunes de 10 à 25 ans en 2010, dont 233 étaient déjà connus en 2009. La proportion de nouveaux suivis en 2010 est de 39.6%.

66.5% des jeunes étaient des hommes et majoritairement avaient entre 18 et 25 ans (66.06%).

Les problématiques repérées sont à 21% l'insertion professionnelle, à 18% la scolarité/formation, viennent ensuite les domaines de problématiques familiales (14%) et de loisirs (13%).

L'association a principalement fait des actions éducatives individuelles (40%) et un travail de rue (37%). |

[CE3]

6. Les subventions aux associations et à la commune en 2009

ORGANISME	DISPOSITIF	INTITULE DE L'ACTION	SECTION GEOGRAPHIQUE	BUDGET DE L'ACTION	MONTANT ACCORDE
Action pour Tous	DTAS	Aide et accompagnement des plus démunis	LES MUREAUX 1 et 2	6 150 €	1 000,00 €
AFIRM Les Mureaux	DEAFS	Projet de développement de la structure BAOBAB	LES MUREAUX 1	48 425 €	7 000,00 €
AMITIE DES MUREAUX N'DIOUM	DTAS	Formation Réseau solidaire pour la coopération décentralisée	LES MUREAUX 1 et 2	17 275 €	17 525,00 €
APCIA Association pour la promotion de la culture d'ici et d'ailleurs	DTAS	Ateliers de savoirs socio linguistiques	LES MUREAUX Vigne Blanche	79 944 €	1 000,00 €
APCIA Association pour la promotion de la culture d'ici et d'ailleurs	DEAFS	Accueil animation et sorties de proximité	LES MUREAUX Vigne Blanche Les Musiciens	79 944 €	2 200,00 €
APCIA Association pour la promotion de la culture d'ici et d'ailleurs	DEAFS	Médiation familiale scolaire et permanence juridique	LES MUREAUX Vigne Blanche	8 200 €	2 200,00 €
API Atelier Pédagogique Individualisé	DTAS	Atelier d'insertion sociale scolaire et professionnelle	LES MUREAUX - MEULAN - ECQUEVILLY - AUBERGENVILLE	240 000 €	8 000,00 €
Association des Parents de la Vigne Blanche	DEAFS	Prévention, dialogue et citoyenneté	LES MUREAUX Vigne Blanche	11 900,00 €	2 000,00 €
Association les Amis de la Zep de Mureaux	DEAFS	Ecole ouverte	LES MUREAUX 2	11 860 €	1 000,00 €
Association les Amis de la Zep de Mureaux	DEAFS	La lecture dans tous ses états	LES MUREAUX 1 et 2	106 200 €	2 500,00 €
Association les Amis de la Zep de Mureaux	DEAFS	Ruptures et continuités éducatives	LES MUREAUX 1 et 2	16 800 €	2 000,00 €
ORGANISME	DISPOSITIF	INTITULE DE L'ACTION	SECTION GEOGRAPHIQUE	BUDGET DE L'ACTION	MONTANT ACCORDE

Atelier Pédagogique Individualisé (API)	DEAFS	Prévention Générale Insertion Sociale Scolaire et Professionnelle	LES MUREAUX - MEULAN - ECQUEVILLY - AUBERGENVILLE	240 000 €	12 000,00 €
CCAS LES MUREAUX	DTAS	Point accueil solidarité	LES MUREAUX	77 841 €	15 000,00 €
CCAS LES MUREAUX	DTAS	Des Murs aux Toits	LES MUREAUX	223 300,00 €	25 000,00 €
Centre Social de la Vigne Blanche	DEAFS	Forum des parents-parentalité et échanges	LES MUREAUX 1	11 800,00 €	2 000,00 €
Centre Social de la Vigne Blanche	DTAS	Ouverture en soirée, Forum des jeunes	LES MUREAUX Vigne Blanche	5 600 €	2 000,00 €
Centre Social de la Vigne Blanche	DTAS	Femme dans la cité	LES MUREAUX Vigne Blanche	84 002,00 €	6 840,00 €
Centre Social de la Vigne Blanche	DTAS	Accueil parents-enfants Ludothèque	LES MUREAUX Vigne Blanche	27 800,00 €	2 000,00 €
Centre Social de la Vigne Blanche	DEAFS	Voyage autour du conte, création théâtrale, danse	LES MUREAUX 1	8 200,00 €	2 000,00 €
Centre Social de la Vigne Blanche	DTAS	Séjour jeunes	LES MUREAUX Vigne Blanche	32 000,00 €	10 000,00 €
Centre Social de la Vigne Blanche	DEAFS	Animations de proximité pendant les vacances scolaires	LES MUREAUX	38 500,00 €	12 000,00 €
Centre Social de la Vigne Blanche	DEAFS	Séjours familiaux	LES MUREAUX 1	588 045,00 €	8 000,00 €
CLUB DE GYM LES MUREAUX	DEAFS	Pas de vacances sans gymnastique	LES MUREAUX	11 000 €	2 500,00 €
EVEIL ENFANCE	DEAFS	Accueil Parents enfants	LES MUREAUX la Vigne Blanche	81 400,00 €	12 000,00 €
FEMMES UNIES	DEAFS	Les femmes unies	LES MUREAUX	4 675,00 €	1 000,00 €
LA GERBE	DD	Quand l'Humanitaire devient chemin d'insertion	ECQUEVILLY Zac du petit Parc	432 900 €	89 856,00€
l'Avenir Ensemble	DTAS	Dispositif d'écoute psycho social	LES MUREAUX - MEULAN -	22 413 €	9 360,00 €
Mairie des Mureaux	DEAFS	Lieu d'accueil et d'écoute parents enfants - Les primevères	LES MUREAUX 1 et 2	60 422,00 €	6 000,00 €
Mairie des Mureaux	DEAFS	Structure ouverte sportive au sein des quartiers	LES MUREAUX 1 ET 2	10 000,00 €	1 000,00 €
Mairie des Mureaux	DTAS	Chantiers postes ouverts	LES MUREAUX	250 000 €	5 000,00 €

Mairie des Mureaux	DTAS	Ateliers socio linguistique	LES MUREAUX 1 et 2	10 000 €	5 000,00 €
Mairie des Mureaux	DTAS	Regards des Muriautins	LES MUREAUX 1 et 2	19 700 €	1 500,00 €
ORGANISME	DISPOSITIF	INTITULE DE L'ACTION	SECTION GEOGRAPHIQUE	BUDGET DE L'ACTION	MONTANT ACCORDE
Mairie des Mureaux	DTAS	Opérations jeunesse	LES MUREAUX 1 ET 2	10 089,70 €	2 500,00 €
Mairie des Mureaux	DEAFS	Contrat Local de l'accompagnement de la scolarité (CLAS)	LES MUREAUX 1 et 2	195 827 €	15 000,00 €
Mairie des Mureaux	DEAFS	Favoriser l'accès de l'Ecole Multisports en direction des Jeunes en difficultés multiples	LES MUREAUX 1 et 2	19 500,00 €	1 000,00 €
Mairie des Mureaux	DEAFS	Centre Oxygène	LES MUREAUX 1 ET 2	20 800,00 €	2 000,00 €
Mode d'Emploi	DTAS	Espace Insertion des Mureaux	LES MUREAUX - 4 secteurs	141 800 €	115 100,00 €
Mode d'Emploi	DD	Accompagnement intensif en recherche d'emploi ou de formation	LES MUREAUX - 4 secteurs	123 450 €	116 600,00 €
MUREAUX SOLIDARITE	DTAS	Lien social- Accompagnement- Médiation	LES MUREAUX secteurs 1 et 2	63 675 €	2 000,00 €
OLIBRIUS	DTAS	Coup théâtre dans la cité	LES MUREAUX QUARTIER SUD : Bougimonts, Vigne Blanche, Musicines, Cité Renault, Bècheville	22 820,00 €	3 500,00 €
Point Accueil Ecoute Jeunes Les MureauxSOS DROGUE INTERNATIONALE	DEAFS	Actions de prévention : respect de soi et des autres en direction d'un public âgé entre 11 et 20 ans	LES MUREAUX 1 et 2	54 722 €	4 000,00 €
RELAIS ALIMENTAIRE	DTAS	Aide aux Démunis	LES MUREAUX - 4 secteurs	7 000 €	3 000,00 €
Syndicat Intercommunal du Val de Seine (SIVS) Pôle Ressources Intercommunal Lecture (PRIL	DEAFS	Prévention de l'illettrisme, insertion par l'éveil au livre et à la lecture des populations non lectrices, les plus éloignées de la lecture (enfants, jeunes et familles) du Val de Seine	LES MUREAUX et ECQUEVILLY	157 600,00 €	12 000,00 €

Syndicat Mixte de la Maison de la Justice et du Droit du Val de Seine Les Mureaux	DEAFS	Sensibilisation aux droits et aux devoirs des mineurs	LES MUREAUX 1 et 2 et MEULAN 1 et 2	21 000,00 €	5 000,00 €
Syndicat Mixte de la Maison de la Justice et du Droit du Val de Seine Les Mureaux	DEAFS	Sensibilisation aux droits et aux devoirs des adultes	LES MUREAUX 1 et 2 et MEULAN 1 et 2	21 000,00 €	2 000,00 €
TAEKWONDO SPORTING CLUB LES MUREAUX	DEAFS	Développer l'accès à la citoyenneté des jeunes des quartiers par le biais d'une pratique encadrée de Taekwondo	LES MUREAUX 1 et 2	7 750,00 €	3 000,00 €

Soit un montant total de **563 081 € pour les subventions accordées en 2010.**

7 – Synthèse du diagnostic

Evolution et structure de la population

Une population jeune : au 21 février 2009, la ville recensait 32 492 habitants dont 34 % de moins de 20 ans.

Un taux de natalité de 17,6 %, soit 3,2 % plus élevé que celui du département.

Une croissance similaire à celle du département malgré un taux de natalité supérieur (18 ‰)

Une mobilité réduite des ménages :

83,9 % des ménages vivent depuis 5 ans dans le même logement

Une proportion de jeunes et de personnes âgées plus importante que dans le Département des Yvelines

Les 15-29 ans représentent plus de 25% de la population (18,9% pour le département)

Les 60-74 ans représentent près de 21% comme le département mais, montrent une nette augmentation entre 1999 et 2007, moins visible sur le département et des problématiques spécifiques : population vieillissante dans les foyers non adaptés pour accueillir ce public.

Une forte proportion de familles avec enfant(s) :

72.7 % des ménages ont des enfants (couples et parents isolés confondus contre 64% dans les Yvelines).

La ville connaît une plus forte augmentation de familles monoparentales, de 3.4% entre 1999 et 2007, contre 1.5% sur le département. Elles représentent 17.2% des familles contre 12.8% à l'échelle départementale.

Les familles monoparentales sont un peu plus nombreuses dans les quartiers ZUS que dans l'ensemble de la ville, mais cette valeur reste du même ordre que celle enregistrée pour l'ensemble des ZUS (14,9%).

Un nombre plus important de familles nombreuses :

En 2007, les familles de 3 enfants et plus représentent 20.1 % contre 12.7% sur le département.

Diplômes et formation

La CAF a comptabilisé le nombre d'allocataires **jeunes de 16-19 ans inactifs** (non scolarisés et sans formation en cours). Sur la commune des Mureaux, **en 2009, cela représentait 195 jeunes** de cette tranche d'âge.

Arrêt de la scolarité massif chez les jeunes à partir de 18 ans.

Plus de la moitié des jeunes (53,5%) interrompent leurs études dès 18 ans.

Un taux important de non diplômés :

1/3 de la population n'a aucun diplôme.

De faibles niveaux de qualification.

36% des jeunes de plus de 15 ans n'ont pas de diplôme et 22% sont titulaires d'un BEP/CAP

Sous représentation des niveaux Bac +2 : 5,5% de moins que sur le département

Cette situation accentue la précarisation des familles. En effet, les jeunes restent chez leurs parents qui ne perçoivent plus les allocations familiales au titre de ces jeunes.

Emploi, population active, chômage

C'est une ville qui propose majoritairement des emplois qualifiés (6314 emplois cadres et professions intermédiaires contre 5647 emplois d'employés et d'ouvriers en 2007).

Le taux d'emploi est de 1, c'est-à-dire que le territoire offre autant d'emplois (12407 emplois) qu'il héberge d'actifs occupés (12284 actifs occupés âgés entre 15 et 64 ans).

Mais ces emplois locaux ne sont occupés qu'à hauteur de 30% par des habitants des Mureaux. Une des explications peut être le faible niveau de qualification de la population.

Une population ouvrière.

Les ouvriers représentent 46,6% des catégories socioprofessionnelles.

58 % des actifs ont un emploi.

Des emplois stables.

81% des salariés occupent un emploi soit dans la Fonction Publique soit en CDI.

Un taux de chômage (15,1%) supérieur à la moyenne départementale (8,3%).

Le chômage des femmes de 15-24 ans a augmenté de 21,6 % entre 2008 et 2009 alors que celui des hommes du même âge a baissé de 3,2 %

Pour la tranche d'âge des 50 ans et plus, le taux de chômage a augmenté de 40 % en 1 an chez les hommes, alors qu'il a baissé de 1,5 % chez les femmes.

Des femmes touchées par l'emploi précaire :

22,7 % des Muriatines sont à temps partiel

Revenus et niveau de vie

Des foyers modestes.

Un revenu fiscal moyen moitié moins élevé que celui du département (17 345 €)

56,5 % des foyers fiscaux sont non imposables.

Les bénéficiaires de la CMU des Mureaux représentent 69% de l'ensemble des bénéficiaires sur le territoire Seine et Mauldre.

Des minima sociaux en progression modérée

Au 1er janvier 2011, la commune des Mureaux compte 1620 bénéficiaires du RSA.

50.1 % des bénéficiaires du RSA se situent sur les quartiers des Musiciens, Bougimonts, Vigne Blanche et Bècheville.

45% des bénéficiaires (sur 1620) ont entre 25 et 34 ans.

En octobre 2010, 66,4% des bénéficiaires du RSA perçoivent un RSA socle (salaire de 0 à 500€/mois) et 14,77 % un RSA activité (salaire de plus de 500€).

Les Ex-API représentent 13,4 % des bénéficiaires du RSA. Parmi eux, 81% sont bénéficiaires du RSA majoré socle (salaire de 0 à 500€).

Des ménages en difficulté sociale.

Pour 2010, les habitants des Mureaux représentent 63 % de l'accueil du service social départemental de Seine et Mauldre

La typologie des besoins montre une prédominance dans le domaine de l'action sociale, à hauteur de 84%. Ce chiffre est à pondéré, le personnel d'accueil ne connaissant pas toujours la demande de la famille.

Logement

Une majorité de Muriatins est locataire :

56.5% des ménages sont locataires, dont $\frac{3}{4}$ en logement social.

Un parc locatif social important :

La commune comprend 12 bailleurs sociaux

42.9% de la population est logée dans des logements sociaux.

Ces logements sont, pour une grande partie, vétustes et connaissent des plans de réhabilitation depuis quelques années.

En 2013, 3661 logements auront été impactés par la rénovation urbaine, qu'il s'agisse de logements neufs, réhabilités ou résidentialisés.

Des ménages en difficulté dans le paiement de leur loyer et charges :

63 % des assignations du territoire concernent Les Mureaux

Sur certaines opérations d'ores et déjà livrées on peut se rendre compte que les locataires, non formés au changement de fonctionnement du mode de chauffage, ne maîtrisent pas leurs dépenses d'énergies et se trouvent face à des factures très élevées. On trouve donc ici des situations de précarité énergétique, avec des ménages qui peinent à faire face à leurs dépenses d'énergie. Il est donc nécessaire d'accompagner ces locataires vers une modification de leurs usages en matière de consommation d'eau et chauffage.

Un parc privé fragilisé :

En 2007, 27 % des locataires du parc privé étaient sous le seuil de pauvreté.

Une surreprésentation des propriétaires très sociaux (33 % contre 14 % dans le département atteignent 60 % du plafond PLUS).

↳ Petite enfance, enfance, jeunesse

Une offre d'accueil petite enfance diversifiée :

6 structures d'accueil collectif (soit 149 places)

Un nombre d'assistante maternelle peu important et malgré tout en sous activité : 162 dont 42 en crèche familiale (soit 375 places). Une centaine de demande d'agrément est restée insatisfaite en 2010. [CE4]

Une offre de loisirs hors temps scolaire abondante pour les enfants de 6 à 16 ans

Arrêt massif de la scolarité chez les jeunes à partir de 18 ans :

Seuls 46,5 % des jeunes de 18-24 ans sont encore scolarisés sur les Mureaux contre 57,6 % à l'échelle du département

Sur-représentation de la sortie précoce du système éducatif dans les quartiers sud de la ville.

Des jeunes à la charge de leurs parents :

L'accès des jeunes en logement autonome connaît un recul depuis 1999. En effet, aux Mureaux, plus de 5% des 20-24 ans étaient en logement, seuls, contre 3% en 2007.

Parmi les 25-29 ans et les 30-34 ans, une proportion nettement inférieure aux moyennes de référence est « chef de famille », ce qui signifie qu'une part assez importante des personnes de ces classes d'âge éprouve des difficultés de décohabitation.

Des parents parfois en difficulté dans l'éducation de leurs enfants :

38 % des Evaluations d'Information Préoccupante du territoire concernent la commune des Mureaux

En 2010, **386 jeunes sont suivis en prévention spécialisée**, 39.6% sont des nouveaux suivis. Principalement **des hommes (66.5%)**, les jeunes sont majoritairement âgés de **18 à 25 ans (66.06%)**.

Les problématiques les plus souvent rencontrées : **insertion professionnelle (21%) et scolarité/formation (18%)**.

Dans le cadre du **dispositif Yvelines Campus**, **143 jeunes ont été accompagnés sur le 1^{er} semestre 2011** : enfants de familles suivies dans le cadre d'un accompagnement social, d'une mesure d'aide sociale à l'enfance et issus de l'association femmes unies avec laquelle des travailleurs sociaux se sont associés au partenariat local [CE5]

↳ Personnes âgées, personnes handicapées

- **Le nombre de personnes âgées est relativement peu élevé dans la population** (4% de 75 ans et plus en 2007 aux Mureaux contre 6% en moyenne départementale et régionale) mais, qui a cependant assez fortement augmentée depuis 1999 (935 personnes de 75 ans et plus en 1999 contre 1172 en 2007 soit un taux d'évolution annuel de 2,86%). **La tranche d'âge 60 – 74 ans a connu la plus forte augmentation (+ 4%)**.

En 2007 on dénombrait 4788 personnes de plus de 60 ans et on estime qu'en 2017 ils seront 9062 soit près du double en 10 ans.

- Une population vieillissante dans les foyers AFTAM

La commune compte deux foyers AFTAM qui connaissent un vieillissement de leur population.

Il est à noter que sur le foyer Paul Raoult, 52 % des résidents ont plus de 60 ans et que ceux-ci représentent plus de 46 % sur Nouvelle France.

- Une offre de maintien à domicile existante :

Le CCAS propose des services de prise en charge des séniors :

- Des soins infirmiers à domicile qui ont concerné 14 personnes en 2010 dont 23 âgées de 80 à 89 ans et 11 personnes en grande dépendance
- Des prestations à domicile : 68 personnes bénéficient d'un portage de repas dont 37 sont âgées de 80 à 89 ans ; 126 personnes sont bénéficiaires de la téléalarme qui permet un maintien à domicile sécurisé.

Un projet d'EHPAD est en cours, ce qui devrait permettre de répondre aux besoins.

- Des réponses existantes en direction des personnes handicapées sur la commune et le territoire

Scolarisation des enfants handicapés : sur l'année scolaire 2009/2010, en école maternelle et élémentaire 103 enfants sont scolarisés. Deux classes d'intégration scolaire CLIS sont mises en place sur les établissements. Au collège et au lycée pour cette même année scolaire de référence 35 enfants sont scolarisés.

En 2009, 2900 demandes de carte d'invalidité ont été faites (taux d'incapacité à 80% ou plus).

En 2009, on dénombre 29 adultes travaillant en ESAT.

La santé

- Une offre médicale qui diminue :

L'offre de soins de médecins généralistes est de 28, soit 1/1160 habitants, dans les Yvelines, le rapport est 1/1175. Il est constaté qu'aux départs en retraite des médecins généraliste, leur cabinet ne trouve pas, ou rarement, reprenneur.

La ville accueille des médecins spécialistes dans une proportion moins adaptée à la population.

En effet, il n'y a, par exemple, qu'un ophtalmologiste et un médecin ORL. Ces praticiens sont parfois contraints de refuser l'accueil de nouveaux patients et n'assure pas les urgences dans leur domaine.

Un atelier santé ville (ASV) a vu le jour en 2006. Ses actions, qui concernent les quartiers politique de la ville, se concentrent sur quatre grands axes :

- La sensibilisation à la santé mentale
- La promotion de l'hygiène et de la santé
- La prévention des cancers
- L'accompagnement des pathologies liées au vieillissement

Elles prennent des formes variées et adaptées aux publics concernés et aux spécificités du territoire, dans une optique intergénérationnelle et interculturelle : ateliers, formations, groupes d'échange de parole, information et sensibilisation... en partenariat avec les services de santé locaux.

L'ASV s'attache également à mettre en place des services gratuits et ouverts à tous : consultations psychologiques, dentaires ou encore de nutrition, cours de gymnastique pour les personnes âgées, vaccinations...

Pour apporter une réponse au manque de praticiens sur la commune en optimisant l'offre de soins un travail est en cours pour mettre en place une maison de santé pluri-professionnelles.

- Le suivi des enfants :

390 enfants sur 593 ont été vus en bilans de santé en école maternelle par le Conseil Général en 2009/2010, soit 72.36%.

Les problématiques principalement repérées concernent : **les caries dentaires** (15,6 %), **les troubles visuels** (12.82%) et **la surcharge pondérale** (5,38%).

En 2010, 2907 enfants des Mureaux ont été vus en consultations PMI.

En moyenne, **chaque semaine 55 enfants sont reçus en consultations PMI sur la ville des Mureaux.**

↳ Synthèse générale des ressources et faiblesses de la commune

→ Les ressources

- Un territoire dynamique : périmètre de l'OIN, vallée de l'automobile, maison de la terre, ZFU
- Une mobilisation des élus
- Un plan de rénovation urbaine ambitieux
- Un acteur du Développement Durable : Agenda 21
- Une population jeune
- Un niveau d'équipement élevé
- Un tissu associatif dense
- Une évolution vers une communauté d'agglomération

→ Les faiblesses

- Des parents en difficulté dans l'éducation de leurs enfants
- Une déscolarisation précoce
- Un bas niveau de qualification
- Une insertion difficile pour les jeunes de 15 à 29 ans
- Un taux d'activité et d'emploi inférieur à la moyenne départementale
- Un taux de chômage élevé
- Un niveau de revenu fiscal faible
- Une précarisation des familles monoparentales et des chômeurs de plus de 50 ans
- Une précarisation énergétique en augmentation Vieillesse de la population
- Un réseau partenarial à formaliser

Conclusion

La ville des Mureaux est riche de nombreux dispositifs mis en place dans les quartiers ZUS et politique de la ville. Pour autant, le manque de connaissance des dispositifs mis en place par chacun, peut donner un manque de cohérence et d'efficacité.

Ville dynamique, pleine de ressources, les actions innovantes y sont en grand nombre. Malgré tout, ce diagnostic met en exergue les problématiques suivantes :

- **Une nécessité de soutien sur les problèmes éducatifs et de parentalité,**

- **Une forte proportion de jeunes avec un faible taux de diplôme et une mise à l'emploi difficile,**

- **Nécessité d'accompagner les familles sur l'appropriation des changements dans leur environnement et dans leur logement dans le cadre d'une politique de développement durable,**

- **Importance d'une population vieillissante dans les foyers inadaptés et précarisation des femmes seules de plus de 60 ans.**

**Programme
d'Actions
2012-2014**

AXE 1

Territoire d'action sociale Seine et Mauldre
Commune : des Mureaux

Soutenir la parentalité : accompagner dans le cadre de la prévention, les enfants et leur famille

Intitulé de l'action 1 :

Guide : Etre parent aux Mureaux

Pilote :

Ville des Mureaux
Conseil général

Chefs de projet :

- Ville :
Service Initiative Jeunesse
- Conseil général :
Conseillers Experts

Equipe projet :

- CCAS
- Caisse d'Allocations Familiales
- Conseil général
- Mairie
- Services Municipaux
- SESSAD
- Education Nationale
- AGGHVS
- CAMPS
- Centre de loisirs
- Coordinatrice pour le temps de l'éducation

Principaux éléments de constats :

Une offre de service dense pour les enfants mais :

- De nombreuses actions non coordonnées
- Des demandes non satisfaites ou partiellement
- Une information trop dispersée
- Un manque de lisibilité des outils : multiples guides existants
- Pas de lisibilité des services pour l'accueil des enfants handicapés

Enjeux de l'action :

- Recenser toute l'offre enfance jeunesse de tous les services et institutions de la ville,
- Appropriation de l'offre par les habitants.

Public prioritaire de l'action :

- Familles avec enfants,
- Nouveaux arrivants,
- Futurs parents,
- Enfants adolescents, jeunes.

Objectifs de l'action :

- Favoriser l'accès aux services enfance et jeunesse, y compris pour les enfants porteurs de handicap, par une déclinaison de l'offre de service lisible et compréhensible par tous.

Eléments du projet / déroulement de l'action :

- Répertorier les actions existantes avec tous les partenaires,
- Décliner l'offre de façon lisible et communicante,
- Editer un guide à destination des habitants en version papier et numérique (site de la ville),
- Remise à jour par chaque partenaire tous les semestres sur le site.

Calendrier :

Janvier 2012 à décembre 2012

Mise à jour du guide en 2013 et 2014

Moyens nécessaires pour la réalisation de l'action :**- Moyens humains :**

1 Contrat d'Accompagnement pour l'Emploi

- Moyen matériel :

Guide papier et internet

- Moyen financier :

CAE : 2112 € (Mairie)

15572 € (Conseil général)

Edition du guide « Etre parents aux Mureaux » : 10 000 €

Elaboration du site : 2 000 €

Soit un total de 29 684 €

Partenaires associés :

Travailleurs Sociaux, les partenaires institutionnels et associatifs du Territoire.

Modalités d'évaluation / indicateurs retenus :

- 1) Nombre de partenaires participants,
- 2) Edition du guide,
- 3) Enquête auprès des habitants.

Date de validation : 13/02/2012

Monsieur GARAY
Maire des Mureaux

Agnès ETENDART
Directrice d'Action Sociale
du Territoire Seine et Mauldre

AXE 1

Territoire d'action sociale Seine et Mauldre
Commune : des Mureaux

Soutenir la parentalité : accompagner dans le cadre de la prévention, les enfants et leur famille

Intitulé de l'action 2 :

Information des acteurs sur la prévention et la protection de l'enfance

Pilote :

Ville des Mureaux
Conseil général

Chefs de projet :

- **Ville**
Pôle CSP (citoyenneté, solidarité et proximité)
- **Conseil général : RASS**
Secteur d'Action Sociale
les Mureaux 1

Equipe projet :

- CCAS
- Conseil général
- SESSAD
- Réussite Educative
- Education Nationale
- Assistant Eveil Enfance
- Coordinatrice du temps de l'éducation

Principaux éléments de constats :

- Les principes qui régissent la protection de l'enfance sont méconnus et non maîtrisés par les acteurs locaux intervenant auprès des enfants sur le territoire (en dehors des professionnels de l'action sociale). Il en résulte des représentations erronées qui génèrent un seuil de tolérance beaucoup trop élevé ou au contraire une non-transmission des informations préoccupantes.

Enjeux de l'action :

- Permettre aux acteurs locaux d'acquérir un niveau d'information commun.
- Favoriser l'évolution et l'adaptation des pratiques professionnelles.

Public prioritaire de l'action :

- L'ensemble des professionnels intervenant auprès des enfants mineurs (animateurs, éducateurs sportifs et culturels, enseignants, médiateurs,...).

Déroulement de l'action :

Informers, former et accompagner les équipes en matière de prévention des difficultés éducatives :

- Organiser un colloque sur la prévention des difficultés éducatives et la protection de l'enfance qui recouvrirait tous les champs concernés : historique, sociologique, juridique, psychologique et éducatif. Ce temps fort pourrait être le démarrage d'un processus de qualification des acteurs locaux.
- Développer un programme de formation ouvert aux professionnels du territoire intervenant dans le domaine de l'enfance et de l'éducation. Ce programme serait construit en fonction des demandes des acteurs de terrain.

Si la formation et l'information sont des passages indispensables, la mise en œuvre des apprentissages théoriques ne peut être efficace sans accompagnement des équipes. Ainsi, l'évolution et l'adaptation des pratiques professionnelles pourraient être assurées.

Objectif de l'action :

- Améliorer la prévention de l'enfance sur la ville,
- Permettre aux acteurs locaux d'acquérir un niveau d'information et de culture commun,
- Favoriser l'évolution et l'adaptation des pratiques professionnelles par des formations.

Calendrier :

- Colloque : 1^{er} semestre 2012
- Cycle de formation : élaboration du programme et des contenus au 1^{er} semestre 2012 et mise en œuvre à partir de septembre 2012.
- Accompagnement des équipes : fonction assurée par le RESAA (Réseau Ecoute Sociale Adultes Adolescents) à partir du deuxième trimestre 2012.

Action reconduite en 2013 et 2014

Moyens nécessaires pour la réalisation de l'action :**- Moyens humains :**

Intervenant pour le colloque
Psychologues du RESAA
Prestataire formation

- Moyens matériels :

Locaux pour accueillir le colloque et les temps de formation

- Moyens financiers :

Intervenant colloque : 8 500 €
Prestataire Formation : 20 000€

Soit un total de 28 500 €

Partenaires associés :

Tous les acteurs intervenants auprès d'enfants (enseignants, animateurs, travailleurs sociaux,...)

Modalités d'évaluation / indicateurs retenus :

- Nombre de participants,
- Analyse des interventions enfance : EIP, AEP,...

Date de validation : 13/02/2012

Monsieur GARAY
Maire des Mureaux

Agnès ETENDART
Directrice d'Action Sociale
du Territoire Seine et Mauldre



AXE 1

Territoire d'action sociale Seine et Mauldre
Commune : des Mureaux

Soutenir la parentalité : accompagner dans le cadre de la prévention, les enfants et leur famille

Intitulé de l'action 3 :

Un code couleur pour comprendre

Pilote :

Ville des Mureaux
Conseil général

Chef de projet :

Ville
Direction politique de la ville et
cohésion sociale

Conseil général
RASS – Secteur d'Action Sociale
des Mureaux

Equipe projet :

- CCAS
- SESSAD
- Eveil Enfance
- Dispositif Réussite
Educative
- Inspecteur de
l'éducation nationale
- Education Nationale
- CPAM

Principaux éléments de constats :

- Des difficultés pour certains parents d'accéder au contenu du courrier du fait du manque de maîtrise de la langue française
- Des enfants servent de relais dans la traduction des courriers, se pose alors la question de la retranscription du message, ainsi que le risque de « *parentification* » des enfants.
- Une expérience pilote, des assistantes sociales scolaires, a démontré les plus values de ce mode de communication : importance du message facilement identifié par les familles.

Enjeux de l'action :

- Développer des modes de communication communs aux institutions en direction des familles ne maîtrisant pas suffisamment la langue française.

Public prioritaire de l'action :

- Parents ne maîtrisant pas suffisamment la langue française.

Objectifs de l'action :

- Favoriser la communication, la compréhension via un code couleur sur les différents documents administratifs et courriers.
- Permettre à chaque personne d'être à minima informé du degré d'importance du courrier par le biais d'un code couleur.
- Rendre de plus en plus acteur chaque personne en difficulté par rapport à l'écrit.

Eléments du projet / déroulement de l'action :

- Création d'un logo différent sur les courriers selon le message destiné aux parents.
- Consultation, information des professionnels et des parents
- Recueil d'avis et d'adhésion des partenaires
- Elaboration du code partagé
- Période d'essai
- Bilan et généralisation de l'action

Calendrier :

2^{ème} trimestre 2012

Poursuite de l'action en 2013 et 2014

Moyens nécessaires pour la réalisation de l'action :**- Moyens humains :**

Mettre en place d'un groupe de suivi du projet

- Moyens matériels :

Création des logos

- Moyens financiers : 0 €**Partenaires associés :**

- Ville des Mureaux
- Conseil général
- Etablissements scolaires
- Etablissements médico-sociaux et socio-éducatifs
- Associations d'action sociale, éducative ou culturelle
- Sécurité sociale, trésor public, mission locale, etc...

Modalités d'évaluation / indicateurs retenus :

- appropriation et utilisation du code couleur par les partenaires et les familles,
- nombre de courrier avec code couleur expédiés aux parents # délais des réponses obtenus.

Point d'attention

- respect de la confidentialité

Date de validation : 13/02/2012

Monsieur GARAY
Maire des Mureaux

Agnès ETENDART
Directrice d'Action Sociale
Du Territoire Seine et Mauldre

AXE 1

Territoire d'action sociale Seine et Mauldre
Commune : des Mureaux

Soutenir la parentalité : accompagner dans le cadre de la prévention, les enfants et leur famille

Intitulé de l'action 4 :

Le réseau des parents des Mureaux

Pilote :

Ville des Mureaux
Conseil général

Chef de projet :

Ville
Service Initiative Jeunesse

Conseil général
Secteurs d'Action Sociale des
Mureaux

Equipe projet :

- CCAS
- Service de la ville
- Education Nationale
- Travailleurs sociaux et médico-sociaux du territoire

Principaux éléments de constats :

- De nombreux parents possèdent des compétences mobilisables,
- Un manque d'estime de soi des parents face à leur responsabilité,
- Des actions de soutien à la parentalité qui ne parviennent pas toujours à concerner toutes les familles, notamment les plus en difficulté,
- Une grande méfiance ou ignorance des dispositifs d'aide à l'enfance,
- Un manque de lisibilité et de coordination des initiatives parentales existantes,
- De nombreux parents touchés par les associations de quartier.

Enjeux de l'action :

- Mobiliser et valoriser les parents
- Favoriser la mixité sociale

Public prioritaire de l'action :

- Les parents de la commune

Objectifs de l'action :

- Mobiliser des Associations de parentalité déjà existantes
- **Renforcer le soutien parental**
 - Améliorer le quotidien des familles,
 - Renforcer les pères et mères dans leur rôle,
 - Responsabiliser les parents,
 - Réduire l'isolement,
 - Prévenir la violence.
- **Renforcer la prévention**
 - Restaurer l'autorité.
- **Développer la communication entre les institutions et les familles**

- **Développer la citoyenneté**
 - Prendre conscience du rôle social de la famille dans la famille.
- **Initier une démarche participative et faire émerger des mères et pères ressources**
 - Acquérir la méthode de concertation/action
- **Réduire les coûts de prise en charge sanitaire et sociale**
- **Autonomiser les individus**
 - Mise en œuvre de la recherche de solution par la concertation/action.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- S'appuyer sur les associations : APCIA, Mureaux Solidarité, Eveil Enfance, Parents de Vigne Blanche,
- S'appuyer sur les acquis de la ville pour proposer une montée en puissance du potentiel des parents pour en faire des acteurs du mieux vivre ensemble,
- Mettre en place des ateliers de vie de famille avec 8 à 10 parents, découverte et pratique de la concertation/action pour améliorer la vie de famille,
- Construire un réseau parental pour améliorer la vie dans et entre les quartiers,
- Former les animateurs à la concertation/action pour pérenniser l'action,
- S'inscrire dans une dynamique par un suivi de formation et mise en réseau des animateurs,
- Déroulement de l'action : les rencontres ont lieu tous les 15 jours, heures et lieux fixes.

Eléments du projet / déroulement de l'action

- Permettre aux parents de :
 - . identifier leurs ressources propres, leurs compétences à partir de leurs pratiques quotidiennes, leur savoir-faire,
 - . partager leur questionnement avec le groupe, ouvrir le champ des possibles,
 - . sélectionner un savoir-faire, se l'approprier, se projeter dans une application adaptée à soi,
 - . appliquer ce savoir-faire,
 - . évaluer le changement,
 - . définir les prochaines étapes de progression.
- Soutenir les parents dans la démarche grâce aux associations de quartier.

Calendrier :

- **Préparation : 1^{er} trimestre 2012**
 - . Repérage par les associations des parents ressources
 - . Mise en place du dispositif
 - . Formalisation du dispositif : Animation de réunions de présentation du projet auprès des associations.
- **Mise en œuvre : 1^{er} semestre 2012**
 - . Démarrage : mars 2012 - avril 2012
 - . Animation d'ateliers de vie de famille : avril 2012 à juin 2012
 - . Réunion inter-quartier des parents des ateliers : juillet 2012
- **Bilan : Septembre 2012**
 - . Restitution et lancement du Réseau des parents des Mureaux aux partenaires
- **Déploiement : Octobre 2012**
 - . Mise en Réseau des parents des Mureaux
 - . Formation des animatrices : Octobre à décembre 2012

- **Soutien de la démarche par les associations de quartier**
 - **Perspectives : 2013 et 2014**
- 1- Démultiplier les ateliers vie de famille, animés par les animatrices des Mureaux pour essaimer l'action sur d'autres quartiers, à partir de janvier 2013 et poursuite en 2014
 - 2- Accompagner les parents dans la réussite éducative pour l'animation du réseau des parents sur les thèmes choisis conjointement par les partenaires et les parents. Mise en place de moyens pour délivrer des informations sur ce qui existe pour les parents, mutualisation des ressources et des expériences locales, à partir de décembre 2012.
 - 3- Dynamiser les animatrices par leur mise en réseau : formation continue, à partir de janvier 2013 et poursuite en 2014
 - 4- Restituer régulièrement des progrès des réussites auprès des pilotes du projet.

Moyens nécessaires pour la réalisation de l'action :

Ateliers vie de famille sur 3 quartiers à définir.

- **Moyens humains :**
 - Intervenants /
 - ✓ Prestataire
 - ✓ Un coordinateur local
 - Adultes relais et animateurs
 - Acteurs de terrain
 - Associations APCIA, Eveil Enfance, Mureaux Solidarité, Parents VB.
- **Moyens matériels :**
 - Lieux d'accueil et de proximité conviviaux
 - Plan communication.
- **Moyens financiers :**
 - Renouvellement des subventions aux associations : APCIA (2000€ DEAFS), Mureaux Solidarité (2000€ DTAS), Eveil Enfance (19000€ DEAFS), Parents de Vigne Blanche (2000€ DEAFS) : soit 25 000€/CG reconduit et 19 500 €/ Ville
 - Mise en place du dispositif atelier vie de famille et animation de 3 ateliers, de 6 réunions chacun (prestataire)
 - Formation de 6 à 8 animatrices (adultes Relais ou autres animatrices) et formation continue par an pour un groupe de 6 à 10 personnes, soit action nouvelle : 25 000 €.

Soit un total de 69 500 € (actions reconduites financées en 2011 et nouvelle action)

Partenaires associés :

- CAF
- Les associations de la ville du Territoire
- Les institutions ville.

Modalités d'évaluation / indicateurs retenus :

- Nombre d'ateliers vie de famille réalisés
- Nombre de parents participants aux ateliers
- Nombre d'animateurs concertation/action formés
- Evaluation qualitative à déterminer.

Date de validation : 13/02/2012

Monsieur GARAY
Maire des Mureaux

Agnès ETENDART
Directrice d'Action Sociale
du Territoire Seine et Mauldre

AXE 1

Territoire d'action sociale Seine et Mauldre

Commune : des Mureaux

Soutenir la parentalité : accompagner dans le cadre de la prévention, les enfants et leur famille

Intitulé de l'action 5 :

Ecoute conseil dans les écoles

Pilote :

**Ville des Mureaux
Conseil général**

Chefs de projet :

Ville

Direction politique de la ville et de la cohésion sociale

Conseil général : Travailleurs sociaux :

Sandra Guénand (Groupe scolaire Jean Jaurès)

Laure Noblia-Leteil (Groupe scolaire Jean Macé)

Equipe projet :

- Travailleurs sociaux et médico-sociaux du Conseil général
- Inspecteur de l'Education Nationale
- Enseignants
- Centre de loisirs

Principaux éléments de constats :

- Le suivi et les actions de prévention des enfants de la commune des Mureaux avec l'intervention de la PMI et par les bilans de 4 ans garantissent une vision globale du développement de ces enfants et facilitent l'orientation au niveau du soin.
- Les collèves bénéficient de l'intervention d'une assistante sociale qui peut, par sa mission, intervenir auprès des jeunes présentant des difficultés et de leur famille pour favoriser la résolution des problèmes.
- Les enfants scolarisés de maternelle au CM2 ne bénéficient pas d'une intervention sociale alors que pendant cette période peuvent apparaître des problématiques qui peuvent s'enkyster avec le temps si des mesures de prévention ne sont pas mises en œuvre.
Des enfants peuvent présenter des difficultés scolaires ou des comportements inadaptés qui peuvent être liés à une situation familiale sociale qui se dégrade (surendettement, perte d'emploi, séparation, décès d'un membre de la famille, etc.).
- Actuellement des dispositifs (RASED, CLAS, DRE...) et intense (ITP) existent mais ne suffisent pas à gérer l'ensemble des problématiques. Faute de pouvoir intervenir à temps, des signalements sont effectués dans le cadre de la protection de l'Enfance.

Enjeux de l'action :

- Montrer et proposer au public une autre façon de travailler (aller à la rencontre des familles),
- Eviter des signalements en travaillant en amont sur les situations,
- Mettre en place un travail pluridisciplinaire de prévention,
- Développer un partenariat avec les enseignants en maternelle et en primaire.

Public prioritaire de l'action :

Toutes les familles souhaitant une aide

Objectifs de l'action :

- Informer les familles pour favoriser l'accès aux droits,
- Soutenir les familles dans les difficultés liées à la parentalité,
- Renforcer la prévention et protection de l'Enfance.

Eléments du projet / déroulement de l'action :

- Présentation du projet aux directeurs respectifs
- Rencontre avec les adultes relais de l'association des « Amis de la ZEP »
- Présentation des missions du Conseil général des Yvelines aux enseignants et aux familles
- Rédaction de la charte de confidentialité
- Une fois toutes les 3 semaines : permanence d'une équipe pluridisciplinaire (travailleur social, puéricultrice, travailleur social enfance) dans les écoles du quartier des Musiciens et centres de loisirs pendant les vacances scolaires
- Pour le groupe scolaire de Jean Macé : Participation aux lieux d'accueil des parents (autour de lecture de livres) les lundis matins de 8h20 à 8h50

Calendrier :

1 fois toutes les 3 semaines (hors vacances scolaires)
Bilan à chaque fin d'années scolaires en 2012, 2013 et 2014

Moyens nécessaires pour la réalisation de l'action :**Moyens humains :**

Equipe de travailleurs sociaux et médico-sociaux et professionnels de structure d'accueil d'enfants

Moyens matériels :

Salle de réunion et bureau d'entretien pour recevoir les familles

Moyens financiers :

Total : 0 euros

Partenaires associés :

- CCAS
- Centre de loisirs
- Médiathèque
- Structure d'accueil enfance/ espaces de quartiers

Modalités d'évaluation / indicateurs retenus :

- Adéquation entre le nombre de permanences prévues par le planning et celles effectivement réalisées
- Nombre de situations énoncées avec l'équipe d'enseignants
- Nombres de familles reçues en permanences dans les écoles et centre de loisirs
- Adéquation entre les problématiques et les orientations faites
- Evolution de la situation de l'enfant par le travail avec la famille
- Nombre de signalement au cours de l'année scolaire

Date de validation : 13/02/2012

Monsieur GARAY
Maire des Mureaux

Agnès ETENDART
Directrice d'Action Sociale
du Territoire Seine et Mauldre

AXE 1

Territoire d'action sociale Seine et Mauldre

Commune : des Mureaux

Soutenir la parentalité : accompagner dans le cadre de la prévention, les enfants et leur famille

Intitulé de l'action 6 :

Agir pour le handicap

Pilote :

Ville des Mureaux
Conseil général

Chefs de projet :

Ville
Pôle de citoyenneté, solidarité et proximité

Conseil général
Conseillers Experts

Equipe projet :

- Mairie : Organisateur de la semaine du handicap
- CCAS
- Travailleurs Sociaux du Conseil général
- SESSAD
- CHL
- Centre de loisirs
- Tous les partenaires institutionnels et associatifs

Principaux éléments de constats :

- De nombreux dispositifs qui accueillent les enfants de la ville mais, ils ne sont pas suffisamment utilisés par les parents d'enfants handicapés.
- Une nécessité de rendre accessible ces dispositifs à tous.
- Un manque d'information et de sensibilisation des acteurs pour permettre d'intégrer naturellement les besoins spécifiques des enfants handicapés.
- 12 enfants relevant du handicap sont déjà accueillis. Volonté d'augmenter cet accueil.

Enjeux de l'action :

- Permettre l'accueil d'enfants présentant un handicap dans tous les dispositifs existants (loisirs, sportifs,...)
- Changer la représentation du handicap des professionnels et des habitants

Public prioritaire de l'action :

- Les professionnels de la ville accueillant les jeunes
- Les habitants de la ville

Objectifs de l'action :

- Favoriser une culture commune à tous les professionnels de la ville (mairie, Conseil général, associations, centre de loisirs) afin de changer les modes de représentation du handicap.
- Sensibiliser les habitants de la ville au handicap

Éléments du projet / déroulement de l'action :

- Mise en place d'une journée sur le handicap : échanges sous forme d'ateliers avec les partenaires du handicap sur une demi-journée en direction des acteurs.
- Réalisation d'un parcours du handicap pour sensibiliser et mettre en situation
- Avec l'équipe projet réalisation de l'organisation de la journée handicap à intégrer dans la semaine du handicap organisée par la ville.
- Matinée : stands tenus par les partenaires associés et réalisation du parcours handicap avec l'intervention de la Gerbe
- Repas : partage entre les professionnels et partenaires
- Après-midi : conférence par intervenant extérieur.

Calendrier :

1^{er} semestre 2012 : Organisation de la journée handicap

2^{ème} semestre 2012 : Réalisation de la manifestation

Action reconduite en 2013 et 2014

Moyens nécessaires pour la réalisation de l'action :**Moyens humains :**

Conférencier

Intervention de la Gerbe (parcours handicap)

Moyens matériels :

Locaux pour accueillir la manifestation

Repas pour les partenaires

Moyens financiers :

Financement du conférencier et du repas : 8000 €

Soit un total de 8000 €

Partenaires associés :

- SESSAD
- IME
- LA GERBE
- SAVS du 95 (spécificité sur la cécité et surdité)

Modalités d'évaluation / indicateurs retenus :

- Nombre de participants,
- Enquête de satisfaction,
- Nombre d'enfants handicapés accueillis dans les structures.

Date de validation : 13/02/2012

Monsieur GARAY
Maire des Mureaux

Agnès ETENDART
Directrice d'Action Sociale
du Territoire Seine et Mauldre

AXE 1

Territoire d'action sociale Seine et Mauldre
Commune : des Mureaux

Soutenir la parentalité : accompagner dans le cadre de la prévention, les enfants et leur famille

Intitulé de l'action 7 :

Le Multipass famille (Accès à la culture, aux loisirs et au sport)

Pilote :

Ville des Mureaux
Conseil général

Chefs de projet :

Ville
Direction de la Cohésion sociale

Conseil général
Secteurs d'action sociale

Equipe projet :

Service Initiatives Jeunesse
Direction de l'Action Culturelle
Direction de la Vie Associative et des Sports
Direction des Systèmes Educatifs
CAFY
Secteurs d'action sociale
Les associations sportives

Principaux éléments de constat :

La pratique régulière d'une activité sportive, culturelle ou de loisirs est un atout dans le parcours éducatif des enfants et des jeunes. Elle permet de renforcer l'intégration des adultes dans des réseaux sociaux plus riches et plus variés. Elle peut également permettre à la famille de se retrouver autour d'une pratique ou d'un moment partagé.

Le territoire des Mureaux bénéficie d'une offre d'activités variées et de qualité mise en œuvre par les associations ou par la commune. Malheureusement, trop de familles muriautines, notamment les familles nombreuses, n'ont pas les ressources économiques suffisantes pour payer les frais d'inscription, de licence et acheter l'équipement nécessaire, malgré les aides de la CAF. Cette dernière comptabilisait en 2006 :

- 1446 familles comptant trois enfants et plus, dont 219 familles monoparentales,
- 787 familles à bas revenu ayant 2 enfants ou plus.

Par ailleurs, les familles ont une moindre capacité à accompagner leurs enfants en déplacement pour les compétitions ou rencontres sportives extérieures.

Face à ces constats, la commune a développé plusieurs dispositifs de carte d'accès à des activités, Carte culturelle et sportive, Pass ados, reposant sur les principes de réduction des frais d'entrées et de bouquet de service alliant culture, sport et loisirs. Pourtant cette offre est encore dispersée et surtout accessible au public adhérent aux structures de la commune ou pratiquant déjà une activité artistique ou sportive.

Enjeux de l'action :

- En s'appuyant sur le déploiement de la « carte pass culturelle et sportive », et le pass ados, aller vers la mise en place d'une carte « multipass famille » unique permettant l'accès pour les familles et les jeunes à un bouquet d'activité culturelle, sportive et de loisirs
- Permettre d'accroître la découverte et la pratique culturelle, sportive et de loisirs,
- Réunir les conditions d'une plus grande mobilité des jeunes et des familles, lors de pratiques sportives, en priorisant des modes de transport collectif notamment,
- Favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes,
- Favoriser la pratique d'activité en famille.

Public prioritaire de l'action :

Ce dispositif s'adresse aux familles nombreuses et aux familles à faibles ressources en priorité et notamment aux foyers n'ayant aucune pratique sportives, culturelle ou de loisirs.

A terme, l'ensemble des familles muriautines sont concernées par le dispositif. Il a vocation à être un outil pour tous réduisant les freins à la pratique d'activité quelques soient ces freins

Objectifs de l'action :

- Favoriser la découverte d'activités sportives, culturelles et de loisirs chez les jeunes et leurs parents
- Favoriser la pratique d'activités auprès des familles
- Favoriser la mobilité lors de pratiques sportives tout en respectant la charte pour un développement durable du sport.

Le dispositif Pass multi activité famille poursuit plusieurs objectifs

Il vise à devenir un dispositif de référence, tout public, permettant de fédérer l'offre sportive et culturelle sur la commune des Mureaux

- Il doit progressivement intégrer les principaux organismes mettant en œuvre des activités sur la commune
- Il a vocation à réunir un public large, issu de toutes les catégories socio professionnelles, ni élitiste, ni discriminant

Il doit permettre au travers des conventionnements et de la dynamique créée, d'initier une politique sociale, culturelle et éducative commune aux organismes intervenants sur les Mureaux

- Il doit être le vecteur de démarche commune autour de l'éducation à la citoyenneté
- Il doit favoriser la mise en œuvre d'une politique de mise à disposition et de prêts par les clubs et associations afin de faciliter l'accès aux pratiques

Il doit remplir des objectifs concrets en permettant à des familles d'accéder à des activités nouvelles

- En quantité, il doit démontrer sa capacité à attirer de nouveaux adhérents, notamment au sein des familles socialement défavorisées et des familles nombreuses.
- En qualité, le dispositif doit démontrer l'impact des inscriptions multiples au sein d'une famille, tant du point de vue du parcours éducatif des enfants que de l'équilibre familial et de l'évolution des jeunes et des adultes.

Eléments du projet / déroulement de l'action :

On peut estimer que le dispositif pourrait intéresser entre une centaine et un millier de familles muriautines. L'objectif est de mener une démarche expérimentale en mettant en place progressivement le multipasss famille, avec un premier objectif de 100 à 150 familles.

Le « multi pass famille » complètera les avantages des cartes existantes.

Carte pass culturelle : des réductions couplées entre les activités artistiques et culturelles mis en œuvre par la direction de la culture

Pass ados : un pass regroupant un bouquet d'activités culturelles et de loisirs, pris en charge en partie par la commune.

Le « Multi pass famille » devra poursuivre un objectif de simplicité d'utilisation pour tous les usagers.

Le « Multi pass famille » sera renouvelé sous condition de la participation effective aux activités.

Ce pass multi activités sera accompagné d'une dotation matérielle pour les sports ou activités culturelles nécessitant un équipement onéreux afin de faciliter la mise en place de système de prêt.

Le pass sera également accompagné d'un crédit déplacement attribué au club sportif sous forme d'un droit de tirage sur un marché de prestation de transport.

Calendrier :

Elaboration du projet de carte multipass famille : 1^{er} semestre 2012

Mise en œuvre : septembre 2012

Action reconduite en 2013 et 2014

Moyens nécessaires pour la réalisation de l'action :**Moyens Humains :**

Mobilisation des ressources Ville, Conseil général

Moyens matériels :

Communication (carte, plaquette de communication ...)

Aide à l'équipement et au transport

Activités et prestations

Moyens financiers :

Plaquette : 4000 €

Equipement : 6000 €

Activités et prestations : 20000 €

Soit un total de : 30 000 dont 20 000 € mobilisés au titre du contrat d'objectifs

Partenaires associés :

CAFY, Club sportifs, associations, ...

Modalités d'évaluation / indicateurs retenus :

Nombre de jeunes et de familles touchés

Nombre de structures/clubs ayant accueillis des familles et /ou enfants grâce au « Multi Pass famille »

Date de validation : 13/02/2012

**Monsieur GARAY
Maire des Mureaux**

**Agnès ETENDART
Directrice d'Action Sociale
du Territoire Seine et Mauldre**

AXE 2

Territoire d'action sociale Seine et Mauldre
Commune : Les Mureaux

Faciliter l'accès à la formation et à l'emploi des jeunes

Intitulé de l'action 1 :

Faciliter le travail en réseau

Pilote :
Conseil général
Ville des Mureaux

Chefs de projet :
Ville :
Pôle citoyenneté solidarité et proximité

Conseil général :
Secteurs d'action sociale des Mureaux

Equipe projet :

- Mission Locale
- Maison de l'emploi
- Plan Local pour l'insertion et l'Emploi
- Secteurs d'Action Sociale
- Direction développement économique et emploi de la commune

Principaux éléments de constats :

- Une multiplicité d'acteurs œuvrant dans le domaine emploi formation.
- Un manque de lisibilité des offres de services des différents partenaires par les acteurs de proximité et les usagers.
- Les acteurs dans le domaine de l'emploi formation ont des difficultés à capter les jeunes qui ont une mauvaise connaissance de l'offre de service et ce public n'adhère pas aux propositions d'accompagnement.

Enjeux de l'action :

- Permettre aux jeunes d'accéder à l'ensemble de l'offre de service.
- Favoriser l'autonomie des jeunes dans le cadre d'un projet d'insertion cohérent.
- Dynamiser le travail en réseau par une meilleure appropriation de l'offre par les acteurs.

Public prioritaire de l'action :

- Les jeunes âgés de 16 à 25 ans des Mureaux
- Les acteurs emploi, formation, insertion les institutions et les structures de proximité.

Objectifs de l'action :

- Informer les jeunes de l'offre de service en matière d'emploi, formation.
- Rendre lisible pour les acteurs l'offre de service.
- Permettre une meilleure mobilisation de l'offre en faveur des jeunes.
- Permettre la mise en place de parcours cohérent.

Eléments du projet / déroulement de l'action :

- Identifier les compétences de chaque institution.
- Recenser l'offre de service des institutions et du secteur associatif.
- Elaborer une plaquette à destination du public.
- Elaborer une plaquette à destination des acteurs.
- Elaborer un guide électronique d'insertion.
- Transmettre une lettre d'information mensuelle insertion du territoire.

Calendrier :

Echéance septembre 2012 – 2013 - 2014

Moyens nécessaires pour la réalisation de l'action :**Moyens humains :**

Professionnels des différents partenaires

Moyens matériels :

Matériel informatique, fax, connexion internet, guide électronique

Moyens financiers : 0 €

Partenaires associés :

- Pôle Emploi
- Direction de la Politique de la ville et de la Cohésion Sociale
- CIMAP
- Centre d'information et d'Orientation
- Bureau Information Jeunesse
- Atelier Pédagogique Individualisé
- Club de prévention
- Tremplin Plus
- L'association humanitaire La Gerbe ...

Modalités d'évaluation / indicateurs retenus :**Indicateurs :**

- Réalisation des plaquettes
- Réalisation du guide électronique insertion des jeunes.
- Nombre de plaquettes diffusées.
- Indice de satisfaction en direction des partenaires et des jeunes.
- Evolution du nombre de dossiers clos en veille à la mission locale.
- Evolution de l'inscription des jeunes à pôle emploi.
- Evolution du taux de chômage des jeunes.

Modalités : bilan en fin d'année 2012 puis chaque fin d'année

Questionnaire pour mesurer la satisfaction des partenaires et des jeunes sur les outils créés.

Date de validation 13/02/2012

Monsieur GARAY
Maire des Mureaux

Madame ETENDART
Directrice d'Action Sociale
du Territoire Seine et Mauldre

AXE 2

Territoire d'action sociale Seine et Mauldre

Commune : Les Mureaux

Faciliter l'accès à la formation et à l'emploi des jeunes

Intitulé de l'action 2 :

Plateforme de mise en activité des jeunes

Pilote :
Conseil général
Ville des Mureaux

Chef de projet :
Ville :
Service initiative jeunesse

Conseil général :
Responsable d'Action Sociale des
Mureaux

Equipe projet :

- Mission Locale
- Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
- Conseil général : Secteurs d'Action Sociale
- Bureau Information Jeunesse
- Les Vernes
- Pôle Emploi.
- Atelier Pédagogique Individualisé

Principaux éléments de constats :

- De nombreux jeunes ne sollicitent pas ou n'adhèrent pas au suivi proposé par les institutions.
 - En effet, les propositions d'actions ne répondent pas aux demandes des jeunes (accès à l'emploi) soient du fait de leur nature (plateforme de remobilisation, préformation...), soit dans les délais de mise en œuvre.
- De plus, il y a une multiplicité d'acteurs oeuvrant dans le domaine emploi formation et une difficulté d'articulation entre les acteurs.

Enjeux de l'action :

Permettre aux jeunes éloignés de l'emploi d'accéder à un emploi durable.

Public prioritaire de l'action :

- 15 jeunes âgés de 16 à 25 ans résidant aux Mureaux en rupture avec les institutions (entrées et sorties permanentes).

Objectifs de l'action :

- Mettre les acteurs en réseau
- Proposer et optimiser l'accompagnement global individualisé.
- Mobiliser de façon réactive l'ensemble des ressources du territoire.
- S'engager à mettre en œuvre des réponses rapides et adaptées.
- Développer le lien avec les entreprises par le parrainage
- Mettre en place un parcours cohérent et continu.

Eléments du projet / déroulement de l'action :**Organisation :**

Mise en place d'un comité de suivi composé de partenaires (Mission locale, Les Vernes, DTAS, BIJ, l'API).

Ce comité de suivi se réunira tous les mois pour valider les entrées sur la plateforme et étudier le déroulement du parcours de chaque jeune. Les partenaires favoriseront l'accès aux prestations aux jeunes suivis.

Ils mobiliseront l'ensemble de leur réseau.

Comité de pilotage deux fois par an en juin et en décembre.

Outils :

Charte de déontologie pour les membres.

Le contrat d'engagements réciproques (Plateforme/Jeune).

Le passeport de l'insertion du jeune.

Mise en œuvre :

- Repérer des jeunes par le club de Prévention et les autres partenaires.
- Recueillir la demande du jeune et lui proposer un positionnement sur la plateforme.
- Présenter la situation au comité de suivi mensuel de la plateforme pour validation de l'entrée.
- Informer le jeune de la décision et en cas d'entrée, lui faire signer un contrat d'engagements réciproques.
- Présenter la situation à chaque comité de suivi.
- Mobiliser l'ensemble des ressources et le réseau de chaque partenaire

Calendrier :

Mars 2012 : mobilisation des partenaires sur ce projet.

Avril 2012 : création des outils.

Septembre 2012 – 2013 – 2014 : comité de pilotage et mise en œuvre

Partenaires associés :

- Pôle Emploi
- Club de prévention
- Tremplin Plus
- L'association humanitaire La Gerbe
- Associations de quartier
- Direction de la Politique de la Ville et de la Cohésion Sociale
- Centre d'Initiative des Métiers d'aide à la Personne
- Centre d'Information et d'Orientation
- Ecole de la deuxième chance
- Comité Local d'Activité (Direction développement économique et de l'emploi).

Modalités d'évaluation / indicateurs retenus :**Indicateurs :**

- Nombre de situations présentées au comité de suivi.
- Nombre de jeunes positionnés sur la plateforme.
- Profil des jeunes
- Participation des partenaires au comité de suivi.
- Analyse de l'offre de service mobilisée.
- Nombre de sorties du dispositif : mise à l'emploi + accès à la formation
- Indice de satisfaction en direction des partenaires et des jeunes.

Modalités : bilan en fin d'année 2012 puis chaque fin d'année

Questionnaire pour mesurer la satisfaction des partenaires et des jeunes sur les outils créés.

Moyens nécessaires pour la réalisation de l'action :

Moyens humains :

- Partenaires de l'insertion sociale et professionnelle
- Entreprises
- Elus (parrainage)

Chefs de projet :

- Responsable service Info jeunesse
- RASS

Moyens matériels : salle de réunion

Moyens financiers : 0 €

Date de validation: 13/02/2012

Monsieur GARAY
Maire des Mureaux

Madame ETENDART
Directrice d'Action Sociale
du Territoire Seine et Mauldre

AXE 2

Territoire d'action sociale Seine et Mauldre
Commune : Les Mureaux

Faciliter l'accès à la formation et à l'emploi des jeunes

Intitulé de l'action 3 :

Jobs : Chantier et troc Solidarité

Pilote :

- Ville des Mureaux
- Conseil général

Chef de projet :

- Ville :**
- Service initiative Jeunesse
- Conseil général :**
- Secteurs d'Action Sociale des Mureaux

Equipe projet :

- Les Vernes
- Mission locale
- Education nationale
- Bailleurs
- Bureau Information Jeunesse
- Travailleurs Sociaux Secteurs d'Action Sociale

Principaux éléments de constats :

- Un nombre important de jeunes 16/25 ans inactifs (non scolarisés et sans formation en cours). En 2009 la CAF dénombre 195 jeunes âgés de 16 à 19 ans.
- Un nombre important de bénéficiaires du RSA de 25/30 ans
- Une démotivation des jeunes face à la difficulté d'accéder à un emploi
- Une méconnaissance de ces jeunes du monde de l'entreprise.
- Des savoirs-être inadaptés aux attentes des employeurs (tenue, vocabulaire..).
- Une demande des jeunes étudiants aux conditions financières difficiles, d'avoir des emplois étudiants pour financer leurs études et leurs projets.

Enjeux de l'action :

- Favoriser et soutenir la démarche d'insertion ou d'autonomie des jeunes.
- Favoriser la mise en place d'un parcours.

Public prioritaire de l'action :

- Jeunes en grande difficulté et en rupture avec les institutions.
- Jeunes étudiants en difficultés financières.
- 48 jeunes/an

Objectifs de l'action :

- Proposer une mise en activité rapide.
- Traiter les freins à l'insertion durable.
- Donner aux jeunes les savoirs être pour leur insertion professionnelle.
- Découvrir des métiers : administration, espaces verts, bâtiment, restauration de meubles...
- Favoriser l'autonomie financière des jeunes et leur permettre de réaliser leur projet de vie : études, permis, sport, logement...

Eléments du projet / déroulement de l'action :

- Rencontre des bailleurs et des associations pour évaluer les chantiers possibles.
- Recrutement ou appel à des prestataires pour les chantiers à réaliser.
- Convention établie entre le partenaire, la mairie et le prestataire.
- Mise en place de recrutement des jeunes.
- Présentation, aux groupes de jeunes retenus, du chantier en présence de la mairie.

Troc Solidarité :

- Récupération de mobiliers usagers.
- Remise en état.
- Mise à disposition pour le public.

Calendrier :

Mars 2012 : mobilisation des partenaires sur ce projet.

Avril 2012 : Recherche des chantiers possibles avec les partenaires et recrutement ou appel à des prestataires pour les chantiers à réaliser,

Mai 2012 : Etablissement convention tripartite et recrutement des jeunes

Septembre 2012 – 2013 – 2014 : comité de pilotage et mise en œuvre

Moyens nécessaires pour la réalisation de l'action :**- Moyens humains :**

Encadrant technique : 17 684 € (CAE)

- Moyens matériels :

Outillages et tenues : 12 000 €

- Moyens financiers :

Indemnisation des jeunes : 71 120 € : 4 jeunes de 16/25 ans et 4 jeunes de 25/30 ans à 8 €/heure pour 20 heures

TOTAL : 112 804 €

Partenaires associés :

- Bailleurs
- Associations
- Club de Prévention spécialisé
- Travailleurs Sociaux Secteurs d'Action Sociale (Conseil général)
- Mission locale
- Education nationale
- Bureau Information Jeunesse

Modalités d'évaluation / indicateurs retenus :

- Nombre de jeunes touchés par l'action
- Analyse des sorties des jeunes.

Date de validation: 13/02/2012

Monsieur GARAY
Maire des Mureaux

Madame ETENDART
Directrice d'Action Sociale
du Territoire Seine et Mauldre

+

<h2>AXE 2</h2> <p>Territoire d'action sociale Seine et Mauldre Commune : Les Mureaux</p> <h3>Faciliter l'accès à l'emploi et la formation des jeunes</h3>		
<p>Intitulé de l'action 4 :</p> <p style="text-align: center;">Insertion sociale, scolaire et professionnelle des jeunes</p>		
<p>Pilote :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil général - Ville des Mureaux 	<p>Chef de projet :</p> <p>Ville : Service initiative Jeunesse</p> <p>Conseil général : Secteurs d'Action Sociale des Mureaux</p>	<p>Equipe projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mission Locale - Bureau Information Jeunesse - Atelier Pédagogique Individualisé
<p>Principaux éléments de constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plus 1/3 de la population des Mureaux n'a aucun diplôme. - De faibles niveaux de qualification des jeunes. - Plus de la moitié des jeunes interrompent leurs études dès 18 ans (53,3 %). - Des jeunes 16/19 ans inactifs (non scolarisés et sans formation en cours : en 2009 la Caisse d'Allocation Familiale en dénombre 195). - La difficulté des jeunes à s'inscrire dans les projets d'insertion proposés. 		
<p>Enjeux de l'action :</p> <p>Aider les jeunes à reprendre une scolarité ; des études ou une formation</p>		
<p>Public prioritaire de l'action :</p> <p>Jeunes 16/25 ans en très grande difficulté.</p>		
<p>Objectifs de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre le décrochage scolaire. - Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. - Lutter contre l'illettrisme - Favoriser l'ouverture culturelle 		
<p>Eléments du projet / déroulement de l'action :</p> <p>L'action est composée de plusieurs ateliers pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers de remise à niveau. - Ateliers d'insertion encadrés par des formateurs spécialisés dans l'illettrisme, l'alphabétisation, le français langue étrangère. - Ateliers de préparation aux concours en particulier d'aide à la personne. - Ateliers pour les jeunes temporairement exclus. - Ateliers transversaux d'expression artistique. 		

L'accompagnement est très individualisé et permet d'engager un véritable travail d'insertion en donnant confiance aux jeunes. L'action accepte des jeunes en très grande difficulté en semaine et 15 jours durant l'été. Dans le cadre de cette action, le porteur s'engage à prendre en charge les jeunes positionnés sur l'action du contrat d'objectif Conseil général – Maire des Mureaux intitulée « Mise en activité de 15 jeunes ».

Calendrier :

- Mars 2012 : mobilisation des partenaires sur ce projet.
- Avril 2012 : établissement du tableau de bord des différents ateliers
- Mai 2012 : mise en œuvre de l'action
- Décembre 2012 – 2013 – 2014 : comité de pilotage et mise en œuvre

Moyens nécessaires pour la réalisation de l'action :

Moyens humains :

- Formateurs (API)

Moyens matériels :

- Location d'une maison.
- Matériel informatique.
- Matériel de musique.

Moyens financiers :

- Reconstitution de la subvention du Conseil général pour l'association API :
DEAFS : 12 000 € DTAS : 8 000 € = 20 000 €
- Reconstitution subvention de la commune des Mureaux pour l'association API : 20 000 €
- Action nouvelle : Indemniser 15 jeunes à raison de 600 € par jeune : 10 000 €

Total action 50 000 €

Partenaires associés :

Education nationale, CIMAP, Dispositif de Réussite Educative, Point Information Jeunesse, Service d'AEMO Judiciaire, équipe projet, le CIO (dans la cadre de la plateforme d'appui et de suivi des décrocheurs)

Modalités d'évaluation / indicateurs retenus :

- Comité de suivi avec les partenaires : Education Nationale, Mission Locale, Conseil général....
- Fiche pédagogique pour chaque jeune
- Indicateurs : nombre d jeunes suivis
- Nombre de sorties positives : réintégration scolaire, formation, emploi

Date de validation: 13/02/2012

Monsieur GARAY
Maire des Mureaux

Madame ETENDART
Directrice d'Action Sociale
du Territoire Seine et Mauldre

AXE 2

Territoire d'action sociale Seine et Mauldre
Commune : Les Mureaux

Faciliter l'accès à la formation et à l'emploi des jeunes

Intitulé de l'action n°5 :

Chantier éducatif de solidarité Internationale

Pilote :

- Conseil général
- Ville des Mureaux

Chef de projet :

- Ville :**
Service Initiatives Jeunesse
- Conseil général :**
Secteurs d'Action Sociale des Mureaux

Equipe projet :

- Mission Locale
- Les Vernes
- Atelier Pédagogique Individualisé
- Associations de quartier
- Travailleurs Sociaux du Conseil général
-

Principaux éléments de constats :

- Aux Mureaux, les 15/29 ans représentent 25 % de la population (32492) (18.9% pour le Département)
- Les jeunes dont le décrochage scolaire est important, ont un faible niveau de qualification ; 36,8% de la population non scolarisée n'a aucun diplôme (15.1% au niveau du Département).
- Sur la commune des Mureaux un ménage sur deux loue un logement du parc social collectif. Beaucoup de jeunes sans projets d'insertion sont en rupture des institutions et demeurent captifs de leurs quartiers.

Le préalable à la mise en place d'un projet professionnel est un travail sur la mobilité le respect des règles, le savoir être et la valorisation.

La mise en place d'un chantier de solidarité internationale est une offre attractive pour ces jeunes et permet d'appréhender l'ensemble de leurs difficultés et de mettre en évidence leurs compétences.

Enjeux de l'action :

Favoriser l'autonomie de jeunes en difficulté en utilisant les valeurs de la solidarité internationale

Public prioritaire de l'action :

- 18-25 ans en difficultés pour élaborer un projet professionnel

Objectifs de l'action :

- Acquérir de l'autonomie en sortant des quartiers
- Découvrir ses capacités et ses compétences
- Se conformer à l'autorité
- Partager une expérience autour d'un projet commun
- Acquérir des savoirs être
- S'engager à respecter les structures traditionnelles et les coutumes locales
- Valoriser les jeunes
- Favoriser le lien entre les institutions
- Favoriser la mise en place d'un projet d'insertion professionnelle

Eléments du projet / déroulement de l'action

Sur une période de 3 semaines les jeunes participeront à la réalisation d'un chantier d'intérêt général dans un pays de la coopération décentralisée développé par la commune des Mureaux et le Conseil général.

- Elaboration du projet avec le pays concerné et préparation des accompagnateurs
- Recrutement de 8 jeunes
- Présentation du projet aux jeunes
- Participation des jeunes aux ateliers de préparation
- Accompagnement des jeunes pour préparer administrativement ce séjour
- Réalisation du chantier
- Réunion de bilan
- Exposition + soirée de présentation par les jeunes et les accompagnateurs de cette expérience
- Mise en place de l'accompagnement social, éducatif et professionnel

Calendrier :

- Mars à Juin 2012 : Elaboration du projet avec le pays concerné et préparation des accompagnateurs
- Juillet à Septembre : Communication sur le projet
- Octobre: recrutement, préparation des jeunes et participation aux ateliers
- Novembre : départ
- Décembre 2012 – 2013 et 2014 : comité de pilotage et soirée de présentation

Moyens nécessaires pour la réalisation de l'action :

- **Moyens humains :**
 - 2 accompagnateurs
 - 1 Encadrant technique
 - 1 référent dans le pays d'accueil
- **Moyens matériels :**
 - Hébergement
 - Transport
 - Alimentation
 - Matériel technique nécessaire au chantier
 - Loisirs
- **Moyens financiers : 30 000 €**

Partenaires associés :

- Prestataires extérieurs
- Service Etat Civil de la ville
- La Maison de la Justice et du droit
- Intervenant (présentation du pays et de sa culture)
- IME

Modalités d'évaluation / indicateurs retenus :

- Nombre de jeunes ayant postulés, étant recrutés
- Profil des jeunes recrutés
- Bilan fin de chantier : réalisation effective, satisfaction des jeunes, difficultés rencontrées, satisfaction du pays d'accueil
- Suite de parcours : bilan à 3 mois, 6 mois, 1 an

Date de validation: 13/02/2012

Monsieur GARAY
Maire des Mureaux

Madame ETENDART
Directrice d'Action Sociale
du Territoire Seine et Mauldre

Axe 2

Territoire d'action sociale Seine et Mauldre
Commune : Les Mureaux

Faciliter l'accès à la formation et à l'emploi des jeunes

Intitulé de l'action n°6 :

Plateforme de coopération pour les publics « Justice »

Pilote :

Ville des Mureaux
Conseil général

Chefs de projet :

Ville :
Direction Prévention risques
Urbains

Conseil général :
Secteurs d'Action Sociale des
Mureaux

Equipe projet :

- Préfecture des Yvelines (Mission ville)
- Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) des Yvelines
- Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ des Mureaux)
- Secteurs d'action sociale des Mureaux
- Club de prévention spécialisée Les Vernes
- Mission locale des Mureaux,
- ONG La Gerbe
- Direction politique de la ville et cohésion sociale,
- Direction développement économique et emploi

Principaux éléments de constats :

- Sur la commune, repérage de mineurs et de majeurs en danger face à des problèmes de délinquance, en rupture familiale, souffrant d'addiction ou ayant des problèmes de logement.
- Des difficultés à mobiliser des personnes ayant des antécédents judiciaires compte tenu des faibles perspectives d'emploi.
- Des difficultés à pouvoir proposer de véritables parcours d'insertion vers l'emploi durable à des personnes ayant un casier judiciaire lourd.
- Une volonté des partenaires d'être en réseau pour pouvoir encadrer globalement la personne dans ses différentes étapes de réinsertion sociale et professionnelle.

Enjeux de l'action :

- L'enjeu principal est de proposer un accompagnement/parcours individualisé d'insertion vers l'emploi durable, à dix personnes ayant des antécédents judiciaires et des difficultés d'insertion lourdes.

Public prioritaire de l'action :

Plusieurs critères pour accéder à la plateforme de coopération justice.

- Volontariat du bénéficiaire,
- Résider aux Mureaux,
- Avoir des antécédents judiciaires (sortant de prison, récidiviste, ou placé sous main de justice).
- Homme ou femme,
- Mineurs ou majeurs.

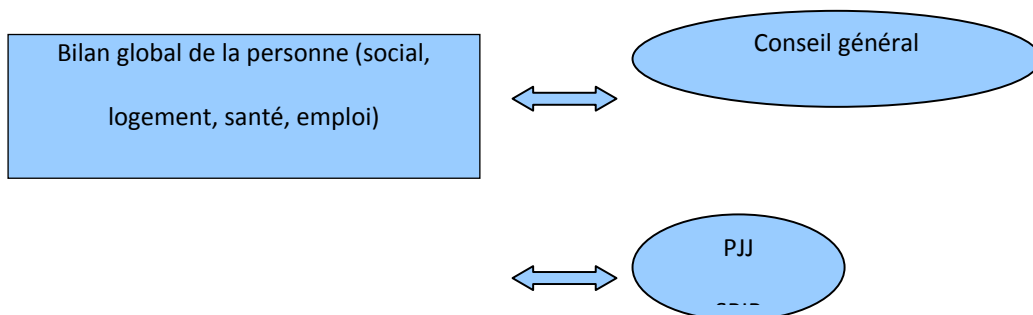
Objectifs de l'action :

1. Mise en synergie des acteurs œuvrant dans 3 champs complémentaires :
 - Les services socio-éducatifs du ministère de la justice (PJJ et SPIP),
 - Les services sociaux et éducatifs de la commune (Conseil général, prévention spécialisée),
 - Les acteurs de l'emploi du territoire (Mission Locale, Pôle Emploi, le PLIE, l'ONG la Gerbe, le service des ressources humaines de la commune, clause d'insertion ANRU, etc.)
2. Proposer et optimiser un accompagnement global individualisé et ce de manière réactive,
3. Mettre en place un parcours d'insertion socioprofessionnelle continu et cohérent,
4. Mobilisation de « parrains et marraines pour l'emploi » (sous préfète à la ville, maire des Mureaux, sous préfet ville).

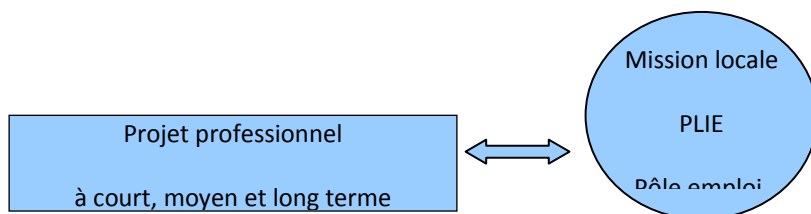
Éléments du projet / déroulement de l'action :

Le fonctionnement de la plate-forme :

Etape 1 : Repérage :



Etape 2 : Diagnostic emploi : Faisabilité du projet



Etape 3 : Mise en place du projet :

- Signature de la charte de déontologie par les partenaires participants.
- Présentation du projet du candidat aux membres de la plateforme de coopération pour orientation.
- Formalisation de l'entrée du bénéficiaire sur la plateforme par un entretien avec M. le Maire des Mureaux.
- Coordination du suivi par le SPIP ou la PJJ s'il y a une mesure de justice, ou par le Conseil général si la personne n'a plus de mesure de justice en cours.

Etape 4 : Comité de suivi : Tous les deux mois

Etape 5 : Comité de pilotage

Calendrier :

- Tenue du comité de suivi tous les deux mois pour 2012 – 2013 -2014 (janvier – mars- mai- juillet- septembre – novembre).
- Comité de pilotage annuel pour 2012 – 2013 - 2014 (décembre).

Moyens nécessaires pour la réalisation de l'action :**Moyens humains :**

Partenaires de l'insertion sociale et professionnelle, Services de mairies, Elus.

Moyens financiers :

Financement d'une place dédiée pour le public de la plateforme (hors bénéficiaire du RSA) au sein du chantier d'insertion porté par l'ONG la Gerbe.

Total : soit 680€/mois = **8160 €/an**

Partenaires associés :

- Equipe projet,
- Entreprises,
- Services de mairies

Modalités d'évaluation / indicateurs retenus :

- Nombre de bénéficiaires/typologie
- Problématiques des bénéficiaires et orientations proposées,
- Démarches effectuées après intégration dans la plateforme,
- Nombre d'étapes

Date de validation 13/02/2012

Monsieur GARAY
Maire des Mureaux

Madame ETENDART
Directrice d'Action Sociale
du Territoire Seine et Mauldre

Axe 2

Territoire d'action sociale Seine et Mauldre

Commune : Les Mureaux

Faciliter l'accès à la formation et à l'emploi des jeunes

Intitulé de l'action n°7 :

Remobiliser les 20/25 ans pour l'insertion professionnelle par la pratique sportive

Pilote :

Conseil général
Ville des Mureaux

Chef de projet :

Ville des Mureaux
Direction Vie Associative et sport

Conseil général
Secteurs d'action sociale des Mureaux

Equipe projet :

- Mission Locale
- Les Vernes
- Politique de la Ville
- PLIE
- Associations sportives
- Travailleurs sociaux du Conseil général

Principaux éléments de constats :

- un nombre important de jeunes entre 20 et 25 ans sans activités et sans expériences
- un nombre important de 25-30 ans au RSA, sans expériences
- une difficulté à s'engager dans un parcours d'insertion après une longue période sans activités, sans projets, sans horaires, sans engagements ...
- la présence de nombreux clubs sportifs sur les Mureaux
- une pratique sportive importante
- l'engagement du Conseil général avec la Préfecture des Yvelines pour la pratique sportive respectueuse de l'environnement et un développement équilibré du sport avec trois axes d'engagements :
 - o **Environnemental** : protéger les milieux naturels sensibles, réduire les déchets, diminuer les déplacements, promouvoir la sobriété énergétique...
 - o **Social** : intégrer les publics en situation de handicap, favoriser la cohésion et la solidarité entre les peuples et entre les territoires, renforcer la contribution du sport à l'éducation, promouvoir un comportement citoyen et contre le dopage...
 - o **Economique** : mutualiser les moyens pour diminuer les coûts de fonctionnement, favoriser les actions au niveau local, reconnaître l'importance du bénévolat et de la formation des encadrants...

Enjeux de l'action :

- Mobiliser les associations sportives autour des publics jeunes sans activités
- Rapprocher les acteurs sportifs des acteurs de l'insertion socioprofessionnelle
- Consolider et renforcer les associations sportives
- Favoriser l'implication des clubs sportifs autour des trois engagements de la charte pour la pratique sportive respectueuse de l'environnement et un développement équilibré du sport
- Mettre en activité les jeunes de 20 à 25 ans.

Public prioritaire de l'action :

Deux publics cibles :

- Les jeunes de 20 à 25 ans, sans activités ni expériences, présentant des difficultés à rentrer dans un parcours d'insertion en raison de leur incapacité à s'engager dans un projet et à retrouver un rythme de vie compatible avec la vie active
- Les bénéficiaires du RSA de 25-30 ans, susceptibles d'engager un parcours de qualification dans le domaine du sport

Objectifs de l'action :

- Mettre en place des contrats uniques d'insertion pour les bénéficiaires du RSA de plus de 25 ans et renforcer les clubs sportifs
 - o Favoriser l'entrée immédiate en activité de jeunes bénéficiaires du RSA
 - o Permettre un parcours de qualification aux métiers du sport
 - o Ouvrir des temps d'activités pour les 20/25 ans, proposer des parcours individuels
- Favoriser la pratique sportive des 20/25 ans
 - o Favoriser l'inscription des jeunes sans activités dans les clubs
 - o Développer les événements sportifs ouverts, attractifs, permettant de réunir et de sensibiliser les 20/25 ans à la pratique sportive
 - o Développer, à terme, des temps d'activités sportives pour les 20/25 ans du lundi au vendredi en journée
- Utiliser la pratique sportive comme vecteur de l'insertion,
 - o Proposer aux 20/25 ans un parcours individuel, permettant de lier implication et progression sportive et travail sur le projet professionnel
 - o Mettre en synergie éducateurs sportifs, chargé d'insertion des jeunes, chargé d'insertion Conseil général, mettre en place une plateforme sport et insertion pour permettre de suivre des parcours de jeunes entre professionnels du sport et de l'insertion
- Proposer au club de signer la charte et d'engager un plan d'action

Eléments du projet / déroulement de l'action

L'action sera déployée auprès de deux clubs sportifs et d'un équipement municipal, elle portera sur les éléments suivants, pour chaque acteur :

- La mise en place de deux contrats CUI-CAE sur des postes d'éducateurs sportifs par club ou structure sportive (soit 6 contrats au total), avec la mise en œuvre d'une démarche de qualification
- Une proposition de coaching personnalisé pour la mise en œuvre de parcours de progression sportif, un travail sur le projet, l'engagement, et le lien avec l'insertion professionnelle

Chaque acteur (club sportif et/ou service municipal) proposera la prise en charge d'une vingtaine de jeunes et organisera un parcours sportif d'une durée moyenne de 3 mois.

La finalité est de permettre la reprise d'un parcours d'insertion et l'engagement d'une démarche autour du projet de vie. La démarche devant reposer sur l'engagement et la motivation du jeune.

Le suivi du parcours des jeunes se fera au sein de la plateforme de mise en activité des jeunes (fiche action n°2).

Calendrier :

Mise en œuvre 2012
Développement 2013
Développement 2014

Moyens nécessaires pour la réalisation de l'action :

- **Moyens humains :** 6 CAE-CUI
Association structure sportive
- **Moyens matériels :** matériel pour Pack sport : Inscription club + équipement du licencié.
L'obtention de créneau supplémentaire sur les équipements.
- **Moyens financiers :**
 - . 6 CAE (2/clubs et ou structure municipale) = 93 432€ (CG) = 12 672 € (Mairie)
 - . Pack sport (inscriptions + équipement) = 6 000€
 - . Association : 2 000 € Conseil général reconduit
2 500 € Ville

Soit un total de 116 604 €

Partenaires associés :

- Clubs sportifs de la commune
- Direction Départementale Cohésion Sociale pour la formation
- Equipe projet

Modalités d'évaluation / indicateurs retenus :

- Nombre de clubs participants
- Nombre de CAE embauchés
- Nombre de jeunes participants
- Nombre de séances réalisées
- Les suites de parcours obtenus

Date de validation : 13/02/2012

Monsieur GARAY
Maire des Mureaux

Madame ETENDART
Directrice d'Action Sociale
du Territoire Seine et Mauldre

AXE 2

Territoire d'action sociale Seine et Mauldre
Commune : Les Mureaux

Faciliter l'accès à la formation et à l'emploi des jeunes

Intitulé de l'action : 8

Accompagner les élèves de 3^{ème} dans leur accès en stage d'observation

Pilote :

Conseil général
Ville des Mureaux

Chefs de projet :

Ville :
Service initiative jeunesse

Conseil général :
Secteurs d'action sociale des
Mureaux

Equipe projet :

- Education Nationale, Principaux des collèges des Mureaux
- Centre d'Information et d'Orientation
- Direction du Développement économique et de l'Emploi

Principaux éléments de constats :

- Les collégiens méconnaissent le monde de l'entreprise
- Une posture peu ou pas adaptée au milieu de l'entreprise (savoirs-être : langage, posture, tenue vestimentaire, ...)
- Un manque de méthodologie dans la recherche de stage
- Un manque de mobilité des jeunes
- Un manque de réseau favorisant l'accès en stage
- Beaucoup de jeunes ne parviennent pas à trouver de terrain de stage

Enjeux de l'action :

- Permettre à chaque collégien de 3^{ème} de trouver un stage, de découvrir et d'apprécier le monde l'entreprise

Public prioritaire de l'action :

- Collégiens des Mureaux

Objectifs de l'action :

- Apporter une méthodologie de recherche de stage
- Travailler sur l'image et les savoirs-être
- Favoriser la découverte des métiers et de l'entreprise
- Mettre en place un réseau de partenaires

Eléments du projet / déroulement de l'action

- Intervention du BIJ dans les classes de 3^{ème} dans le cadre de l'accompagnement à la recherche de stage en s'appuyant sur des outils leur permettant d'acquérir ou d'appréhender une méthodologie de recherche.
- Réalisation de permanence du BIJ dans les collèges pour être à disposition des collégiens et équipe d'enseignants
- Création d'un outil « livret de stage » regroupant les outils de méthodologie. Ce livret comporterait également les démarches réalisées par les jeunes, (les entretiens réalisés, une grille d'observation des entretiens...)
- Utilisation de modes d'action collectifs de coaching pour travailler sur l'image de soi et les savoirs-être
- Organisation d'un forum des entreprises (avec les Clubs d'entreprises, les associations de commerçants,...) qui se déroulerait sur tous les collèges.
- Création d'un réseau/plateforme de partenaires associatifs, entreprises, employeurs publics, pour créer une bourse aux stages, mettre en place un tutorat pour les collégiens les plus en difficulté pour trouver un terrain de stage.
- Etablir un programme adaptable au fur et à mesure des besoins recensés en adéquation avec l'Education nationale (appuyer sur le langage, la posture,...)

Calendrier :

Mars 2012 : mobilisation des partenaires sur ce projet.

Avril 2012 : création des outils (tableaux de bord) et mise en œuvre de l'action

Septembre 2012 – 2013 – 2014 : comité de pilotage et mise en œuvre

Moyens nécessaires pour la réalisation de l'action :

- Moyens humains :

Professionnels de l'Education Nationale, du BIJ, de la Direction du Développement Economique et de l'Emploi, des SAS et partenaires

- Moyens matériels :

Locaux pour les permanences et rencontre du réseau partenarial

Matériel pour les forums entreprises sur les collèges

Livret de stage pour chaque collégien

- Moyens financiers :

Mobilisation des ressources des partenaires de l'Education nationale, du Service Initiatives Jeunesse et de la Direction du Développement Economique et de l'emploi

Partenaires associés :

- Clubs entreprises
- Associations de commerçants
- Associations
- Ecrivain public
- Service DRH de la Mairie

Modalités d'évaluation / indicateurs retenus :

- Nombre de jeunes vus en permanence
- Nombre de jeunes ayant obtenus un stage ou restant sans stage, évolution par an
- Nombre de jeunes suivis par un tuteur
- Nombre de nouveaux terrains de stage
- Nombre d'entreprises, associations...présents sur les forums
- Bilan annuel avec l'Education Nationale

Date de validation: 19/01/2012

Monsieur GARAY
Maire des Mureaux

Madame ETENDART
Directrice d'Action Sociale
du Territoire Seine et Mauldre

AXE 3

Territoire d'action sociale Seine et Mauldre
Commune : Les Mureaux

Accompagner les familles sur l'appropriation des changements dans leur logement et dans leur environnement dans le cadre du développement durable

Intitulé de l'action : 1

Guide interactif et évolutif

Pilote :

Ville des Mureaux
Conseil général

Chefs de projet :

Ville :
- Direction Politique de la ville et
de la Cohésion Sociale

Conseil général :
- SAS des Mureaux (conseiller
expert)

Equipe projet :

- ADL de tous les bailleurs
- Bailleurs
- ODD, Kiosque Energie
- CLLAJ
- Murs aux toits
- Bleu Oxygène
- Coordination inter bailleurs
- Emergence

Principaux éléments de constats :

- Sur la commune des Mureaux, plusieurs services et associations jouent un rôle d'accompagnement des familles dans l'appropriation des changements dans leur logement et environnement, sans pour autant connaître le rôle de chacun et parvenir à coordonner les actions.
- Aucun outil commun ne permet de regrouper les missions et actions de chacun des partenaires spécifiques.
- Il existe un grand nombre d'actions nouvelles créées par chacun, tout au long de l'année.
- La population n'a pas accès au panel des actions proposées par les différents partenaires spécifiques.

Enjeux de l'action :

- Répertorier les partenaires locaux spécifiques, leurs missions et leurs actions.
- Faire évoluer l'outil pour maintenir son intérêt de l'outil dans le temps.
- Alimenter, au fur et à mesure, l'outil par une personne référent du guide (calendrier des actions en cours et à venir en prenant des contacts réguliers avec les partenaires).

Public prioritaire de l'action :

- Les habitants de la ville des Mureaux.
- Les acteurs de proximité, premiers interlocuteurs des habitants
- Les partenaires locaux.

Objectifs de l'action :

- Créer un outil pratique et complet par un accès internet.
- Créer une interaction entre tous les partenaires pour une meilleure coordination des actions et apporter une réponse cohérente aux habitants.
- Maintenir des rencontres régulières, plusieurs fois par an, entre tous les partenaires présents sur le site internet.

Eléments du projet / déroulement de l'action :

Un tableau « Qui fait quoi » ? complété par les membres du groupe de travail du diagnostic a permis de recenser les actions existantes, leur durée et le planning, les objectifs, les publics ciblés, l'origine de l'orientation du public, les points forts et faibles des actions. Cette base de travail va permettre de créer l'annuaire des partenaires et le descriptif de leurs actions.

Une équipe projet, constituée des partenaires sollicités dans le cadre du groupe de diagnostic et de partenaires complémentaires, va réfléchir au contenu du site internet, à l'alimentation d'un calendrier d'actions sur toute la ville. Le cahier des charges, pour orchestrer le fonctionnement du site, sera réalisé avec l'équipe projet et déterminer la responsabilité éditoriale du site internet.

Après la mise en fonction du site, une rencontre trois fois par an devra être organisée entre tous les partenaires afin de maintenir un lien et un échange.

Calendrier :

1^{er} semestre 2012 : Mutualisation des informations et actions avec les partenaires locaux

2^{ème} semestre 2012 : Création du guide

Mise à jour régulière des informations sur le site en 2013 et 2014

Moyens nécessaires pour la réalisation de l'action :**- Moyens humains :**

Membres des institutions et associations de la ville tenant un rôle dans ce domaine spécifique.

- Moyens matériels :

Création d'un site internet autonome mais, accessible par un lien depuis la page Mairie et Conseil général.

- Moyens financiers :

Coût du site dédié avec prestataire qui réalise une mise à jour 8 fois par an : 2000 €

Soit un total de 2000 €

Partenaires associés :

Tous les partenaires spécifiques dans l'accompagnement des familles de la commune.

Modalités d'évaluation / indicateurs retenus :

- Nombre de visites du site (selon la définition faite dans le cahier des charges du site internet).
- Nombre de contacts pris avec les associations après la visite du site.
- Nombre de nouvelles actions inter-partenariales mises en place

Date de validation : 13/02/2012

Monsieur GARAY
Maire des Mureaux

Madame ETENDART
Directrice d'Action Sociale
du Territoire Seine et Mauldre



AXE 3

Territoire d'action sociale Seine et Mauldre
Commune : Les Mureaux

Accompagner les familles sur l'appropriation des changements dans leur logement et dans leur environnement dans le cadre du développement durable

Intitulé de l'action 2:

Coordination et développement des actions pour une appropriation de leur environnement par les habitants / sensibilisation au développement durable

Pilote :

- Ville des Mureaux
- Conseil général

Chefs de projet :

Ville :

- Direction de la politique de la ville et de la Cohésion sociale

Conseil général :

- Territoire d'action sociale seine et mauldre (Conseiller expert)

Equipe projet :

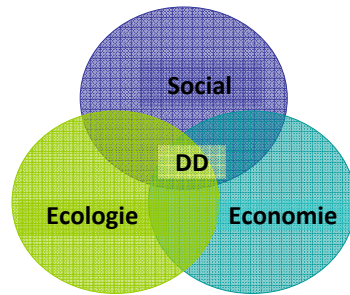
Différente en fonction des thèmes traités :

Agent de Développement Local
Mairie, Office du
Développement Durable,
Réciprocité, Kiosque Energie,
Bailleurs, CLAJJ, Murs aux toits,
Bleu Oxygène, Service propreté
Mairie, Travailleurs Sociaux du
Conseil général

Principaux éléments de constats :

- Les habitants sont entourés de nombreux acteurs, relais d'information et de sensibilisation. Ces acteurs sont dispersés. Ce sont les gardiens, le délégué d'immeuble quand il existe, l'agent de service de Développement Social Urbain (DSU) ou du conseiller social bailleur, les Espaces de quartier, les adultes relais, les associations de quartier ou les travailleurs sociaux du Conseil général et de la Mairie.
- Des actions collectives isolées ont été organisées par les bailleurs et les différents partenaires locaux dans les domaines de l'appropriation aux changements et n'obtiennent qu'une mobilisation modérée des habitants.
- Les enfants peuvent être porteurs de messages auprès de leur famille dans les domaines nouveaux.
- L'accompagnement des familles dans l'appropriation des changements dans leur logement et leur environnement se réfléchit dans le cadre du développement durable qui se définit selon 3 sphères indissociables les unes des autres :

Schéma du Développement Durable (DD)



Enjeux de l'action :

- Organiser et animer le réseau des acteurs intermédiaires en contact avec les habitants
 - Réaliser un diagnostic des besoins spécifiques en fonction des quartiers ou de groupes d'immeubles.
 - Mobiliser les partenaires pour présenter leurs missions et rôles auprès des acteurs de terrain.
 - Sensibiliser les acteurs de terrain pour faire le lien entre les partenaires locaux et les habitants.
 - Organiser une rencontre physique entre les partenaires et les acteurs de terrain pour faciliter la prise de contact et, in fine, augmenter la mobilisation des habitants pour les actions collectives à venir.

- Améliorer l'écoute et l'information des habitants

- Sensibiliser les habitants au développement durable et accompagner l'appropriation et les changements de pratiques
 - Favoriser la mise en œuvre d'actions collectives des habitants dans les domaines de la gestion de leur environnement, jardins partagés, bricothèque, ...
 - Apporter des conseils et astuces aux habitants pour les accompagner dans l'appropriation des changements et créer des réflexes en termes de consommation, de tri sélectif, etc.
 - Diminuer les consommations d'énergies et eau et, de ce fait, le montant des factures, favorisant une diminution de la précarité financière des familles.

Public prioritaire de l'action :

- Les habitants de la ville des Mureaux.
- Les acteurs de terrain, premiers interlocuteurs des habitants

Objectifs de l'action :

- Informer les acteurs de terrain par des actions collectives de sensibilisation pour améliorer la connaissance des outils disponibles sur la ville en fonction des besoins spécifiques recensés.
- Créer un réseau de partenaires spécialisés ayant des objectifs et modes d'interventions différents.
- Créer une interaction entre tous les partenaires.
- Mutualiser les ressources des différents acteurs grâce à une meilleure coordination des actions et apporter une réponse cohérente aux habitants.
- Faire passer un message de développement durable et d'économie financière de manière ludique et transgénérationnelle grâce aux ateliers enfants/parents.
- Créer une dynamique d'un « mieux vivre ensemble » en utilisant des outils permettant l'échange entre habitants et acteurs de proximité pour évoluer ensemble dans les changements.

Eléments du projet / déroulement de l'action : menée par l'Agent Développement Local Mairie (ADL) :

1^{er} trimestre de l'année

Questionnaire auprès des acteurs de terrain du quartier Grand Ouest

Dégager les thèmes à aborder

Exemple de thèmes :

- Entretien son logement
- Faire des économies d'eau et d'énergie

Equipe projet du quartier Grand Ouest (composée des partenaires spécifiques adaptés en fonction des thèmes mis en exergue par les questionnaires). Réflexion sur le contenu de l'information à transmettre et le mode de transmission

Réalisation de l'information collective aux acteurs de terrain du quartier Grand Ouest : Présentation des partenaires spécifiques et de l'objectif des actions qui seront faites aux habitants de leur quartier

Equipe projet du quartier Grand Ouest : Réflexion sur le contenu et la forme de l'information à transmettre aux habitants du quartier / Associer les acteurs de terrain volontaires sur les actions à réaliser auprès de la population

Réalisation des actions collectives auprès des habitants du quartier Grand Ouest : Réalisation d'ateliers collectifs en direction des habitants, partenariat possible avec les centres de loisirs pour associer les enfants

2^{ème} trimestre de l'année

Questionnaire auprès des acteurs de terrain du quartier Centre ville

Dégager les thèmes à aborder

Equipe projet du quartier Grand Ouest (composée des partenaires spécifiques adaptés en fonction des thèmes mis en exergue par les questionnaires). Réflexion sur le contenu de l'information à transmettre et le mode de transmission

Réalisation de l'information collective aux acteurs de terrain du quartier Centre ville : Présentation des partenaires spécifiques et de l'objectif des actions qui seront faites aux habitants de leur quartier

Equipe projet du quartier de Centre Ville: Réflexion sur le contenu et la forme de l'information à transmettre aux habitants du quartier / Associer les acteurs de terrain volontaires sur les actions à réaliser auprès de la population

Réalisation des actions collectives auprès des habitants du quartier de Centre ville : Réalisation d'ateliers collectifs en direction des habitants, partenariat possible avec les centres de loisirs pour associer les enfants

Les équipes projets s'organisent pour réaliser des interventions par quartier et agiront au fur et à mesure des mois sur l'ensemble des quartiers de la ville. Les équipes projets ne seront pas toujours composées des mêmes partenaires puisque la constitution des équipes dépendra des thèmes dégagés lors des questionnaires passés auprès des acteurs de terrain.

Coordination et développement des actions entre elles dans l'esprit de l'ingénierie de projets.

La direction de la cohésion sociale fera le lien entre chaque équipe projet pour optimiser la cohérence dans le déroulé des actions d'information sur chaque site.

Calendrier : Pour chaque année (2012-2013-2014)

2ème trimestre : Réalisation par l'ADL du quartier des questionnaires en entretien semi-directif auprès des acteurs de terrain. L'ADL devra faire le lien avec les partenaires spécifiques pour former les équipes projets. L'équipe projet et les chefs projets, élaborent le contenu, la forme des interventions et le planning.

Fin 2ème trimestre : Invitation des acteurs de terrain à une information collective sur les thèmes qu'ils avaient énoncés.

3 et 4ème trimestre : L'équipe projet peut associer des acteurs de terrain volontaires dans la phase de réflexion des actions à mettre en œuvre en direction des habitants. Tout autre partenariat peut être recherché à cette phase, par exemple les centres de loisirs du quartier, pour faire des actions variées incluant les enfants.

Actions à renouveler au gré du nombre de thèmes à aborder pour actualiser les actions et faire un rappel sur l'existant.

Moyens nécessaires pour la réalisation de l'action :

- Moyens humains :

Les partenaires membres des équipes projet, services Mairie et Conseil général, service DSU des bailleurs, Office développement durable.

- Moyens matériels :

Aménagement et mise à disposition de locaux par la ville (2 bureaux + une salle de réunion) pour la mise en œuvre de la mission Développement social local

Les locaux pour réaliser les interventions collectives (Ville, Conseil général, bailleur)

Outils de communication sur les thèmes abordés.

- Moyens financiers :

. Mise en place d'une mission Développement social local afin de réaliser les diagnostics territoriaux, la mise en place et l'animation du réseau des partenaires, une veille mensuelle, la mise en œuvre d'actions collectives, Quartiers Vigne Blanche, Musiciens, Bécheville, Bougimonts, Cité Renault-stade, Grand Ouest, Centre Ville, Ferme de la Haie, Bord de Seine – route de Verneuil.

10 jours d'intervention / an par quartier, soit 10 j x 500 € = 5 000 €

9 quartiers : 9 x 5 000 € = **45 000 €/an**

. Documentation par thème à commander : Brochure, dépliant, soit environ **200€/an**.

Acquisition de kit eau et énergie pour les habitants : **1000€/an**

. Office développement durable **5 000 € CG**

33 000 € Ville

Soit un total de 84 200 €

Partenaires associés :

Espace de quartier, associations de quartier, adultes relais....

Modalités d'évaluation / indicateurs retenus :

- Nombre d'actions menées sur la ville.
- Nombre de participants, tant du côté des partenaires que des habitants et acteurs de terrain.

Questionnaire d'évaluation de la pertinence de l'action en fin d'intervention : réaliser un questionnaire à diffuser suite à l'intervention puis 3 mois après pour évaluer la portée des informations transmises et évaluer les changements dans les habitudes de vie.

Date de validation : 13 février 2012

Monsieur GARAY
Maire des Mureaux

Madame ETENDART
Directrice d'Action Sociale
du Territoire Seine et Mauldre



AXE 3

Territoire d'action sociale Seine et Mauldre
Commune : Les Mureaux

Accompagner les familles sur l'appropriation des changements dans leur logement et dans leur environnement dans le cadre du développement durable

Intitulé de l'action 3 :

Rallye développement durable

Pilote :

- Ville des Mureaux
- Conseil général

Chefs de projet :

- Ville :**
- Direction des espaces publics et du développement durable
- Conseil général :**
- Territoire d'action sociale Seine et Mauldre (Conseiller expert)

Equipe projet :

- Direction de la politique de la ville et de la cohésion sociale
- Service technique
- Travailleurs sociaux et médiateurs sociaux du Conseil général

Principaux éléments de constats :

- Les actions d'information obtiennent davantage de mobilisation autour d'outils de communications ludiques.
- Les habitants connaissent rarement la globalité de leur commune et ses alentours et pourraient découvrir l'ensemble au travers d'un grand jeu.
- Les liens entre habitants inter-quartier sont rares, une identité de quartier persiste.
- L'engagement de la commune dans des projets de développement durable n'est pas connu de tous.

Enjeux de l'action :

- Faire découvrir les avancées en termes de développement durable et la place que chacun peut occuper en tant que citoyen.
- Utiliser le lien intergénérationnel en constituant des équipes adultes/enfants pour que les informations se transmettent au fil du temps et créer de nouvelles habitudes de vie.

Public prioritaire de l'action :

Les habitants (adultes et enfants), acteurs de terrain des quartiers ayant reçus les informations dans le cadre des actions réalisées par les équipes projets.

Objectifs de l'action :

- Créer une dynamique de mieux vivre ensemble dans sa ville, dans son quartier.
- Décloisonner les quartiers en organisant des équipes mixtes.
- Confirmer et installer les informations déjà transmises lors des ateliers pour acquérir les «éco-gestes».

Eléments du projet / déroulement de l'action :

- Rechercher auprès des sponsors les moyens de réaliser le rallye automobile.
- Obtenir des voitures électriques de prêts par Renault pour effectuer les déplacements avec les équipes du rallye (la Ville et le Conseil général étant engagé dans l'expérimentation).
- Obtenir un soutien matériel et financier par EDF, Véolia (...) pour constituer une partie des lots donnés aux participants.
- Se rapprocher de la Mairie et du Conseil général pour compléter les lots.
- Organiser, le rallye avec les étapes, les sites, les questions pour découvrir l'ensemble des actions de développement durable à proximité et dans la ville.
- Contacter les habitants et acteurs de terrain qui auront reçus l'information pour leur proposer de participer au rallye.
- Constituer les équipes inter-quartiers formées de 10 personnes environ, adultes et enfants, acteurs de terrain et partenaires qui souhaitent s'y associer (qui pourraient avoir le rôle de personne ressources).
- Organisation du rallye sur une demi-journée avec un goûter et des lots pour les participants au rallye.

Calendrier :

L'équipe projet devra se mettre en lien avec les équipes qui ont réalisé les actions sur les quartiers pour organiser l'ensemble du rallye en associant d'autres services de la Mairie déjà à l'initiative de préparation du rallye sur la commune

Ce rallye sera organisé une fois par an (en 2012, 2013 et 2014), pendant les vacances scolaires d'été, au terme d'actions réalisées auprès d'au moins trois quartiers différents.

Il se déroulerait sur une demi-journée.

Moyens nécessaires pour la réalisation de l'action :**- Moyens humains :**

Membres de l'équipe projet investis dans la préparation du rallye

- Moyens matériels :

Véhicules électriques de prêts par l'entreprise Renault (conducteurs Conseil général ou Ville)

Salle pour regrouper les participants en fin d'après-midi et réaliser le goûter.

Confection de lots pour les gagnants du rallye mais aussi des lots de consolation pour les autres équipes grâce aux sponsors.

- Moyens financiers :

Budget convivialité pour le goûter de chaque rallye soit 300 €/an.

Lots pour les participants : 1000€/an

Soit un total de 1300 €

Partenaires associés :

Renault – EDF – Véolia...

Les associations de quartiers et de locataires.

Modalités d'évaluation / indicateurs retenus :

- Nombre de participants (habitants comme partenaires).
- Qualité et facilité des réponses apportées sur les épreuves du rallye.
- Evolution du nombre de participants au fur et à mesure des rallyes annuels

Date de validation : 13/02/2012

Monsieur GARAY
Maire des Mureaux

Madame ETENDART
Directrice d'Action Sociale
du Territoire Seine et Mauldre

AXE 3

Territoire d'action sociale Seine et Mauldre
Commune : Les Mureaux

Accompagner les familles sur l'appropriation des changements dans leur logement et dans leur environnement dans le cadre du développement durable

Intitulé de l'action 4:

Accompagnement des familles dans la maîtrise des consommations et sensibilisation au Développement Durable

Pilote :

- Ville
- Conseil général

Chefs de projet :

- Ville :**
Pôle citoyenneté, solidarité et proximité
- Conseil général :**
- Territoire d'action sociale seine et mauldre (Conseiller expert)

Equipe projet :

- Réciprocité Seine Aval : agents de proximité
- Equipe de l'autoréhabilitation
- Travailleurs Sociaux du Conseil général en particulier les Conseillères en Economie Sociale et Familiale

Principaux éléments de constats :

- Entre 1946 et 1980, la population muriautine a été multipliée par 6. Cet accroissement massif a généré une urbanisation massive avec la construction de plus de 3500 logements d'une structure anarchique.
- L'habitat social représente près de 45% des logements des Mureaux. Plus de 76% des logements sont antérieurs à la première réglementation thermique, très consommateurs d'énergie. Le chauffage de ces immeubles était généralement assuré par des chaufferies collectives et géré de façon centralisée par le bailleur. La facture était, par conséquent, lissée et répartie au tantième sur l'ensemble des habitants.

Depuis 2006, un programme de rénovation urbaine est en cours sur Les Mureaux, incluant des travaux d'amélioration de la performance thermique d'un certain nombre de ces immeubles sur les quartiers politiques de la ville. Les travaux s'accompagneront de la mise en place de compteurs individuels de consommation d'énergie.

Les locataires non formés au changement de fonctionnement du mode de chauffage ne maîtrisent pas leurs dépenses énergétiques et se trouvent face à des factures d'énergie élevées.

En ce qui concerne l'eau, les charges peuvent représenter jusqu'à un quart des charges globales d'un ménage dans les logements locatifs.

En dehors des habitants concernés par les plans de rénovation urbaine, il est important de pouvoir accompagner l'ensemble de la population sur la question de la gestion des énergies pour limiter la précarité financière dans ce domaine.

Enjeux de l'action :

- Proposer un accompagnement rapproché par des agents de proximité de Réciprocité ou de l'autoréhabilitation qui auront accès au domicile des familles.
- Faire évoluer les habitudes de vie ayant des conséquences sur les consommations et les dépenses dans ce domaine.
- Créer un nouveau partenariat entre les travailleurs sociaux de secteur et l'association Réciprocité, entretenir le partenariat avec l'autoréhabilitation.
- Mettre à disposition une ressource d'ingénierie de projets grâce aux compétences de l'association Réciprocité.

Public prioritaire de l'action :

- Familles rencontrées dans le cadre des actions collectives réalisées sur les quartiers par les équipes projet
- Familles suivies par les travailleurs sociaux du Conseil général.

Objectifs de l'action :

- Sensibiliser les familles au Développement Durable
- Apporter des conseils et astuces aux familles en fonction de leurs besoins propres.
- Diminuer les dépenses énergétiques des foyers et ainsi avoir un impact sur la précarité financière.

Eléments du projet / déroulement de l'action :

- Les familles volontaires pourront être repérées lors des actions collectives réalisées dans les quartiers ou orientées par les travailleurs sociaux du Conseil général après une évaluation des situations.
- Une enquête préalable pour mieux connaître les foyers et leurs comportements domestiques de consommation d'eau et d'énergie sera réalisée par les agents de proximité.
- L'accompagnement des familles par les agents de proximité se fait sur une période de 6 mois avec 5 rencontres permettant de suivre l'évolution des comportements de consommation et d'adapter les conseils fournis.
- Pour les familles orientées par les travailleurs sociaux du Conseil général un bilan commun avec la famille permettra de faire le point sur les changements réalisés.
- L'équipe de l'autoréhabilitation pourra être interpellée au cours ou à la suite de l'accompagnement réalisé par les agents de proximité, en recherchant la meilleure complémentarité possible des dispositifs.

Calendrier : 2012-2014

Les accompagnements des familles repérées au moment des ateliers collectifs pourront débuter à partir de l'été 2012. Pour les familles orientées par les travailleurs sociaux du Conseil général les orientations débuteraient après une présentation de l'action par Réciprocité et le conseiller expert.

Moyens nécessaires pour la réalisation de l'action :**- Moyens humains :**

-

Responsable de l'association Réciprocité / Ingénierie de projets

Les agents de proximité de Réciprocité

Equipe de l'autoréhabilitation « Murs aux Toits »

- Moyens matériels :

Outils déjà réalisés par les associations pour apporter une documentation.

- Moyens financiers :

Financement des contrats aidés de 2 agents de proximité soit 35 368 €/an (salaires chargés).

Prestation de Réciprocité, analyse, préconisation, montage d'action nouvelle : 50 jours/an x 500 € : 25 000 €

Association « Murs aux toits » : 25 000 € / CG reconduit

80 000 € / Ville

Soit un total de 165 368 €

Partenaires associés :

- Office Développement Durable
- Kiosque Energie

Modalités d'évaluation / indicateurs retenus :

Le bilan réalisé à la fin de l'intervention auprès des familles permettra de faire une évaluation quantitative et qualitative de l'impact de cet accompagnement rapproché.

Le conseiller expert fera une étude de l'ensemble des résultats pour y apporter éventuellement des améliorations.

Date de validation : le 31/01/2012**Monsieur GARAY**
Maire des Mureaux**Agnès ETENDART**
Directrice d'Action Sociale
du Territoire Seine et Mauldre

AXE 3

Territoire d'action sociale Seine et Mauldre
Commune : Les Mureaux

Accompagner les familles sur l'appropriation des changements dans leur logement et dans leur environnement dans le cadre du développement durable

Intitulé de l'action : 5

Séjour d'échange des savoirs sur le développement durable entre jeunes européens

Pilote :

- Ville des Mureaux
- Conseil général

Chefs de projet :

Ville :

Service Initiative Jeunesse

Conseil général :

Secteurs d'action sociale des
Mureaux : Julie Henneton (AS)

Equipe projet :

Conseil général :

- Caroline Fernandes (CESF)
- Audrey Houp (AS)
- Dominique Letort (TISF)
- Céline Evano (Conseiller Expert)
- BIJ
- Service jumelage des Mureaux
-

Principaux éléments de constats :

La France est en 36ème position du classement mondial des pays en faveur de l'environnement et l'Allemagne en 31ème position.

En 2004, la ville des Mureaux engage officiellement son agenda 21 avec pour ambition d'améliorer la qualité de vie des Muriatins, de renforcer l'attractivité de la ville et d'économiser les ressources naturelles avec la participation de l'ensemble de la population.

De plus, la ville des Mureaux s'est investie dans le projet « CASH : Cities Action for Sustainable Housing » qui s'inscrit dans une démarche politique énergétique et d'intégration du développement durable dans la rénovation de la ville.

L'Allemagne est partenaire du projet « CASH ».

La ville des Mureaux est jumelée avec la ville Allemande Idar-Oberstein.

Une volonté commune des comités de jumelages est de renforcer les projets existants et à venir ainsi que de favoriser les échanges entre les citoyens.

Le B.I.J., par l'intermédiaire de Jésus Azanar, a déjà créé un partenariat privilégié avec l'Allemagne.

Sur la commune des Mureaux, plusieurs services et associations accompagnent les familles dans l'appropriation de leur logement dans le cadre du développement durable. Cependant, il n'existe pas d'action spécifique à destination des jeunes lycéens à partir de 16 ans.

Des échanges interculturels entre jeunes originaires d'Idar Oberstein et des Mureaux ont déjà permis de renforcer leurs apprentissages scolaires et culturels.

Certains jeunes lycéens (15/18 ans) se destinent à des métiers de l'environnement ou du développement durable et il n'existe pas à ce jour d'action spécifique d'échanges interculturels à destination de ce public.

Enjeux de l'action :

- Permettre aux jeunes d'avoir les gestes écologiques de demain pour la préservation de notre planète et, à une échelle plus réduite, de leur ville, de leur quartier.
- Sensibiliser les Familles sur la notion de développement durable par l'intermédiaire de leurs enfants grâce à l'échange interculturel des jeunes.
- Favoriser l'échange des jeunes Muriautins avec les jeunes d'Idar Oberstein sur une autre manière de consommer, d'habiter, de vivre ensemble.

Public prioritaire de l'action :

En France, le Lycée F. Villon a un partenariat avec la ville d'Idar-Oberstein.

Le public ciblé pourrait être composé de jeunes lycéens en classe de seconde de ce lycée, ayant au programme l'allemand comme langue vivante et fréquentant la permanence du BIJ sur le site.

L'action est également étendue à l'ensemble des jeunes Muriautins, scolarisé ou non, avec pour objectif de les ouvrir vers une autre culture et vers les métiers de l'environnement.

Les Familles de ces jeunes font également partis du public visé par cette action d'échange interculturel.

En Allemagne, les jeunes concernés pourraient être scolarisés au lycée technique de la ville d'Ida Oberstein et également dans les lycées des communes voisines.

Les élèves ayant des notions de langue française seraient prioritaires.

Un travail avec la mairie d'Idar Oberstein sera mis en place afin d'affiner le Public de cette action.

Objectifs de l'action :

- Organiser entre des jeunes de pays différents, un échange sur l'appropriation des gestes écologiques du quotidien à travers la découverte de mode de consommation différents (énergie, déchets, ...)
- Découvrir les innovations écologiques du pays accueillant par un accueil des jeunes dans les familles.
- Faire découvrir aux jeunes allemands, les innovations écologiques du patrimoine français par une immersion de ces jeunes dans les familles muriautines (Mairie des Mureaux HQE, Musée du Monde Arabe...)

Eléments du projet / déroulement de l'action :*Préparation et Organisation :*

- Travail sur la mise en place du projet avec les partenaires : BIJ et le comité de Jumelages (Réunions)
- Prise de contact avec un lycée de la ville d'Idar Oberstein, avec le Proviseur du lycée François Villon des Mureaux et les structures intervenant auprès du public ciblé.
- Départ des chefs de projet Mairie / Conseil général des Yvelines en Allemagne : Rencontre avec le service jumelage Allemand, Participation au recrutement des familles accueillantes en Allemagne, et définition des activités et des visites sur place.
- Réunions d'informations collectives auprès des jeunes et des familles pour expliquer le projet.
- Ouverture à candidature pour la période de recrutement de 8 jeunes et leurs familles. Des critères de recrutement seront définis (orientation professionnelle du jeune vers les métiers de l'environnement, jeunes issu de la classe 3^{ème} Découverte Professionnelle 3Heures, ...)
- Préparation du départ : Démarches administratives (Autorisation de sortie de Territoire..), Mise en contact des Familles Muriautines et Allemandes, Organisation d'une rencontre 1 fois par mois entre les jeunes Muriautins et l'équipe projet afin de créer la cohésion du groupe (Présentation des accompagnants, des visites et activités en Allemagne..)
- Echange du Samedi 07 juillet 2012 au Samedi 21 juillet 2012 (7 Jours en Allemagne, 7 jours en France)

Calendrier :**D'Octobre 2011 à Décembre 2011 :**

Préparation de présentation du projet par des prises de contact avec les partenaires muriaux et allemands.

De Mars 2012 à Avril 2012 :

Réunion et recrutement des jeunes et de leurs familles muriaux et Allemandes.

Départ des membres de l'équipe projet en Allemagne.

D'avril 2012 à Juin 2012 :

Réunions pour la préparation du départ.

Juillet / Août 2012 :

Départ des lycéens français pour 7 jours à Idar Oberstein.

Au retour des jeunes muriaux, accueil des jeunes Allemands pour 7 jours aux Mureaux.

Journée festive avec retour de leurs expériences respectives de cet échange (autour d'un support, tel que expo photo ou réalisation d'un film).

Renouvellement du séjour en 2013 et 2014

Moyens nécessaires pour la réalisation de l'action :**- Moyens humains :**

Les partenaires membres des équipes projets, Mairie des Mureaux, Mairie et lycée d'Idar Oberstein, Conseil Général des Yvelines, Proviseur du lycée Villon.

4 accompagnants (2 pour chaque pays) pendant la durée de l'échange des jeunes (14 jours).

- Moyens matériels :

Les locaux pour réaliser les interventions collectives, Outils de communication (ordinateur, rétroprojecteur).

Matériel de bureautique pour la préparation des réunions.

- Moyens financiers :**▶ Séjour de préparation du projet en Allemagne**

Pour 2 personnes : avion + hôtel + visites des sites + location voiture + repas

▶ Séjour juillet

Pour 16 jeunes et 4 accompagnants : avion + hôtel des accompagnants + repas + location car + visites

▶ Goûter et journée de restitution des jeunes à la fin du séjour**▶ Service communication pour la création des supports d'information**

Soit un total de 21 000 € dont 14 000 € financés dans le cadre du contrat social de Territoire.

Partenaires associés :

- Lycée François Villon
- La ville d'Idar Oberstein
- Structure intervenant auprès des jeunes

Modalités d'évaluation / indicateurs retenus :

- Nombre de participants aux réunions de préparation et au séjour.
- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation de la pertinence de l'action en fin d'intervention, auprès des jeunes français et allemands et leurs familles.

Date de validation : 13/02/2012

Monsieur GARAY
Maire des Mureaux

Agnès ETENDART
Directrice d'Action Sociale
du Territoire Seine et Mauldre



AXE 3

Territoire d'action sociale Seine et Mauldre
Commune : Les Mureaux

Accompagner les familles sur l'appropriation des changements dans leur logement et dans leur environnement dans le cadre du développement durable

Intitulé de l'action 6:

Approche écologique auprès des collégiens

Pilote :

- Ville des Mureaux
- Conseil général

Chefs de projet :

Ville :
Service Initiative Jeunesse

Conseil général :
Secteurs d'action sociale des
Mureaux : Julie Henneton (AS)

Equipe projet :

Conseil général :

- Caroline FERNANDES (CESF)
- Dominique LETORT (TISF)
- Céline EVANO (Conseiller expert)

B.I.J. :

- Dalila BENTAHAR

Principaux éléments de constats :

- De part son inscription dans l'agenda 21, la ville des Mureaux a pour ambition de faire de sa ville un modèle de développement durable.
- De nombreuses associations interviennent auprès des locataires / propriétaires de la ville des Mureaux.
- Les jeunes peuvent être acteur des changements au sein de leur famille.
- Les métiers du développement durable sont en pleine expansion.

Enjeux de l'action :

- Sensibiliser les collégiens au développement durable par le biais de la prévention, de la gestion des déchets.
- Créer du lien avec les lycéens.
- Aider par des actions concrètes des collégiens à définir un projet professionnel dans les métiers de l'environnement.

Public prioritaire de l'action :

Collégiens de 3^{ème} du collège Paul Verlaine section Découverte professionnel 3Heures
Groupe de remotivation réalisé par le BIJ au collège Jean Villard

Objectifs de l'action :

Par le biais d'un support permettre aux jeunes de comprendre:

- Le fonctionnement du recyclage (quels matériaux sont recyclables, par quels mécanismes...)
- L'impact du recyclage sur l'environnement (végétal, animal...).

Eléments du projet / déroulement de l'action :

- Par le biais d'un support tel que *le théâtre interactif, exposition..* expliquer aux collégiens ce qu'est le recyclage et les conséquences de la pollution. Les mettre acteurs des changements possibles au sein de leur famille.
- *Une conférence/débat* avec les partenaires du contrat d'objectifs, autour des habitudes de vie des jeunes par exemple et comment intégrer le tri des déchets dans leur vie quotidienne.
- Visite de la station d'épuration des Mureaux et du centre de Tri.
- Finaliser cette réflexion avec une *action concrète*. Par exemple grâce aux cours de technologie, réalisation d'un composte pour l'établissement (s'il n'en possède pas).
- Les 3^{ème} sensibilisent leur camarades à l'utilisation, l'entretien et l'objectif / conséquences du composte (produire soi même son amendement naturel ...).

Calendrier :

D'octobre 2011 à Juin 2012 : Travail avec les différents partenaires et le collège sur les étapes de mise en œuvre du projet.
Rentrée scolaire 2012 : Mise en place de l'action auprès des Collégiens sur l'année scolaire 2012/2013.

Action renouvelée sur les années scolaires 2012-2013 et 2013-2014

Moyens nécessaires pour la réalisation de l'action :**- Moyens humains :**

Ensemble des partenaires et les collégiens

- Moyens matériels :

Support type tracts / affiches pour la conférence / débat

- Moyens financiers :

Sortie à la station d'épuration des Mureaux et au centre de tri (gratuit), location d'un car pour la journée, matériel afin de réaliser un bac à composte, financement d'une pièce de théâtre interactive, budget de convivialité.

Total : 4800 €

Partenaires associés :

- Collège Paul Verlaine
- Collège Jean Villard
- Inspection Académique
- Station d'épuration des Mureaux et centre de tri
- Office du Développement Durable
- Olibrius (compagnie de théâtre)

Modalités d'évaluation / indicateurs retenus :

- Nombre de participants au projet théâtre et expo.
- Questionnaires de satisfaction auprès des collégiens et des professeurs.
- Grille d'observation.
- Réalisation de la pièce théâtre et de l'action concrète (composte).

Date de validation : 13/02/2012

Monsieur GARAY
Maire des Mureaux

Agnès ETENDART
Directrice d'Action Sociale
du Territoire Seine et Mauldre



AXE 4

Territoire d'action sociale Seine et Mauldre
Commune : Les Mureaux

Renforcer le soutien à l'autonomie des personnes âgées

Intitulé de l'action : 1

Médiation sociale au sein des foyers de travailleurs migrants

Pilote :

- Ville des Mureaux
- Conseil général

Chefs de projet :

- Ville : Pôle Citoyenneté Solidarité et proximité
- Conseil général : Secteurs d'Action Sociale des Mureaux

Equipe projet :

- Mme PUJOL CCAS des Mureaux
- Rachid IDASS Foyer ADOMA
- Sophie DELAISSE Réseau PASS du CHIMM
- Franck DORNADIC Foyer de Travailleurs Migrants (Nouvelle France)

Principaux éléments de constats :

Il existe trois foyers sur la commune des Mureaux dont une résidence sociale ADOMA et deux foyers gérés par association AFTAM.

Au 31 décembre 2010, pour ADOMA, il y a 154 résidents : 32 % sont retraités. 12,3 % sont âgés de 61-65 ans, 11,7 % de 66-70 ans et 19,7 % ont plus de 71 ans. Pour le foyer AFTAM Paul Raoult 154 résidents sur 276 ont plus de 60 ans et concernant le foyer AFTAM Nouvelle France il s'agit de 122 résidents sur 264.

Le vieillissement des résidents et l'inadaptation de l'habitat (chambre de 7,5 m²) est un problème pour garantir le maintien à domicile dans de bonnes conditions.

La permanence de la PASS est peu utilisée sur les deux foyers de la Commune.

L'action menée dans le cadre des ateliers Santé Ville sur ce thème, par le Docteur TESMOINGT, n'a pas pu perdurer en raison d'une mobilisation contrastée des partenaires et du manque de mobilisation de certains résidents.

Il est difficile de faire émerger des demandes en lien avec l'axe de travail autonomie des Personnes Agées : une seule demande APA et intervention sur les foyers migrants des Mureaux pour une femme.

Les réseaux d'aides sont déjà bien organisés entre les résidents ce qui peut expliquer la difficulté pour les professionnels du champ social et médical à entrer en contact et à repérer les situations de dépendance.

Le projet social initial des bailleurs (à savoir accueil de passage, turn over et mobilité importante des publics avec pour les migrants un projet de départ en fin de carrières : retraite au pays) n'est plus opérationnel. Les personnes sont locataires depuis 20/30 ans sans projet de mobilité malgré le passage à la retraite. Une autre typologie de personnes accueillies apparaît par exemple : un accueil résultant d'un accident de la vie avec d'importantes difficultés de type addiction...

Les résidents sont difficiles à mobiliser et les actions collectives souvent non opérantes. On peut noter la dégradation des situations lorsque la personne est en voie d'exclusion plus rapidement dans ce type d'habitat qu'ailleurs. Les problématiques liées à l'âge peuvent apparaître plus tôt que pour d'autre population, et inversement, la sollicitation des services arrive trop tard pour favoriser le maintien à domicile.

La porte d'entrée première semble être la notion de santé au sens large : accès aux soins, ainsi que la connaissance des droits.

Enjeux de l'action :

- Informer les populations et les orienter
- Développer du lien de proximité et une relation de confiance
- Faire émerger l'expression des demandes en permettant une approche individuelle afin de lever les problématiques liées à la situation culturelle et financière
- Mettre en œuvre les aides nécessaires pour un maintien à domicile
- Mettre en place des actions concrètes répondant aux besoins repérés
- Aider les résidents à l'appropriation des lieux et de leur chambre. Investissement du cadre de vie
- Permettre aux partenaires d'identifier un interlocuteur privilégié ayant un lien de proximité avec les résidents
- Participation à la vie des résidents au sein des lieux d'hébergement

Public prioritaire de l'action :

Résidents à partir de 55 ans en voie de désinsertion sociale et séniors de plus de 60 ans

Objectifs de l'action :**Favoriser le maintien à domicile et l'autonomie des personnes âgées dans les foyers dans de bonnes conditions**

- Identifier les besoins et les problématiques individuels,
- Prévenir les situations de santé nécessitant des interventions,
- Intervenir dans le préventif plus que dans le curatif. Repérage en amont par la création d'un lien de proximité pour instaurer une relation de confiance permettant le repérage de situations et l'émergence de demandes nécessaires à la mise en place d'actions,
- Renforcer le travail de proximité, créer du lien social et jouer le rôle d'interface entre les résidents et les partenaires en ayant une connaissance des institutions satellites (ARS, Mairie et ses services, SAS, associations, intervenants en matière de santé...),
- Permettre la mise en place des étapes nécessaires à la construction et à l'avancée de la situation (relogement adapté, santé, éviter les placements en institution précoces ou tardifs...),
- Comprendre les réseaux existants au sein des foyers dans une approche interculturelle pour mieux appréhender le travail auprès des résidents,
- Repérage et accompagnement des situations de dépendance,
- Mobiliser l'ensemble des professionnels des foyers afin de rendre l'action opérationnelle et pertinente.

Éléments du projet / déroulement de l'action

- Mobilisation des directeurs d'hébergement
- Rencontre des résidents, Intervenant dans les foyers
- Elaboration du profil du poste,
- Recrutement d'un médiateur
- Recensement progressif des besoins et des demandes émergentes
- Recensement des différentes actions existantes ou ayant existées dans le cadre de l'autonomie des personnes âgées en foyer
- Connaissances du partenariat local
- Travail de lien avec les institutions extérieures
- Mise en place de suivi individuel et participation à la vie des lieux d'hébergement
- Travail sur les outils d'évaluation de l'action

Calendrier :

Mars 2012 : mobilisation des partenaires sur ce projet.

Avril 2012 : mise en œuvre de l'action

Septembre 2012 – 2013 – 2014 : comité de pilotage et mise en œuvre

Moyens nécessaires pour la réalisation de l'action :

Humains :

- Professionnels des SAS et CCAS
- Partenaires en lien avec les foyers

Logistique, matériel :

- Bureau disponible au sein des foyers pour la proximité
- Matériel informatique
- Téléphone

Financiers : 0 €

Partenaires associés :

- ADOMA : coordinatrice sociale
- coordination Gérontologique
- Agence Régionale de Santé (CLS)
- CCAS (ASV et Accompagnement des seniors)
- PASS
- Maire (politique de la ville)
- Directeurs d'hébergement des foyers AFTAM de la ville : Mr DORNADIC Franck

Modalités d'évaluation / indicateurs retenus :

- Nombre d'interventions, de personnes rencontrées,
- Répertoire des demandes et les orientations qui en découlent,
- Evolution du nombre de demande d'APA

Date de validation 13/02/2012

Monsieur GARAY
Maire des Mureaux

Agnès ETENDART
Directrice d'Action Sociale
du Territoire Seine et Mauldre



AXE 4

Territoire d'action sociale Seine et Mauldre
Commune : Les Mureaux

Renforcer le soutien à l'autonomie des personnes âgées

Intitulé de l'action : 2

Visites de courtoisie auprès des séniors et personnes handicapées isolées

Pilote :

- Ville des Mureaux
- Conseil général

Chefs de projet :

- Ville: Pôle Citoyenneté
Solidarité et proximité
- Conseil général : Secteurs
d'Action Sociale des Mureaux

Equipe projet :

- Travailleurs Sociaux du Conseil
général
- CIMAP
- CCAS : service sénior
- Secteurs d'Action Sociale des
Mureaux : travailleurs sociaux et
conseillers experts
- C.BRACONNE, Chargé de
Développement Insertion
- Coordination Gérontologique

Principaux éléments de constats :

Dans le cadre des Assises des Séniors qui ont eu lieu en 1998 à la mairie des Mureaux : mise en place des visites de courtoisie par le biais d'emplois jeunes intervenant auprès des personnes âgées isolées afin de les informer et de rompre l'isolement sur une durée de 5 ans. Depuis, on note une diminution progressive des visites en raison de la diminution des moyens.

D'après les statistiques du CCAS :

2001 = 530 visites,
2002 = 480 visites,
2003 = 395 visites,
2004 = 282 visites,
2005 = 219 visites,
2006 = 346 visites,
2007 = 246 visites auxquelles on peut ajouter 791 suivis téléphoniques,
2008 = 312 visites auxquelles on peut ajouter 802 suivis téléphoniques.

Ces interventions téléphoniques ont fait suite au plan canicule et grand froid. En effet, il n'était pas possible d'assurer une intervention aussi massive au domicile. Ceci met en évidence la nécessité d'accroître et de pérenniser un dispositif de type plan Yvelines Etudiants Séniors (YES).

A compter de 2009, mise en place d'un partenariat Mairie - Secours catholique avec convention, charte de déontologie des bénévoles, afin de prolonger ce travail. **Arrêt en juin 2011.**

Actuellement, deux personnes mairie se relaient pour le portage des repas, le transport des personnes à mobilité réduite et les visites de courtoisie (en moyenne 15 par mois), en lien l'été avec le **plan YES** (Yvelines Etudiants Séniors), et la période des fêtes d'hiver par un suivi téléphonique.

Le plan Yvelines Etudiants Séniors n'intervient que sur la période estivale de juillet et août (prolongement des mesures mises en place depuis la canicule de 2003). Intervention de deux étudiants sur les Mureaux.

Auprès des séniors, le constat est le suivant :

- Un isolement social et culturel,
- 3 conversations en moyenne par an (en dehors des commerçants pour 4 millions de personnes) selon les chiffres de la fondation de France,
- Une difficulté à faire émerger les demandes d'aide et ainsi que les besoins réels de ceux-ci,
- Une augmentation des signalements d'abus de confiance et financiers,
- Des placements précoces en institution pour palier à la solitude et à la vulnérabilité, qui pourraient être retardés par les visites et par le lien avec les familles.

Auprès des personnes bénéficiaires du RSA :

- La demande de travail auprès de personnes en insertion concerne souvent le domicile et les personnes âgées
- Les métiers de l'aide à la personne sont porteurs en matière d'emploi. Une intervention à domicile par le biais des visites de courtoisie permettrait une première approche de ce secteur.
- Besoin d'un suivi et d'une formation régulière dans le cadre du travail auprès des séniors. Aide à l'acquisition de compétences et de connaissances sur les droits des personnes. Bénéficiaire d'un encadrement par rapport aux difficultés liées à ce type de travail : rencontrer les personnes ayant des problèmes personnels, médicaux et sociaux tels que la maladie, le handicap, le vieillissement, l'isolement, l'approche de la mort alors qu'on est soit même en difficulté d'insertion.
- Travailler sur le projet professionnel du bénéficiaire.
- Former aux métiers d'aide à la personne en partenariat avec le CIMAP.

Enjeux de l'action :

- Augmentation des actions de prévention auprès des séniors,
- Diminuer les placements précoces,
- Faciliter l'accès à la culture et aux nouvelles technologies,
- Créer du lien social,
- Professionnaliser les bénéficiaires du RSA,
- Travailler sur les relations transgénérationnelles.

Public prioritaire de l'action :

- Les personnes handicapées ou séniors des Mureaux de plus de 60 ans isolés et repérés,
- les personnes bénéficiant du RSA ou ayant droit ayant un projet d'insertion dans le domaine de l'aide à la personne.

Objectifs de l'action :**Objectifs généraux**

- Rompre l'isolement des séniors
- Prévenir les situations de maltraitance et d'abus de confiance des personnes âgées
- Favoriser l'insertion des BRSA dans les métiers d'aide à la personne

Pour les séniors :

- Créer du lien social et favoriser le lien familial sans prendre la place de la famille,
- Mettre en place un suivi de proximité,
- Favoriser l'accès vers l'extérieur. Organisation de sorties individuelles et/ou collectives de type cinéma, restaurant...
- Continuer à favoriser le lien culturel (lecture, informatique sur des supports de types tablettes numériques) en s'appuyant sur des associations extérieures, des ateliers existants : médiathèque et développer des compétences,
- Identifier les difficultés des personnes et mettre en lien avec les professionnels ou les actions adaptées.

Pour les personnes en insertion :

- Identifier et valider un projet professionnel dans le domaine de l'aide à la personne,
- Accéder aux métiers de l'aide à la personne avec une formation adaptée et un suivi professionnel, formation CIMAP, travail en équipe, formations spécifiques, groupe d'analyse des pratiques professionnelles...
- Travailler avec l'ensemble des partenaires sociaux sur le terrain et avec les familles.

Eléments du projet / déroulement de l'action :

Pour les séniors :

- Elaborer les fiches de postes des bénéficiaires du RSA et du coordonnateur de l'équipe
- Recruter et organiser une équipe de 10 personnes en contrat CAE de 26 heures chargée des visites de courtoisie et une personne coordinatrice en contrat CAE de 35 heures chargée de la supervision
- Réaliser et mettre en place les outils de suivi collectif et individuel des visites : compte-rendu, évaluation des difficultés et des besoins, analyse des pratiques, information sur les droits des personnes etc
- Repérer les situations d'isolement
- Définir une procédure de mise en lien avec les professionnels sociaux intervenants auprès des séniors si difficultés repérés nécessitant une intervention sociale
- Travailler sur les outils d'évaluation
- Réaliser et mettre en place la procédure de suivi des visites de courtoisie (complémentarité avec les services existants)

Pour les bénéficiaires du RSA :

- Evaluer les candidatures des BRSA
- Réaliser un suivi individuel des projets professionnels des personnes employées en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE)
- Définir les modes de partenariat avec le CIMAP pour favoriser l'accès à la formation
- Déterminer le parcours de formation des BRSA : formation des personnes par le biais de partenaires extérieurs (CIMAP, ALDS, Séniors experts...) à l'intervention à domicile, aux difficultés liées au vieillissement...
- Créer une charte de confidentialité et de déontologie
- Créer un comité de pilotage chargé du suivi de l'action
- Réaliser et mettre en place la procédure de suivi des contrats

Calendrier :

Mars 2012 : mobilisation des partenaires sur ce projet.

Avril 2012 : Recrutement des CUI

Septembre 2012 – 2013 – 2014 : comité de pilotage et mise en œuvre

Moyens nécessaires pour la réalisation de l'action :

Moyens Humains :

- Un responsable hiérarchique chargé de la coordination du lien oral et écrit avec les séniors et les partenaires sociaux concernés, de la formation continue des personnels à domicile.
- Un professionnel coordonnateur chargé de la première rencontre (diagnostic) avec la personne âgée pour évaluation, mise en place de l'intervention, suivi de l'équipe, organisation des visites.
- 11 personnes bénéficiaires du RSA par an ou ayant droit recrutés en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE).
- Partenaires extérieurs pour la formation du groupe (ALDS, CIMAP...).
- Des intervenants experts séniors (bénévole) ayant une spécialité, des savoirs et des compétences à transmettre.

Moyens Financiers :

11 CAE : 194 524 €

Mairie : 23 232 €

Conseil général 171 292 €

Partenaires associés :

- CCAS : service séniors
- DAST : travailleurs sociaux et conseillers experts
- C.BRACONNE, Coordinatrice RSA et Chargée de Développement Insertion
- CIMAP
- Coordination Gérontologique

Modalités d'évaluation / indicateurs retenus :

♦ **quantitatives :**

Relevé statistiques :

Pour les Séniors

- nombre d'interventions et de visites
- découverte de situation de maltraitance
- augmentation de la demande et des orientations
- nombre d'orientations via des partenaires et lesquels

Pour les bénéficiaires du RSA :

- confirmation du projet professionnel
- type d'orientation (formation, emploi etc.)
- taux de réussite (mise à l'emploi)

♦ **qualitatives :**

Comité de pilotage

Recueil à l'aide de questionnaire accompagné

Date de validation : 13/02/2012

Monsieur GARAY
Maire des Mureaux

Agnès ETENDART
Directrice d'Action Sociale
du Territoire Seine et Mauldre



Axe 4

Territoire d'action sociale Seine et Mauldre
Commune : Les Mureaux

Renforcer le soutien à l'autonomie des personnes âgées

Intitulé de l'action : 3

Accès à la culture grâce aux nouvelles technologies tablettes numériques seniors (TNS)

Pilote :

- Ville des Mureaux
- Conseil général

Chefs de projet :

Ville :
Pôle Citoyenneté Solidarité et proximité

Conseil général : Secteurs d'Action Sociale des Mureaux (Mylène LEBRETON)

Equipe projet :

- Coordination Gérontologique
- Secteurs d'Action Sociale des Mureaux (Conseil général)
- CCAS (Atelier Santé Ville et Accompagnement des Seniors)
- Service informatique de la Médiathèque : Mr THIAM

Principaux éléments de constats :

- Un isolement des personnes âgées,
- Une impression d'inutilité de la personne en raison de son inactivité et l'apparition de la dépendance,
- Des difficultés d'accéder à la culture et en particulier la lecture.

Enjeux de l'action :

Pour les seniors :

- Appropriation des nouvelles technologies
- Lecture de façon autonome

Pour les bénéficiaires du RSA :

- Ouverture et création de centres d'intérêts

Public prioritaire de l'action :

Personnes à partir de 60 ans ou personnes handicapées bénéficiant des visites de courtoisie.

Objectifs de l'action :

Pour les seniors :

- Revaloriser la personne par l'utilisation des nouvelles technologies
- Accéder à la lecture de façon autonome
- Travailler sur la mémoire et la stimulation
- Favoriser le lien culturel

Pour les bénéficiaires du RSA :

- Accéder aux nouvelles technologies
- Favoriser le lien culturel

Eléments du projet / déroulement de l'action :

Séniors :

- Repérer et sensibiliser les séniors à l'action par l'intermédiaire du Club Personnes Agées, CCAS, la Coordination Gériatrie

Bénéficiaires du RSA :

- Formation des BRSA à l'utilisation des tablettes numériques séniors par le coordinateur en lien avec les organismes sollicités pour la mise en place des applications nommées ci-dessus

Tablettes numériques séniors (TNS):

- Achat de 11 tablettes tactiles avec 11 connexions internet via un opérateur de téléphonie (réduction des coûts)
- Travail en partenariat avec le service informatique de la médiathèque pour créer une sitotheque
- Evaluer et mettre en place l'accès à :
 - une connexion internet
 - des logiciels spécifiques (jeux de mémoire, stimulation, jeu en réseau...)
 - des abonnements pour l'accès aux films, livres numériques, musique (exemple de sites : virginmega, deezer, fnacfilmotv.fr, yahoo jeu, carel, google book, etc...)
 - autres : à déterminer en fonction de la personne âgée.

Calendrier : 2012-2014

Mars 2012 à juin 2012 :

- Achat des tablettes Janvier 2012 à juin 2012 :
- Achat des tablettes – Formation des Contrats d'Accompagnement pour l'Emploi et élaboration de la sitotheque avec la médiathèque.

Juin 2012 :

Mise en œuvre de l'action

2013 – 2014 : Mise en œuvre de l'action.

Moyens nécessaires pour la réalisation de l'action :

Moyens Humains :

- le coordonateur des visites de courtoisie
- les 10 Contrats d'Accompagnement pour l'Emploi

Moyens Logistiques, matériel :

- 11 tablettes tactiles numériques
- 11 clés 3G pour la connexion internet

Moyens Financiers :

Achats effectués auprès d'un opérateur de téléphonie et avec connexion internet

- 11 tablettes numériques 10 pouces : 4000 €
- 11 connexions internet 3G illimitées (abonnement 24 mois auprès des opérateurs (puces intégrées) :4500 €
- Achat de livres numériques : 1500 €
- Abonnement vidéo : 500 €
- Musique : 500 €
- Jeux : 500 €

TOTAL : 11 500 €

Partenaires associés :

- Coordination G rontologique
- Secteurs d'Actions Sociales des Mureaux
- CCAS (Atelier Sant  Ville et Accompagnement des Seniors)
- Service informatique de la M diath que : Mr THIAM

Modalit s d' valuation / indicateurs retenus :

- Fr quence d'utilisation des tablettes
- Type d'utilisation
- Origine des demandes d'utilisation : s niors ou BRSA
- Evaluation de la satisfaction des Personnes  g es

Date de validation : 13/02/2012**Monsieur GARAY
Maire des Mureaux****Agn s ETENDART
Directrice d'Action Sociale
du Territoire Seine et Mauldre**

Tableau financier 2012 -2014

Contrat social de Territoire Les Mureaux

FICHES ACTION	Coût total annuel (hors Autres financeurs)	Action : - Reconnue - Reconnue et modifiée - Nouvelle	Coût CAE	Financement ville en 2011 - reconduit pour 2012-2014	Financement du CG en 2011 - reconduit pour 2012-2014	Autres financeurs (à titre indicatif)	2012			2013			2014		
							Coût Action Nouvelle hors CAE Ville	Coût Action Nouvelle hors CAE CG	Directions	Coût Action Nouvelle hors CAE Ville	Coût Action Nouvelle hors CAE CG	Directions	Coût Action Nouvelle hors CAE Ville	Coût Action Nouvelle hors CAE CG	Directions
Fiche action 1 : Guide: Etre parent aux Mureaux	29 684 €	Nouvelle	1 CAE 2 112 € Ville 15 572 € Conseil général				6 000	6 000	DTAS	6 000	6 000	DTAS	6 000	6 000	DTAS
Fiche action 2 : Information des acteurs sur la prévention et la protection de l'enfance	28 500 €	Nouvelle					14 250	14 250	DTAS	14 250	14 250	DTAS	14 250	14 250	DTAS
Fiche action 3 : Un code couleur pour comprendre	0 €	Nouvelle													
Fiche action 4 : Le réseau des parents des Mureaux	69 500 €	Reconnue et modifiée		- Evell enfance : 5000 € - APCIA : 8000 € - Mureaux Solidarité : 4000 € - Association Parents Vigne Blanche : 2500 €	- Evell enfance 19 000 € (DEAFS) - APCIA 2 000 € (DEAFS) - Mureaux Solidarité 2 000 € (DTAS) - Association Parents Vigne Blanche 2 000 € (DEAFS)	Evell Enfance : Mission ville : 12 000 €; CNASEA : 20 000 €; CAF : 6 000 €; Secours catholique : 20 000 €; Recettes : 1 900 €; Participation usagers : 1 200 € APCIA : Mission ville : 8 000 €; DDJS : 1 700 €; DDJS : 3 600 €; CAF : 2 000 €; Participation ville : 1 000 € Association Parents Vigne Blanche : Mission ville : 4 500 €; Participation usagers : 1 000 €	12 500	12 500	DEAFS	12 500	12 500	DEAFS	12 500	12 500	DEAFS
Fiche action 5 : Ecoute conseil dans les écoles	Mise à disposition équipe Conseil général	Nouvelle													
Fiche action 6 : Agir pour le handicap	8 000 €	Nouvelle						8 000	DTAS	8 000	DTAS		8 000	DTAS	
Fiche action 7 : Carte Multi pass (Accès à la culture, aux loisirs et sports)	20 000 €	Nouvelle				Usagers : 10 000 €	10 000	10 000	DTAS	10 000	10 000	DTAS	10 000	10 000	DTAS
Fiche action 1 : Faciliter le travail en réseau	0 €	Nouvelle													
Fiche action 2 : Plate forme mise en activité des jeunes	0 €	Nouvelle													
Fiche action 3 : Jobs, Chantier et troc Solidarité	112 804 €	Nouvelle	1 CAE 2 112 € Ville 15 572 € Conseil général				47 560	47 560	DTAS	47 560	47 560	DTAS	47 560	47 560	DTAS
Fiche action 4 : Insertion sociale, scolaire et professionnelle des jeunes	50 000 €	Reconnue et modifiée		API : 20 000 €	API : 12 000 € DEAFS 8 000 € DEAFS			10 000	DTAS	10 000	DTAS		10 000	DTAS	
Fiche action 5 : Chantier éducatif de solidarité Internationale	30 000 €	Nouvelle					15 000	15 000	DTAS	15 000	15 000	DTAS	15 000	15 000	DTAS
Fiche action 6 : Plate-forme de coopération pour les publics « Justice »	8 160 €	Nouvelle					4 000	4 160	DTAS	4 000	4 160	DTAS	4 000	4 160	DTAS
Fiche action 7 : Remobiliser les 20 - 25 ans pour l'insertion professionnelle par la pratique sportive	116 604 €	Reconnue et modifiée	6 CAE 12 672 € Ville 93 432 € Conseil général	Structure ouverte sportive : 2500 €	Structure ouverte sportive : 1 000 € DEAFS 1 000 € DTAS		3 000	3 000	DTAS	3 000	3 000	DTAS	3 000	3 000	DTAS
Fiche action 8 : Accompagner les élèves de 3ème dans leur accès en stage d'observation	Mise à disposition du personnel du service jeunesse et mobilisation des TS	Nouvelle													
Fiche action 1 : Guide interactif et évolutif	2 000 €	Nouvelle					1 000	1 000	DTAS	1 000	1 000	DTAS	1 000	1 000	DTAS
Fiche action 2 : Coordination et développement des actions permettant une appropriation de leur environnement par les habitants et sensibilisation au développement durable.	84 200 €	Nouvelle		Office du développement durable : 33 000 €			26 200	25 000	DTAS	26 200	25 000	DTAS	26 200	25 000	DTAS
Fiche action 3 : Rallye développement durable	1 300 €	Nouvelle					650	650	DTAS	650	650	DTAS	650	650	DTAS
Fiche action 4 : Accompagnement des familles dans la maîtrise des consommations et sensibilisation au Développement Durable	165 368 €	Reconnue et modifiée	2 CAE 4 224 € Ville 31 144 € Conseil général	Murs aux toits : 80 000 €	Murs aux toits : 25 000 € (DTAS)		15 000	10 000	DTAS	15 000	10 000	DTAS	15 000	10 000	DTAS
Fiche 5 : Séjour d'échange des savoirs sur le développement durable entre jeunes européens	14 000 €	Nouvelle				Comité de jumelage : 7000 €	7 000	7 000	DTAS	7 000	7 000	DTAS	7 000	7 000	DTAS
Fiche 6 : Approche écologique auprès des collégiens	4 800 €	Nouvelle					2 400	2 400	DTAS	2 400	2 400	DTAS	2 400	2 400	DTAS
Fiche action 1 : Médiation sociale au sein des foyers de travailleurs migrants	0 €	Nouvelle													
Fiche action 2 : Visites de courtoisie auprès des seniors et personnes handicapées isolées	194 524 €	Nouvelle	11 CAE 23 232 € Ville 171 292 € Conseil général												
Fiche action 3 : Accès à la culture grâce aux nouvelles technologies tablettes numériques seniors (TNS)	11 500 €	Nouvelle					5 750	5 750	DTAS	5 750	5 750	DTAS	5 750	5 750	DTAS
Coût total annuel des 24 actions :	950 944 €		21 CAE : 371 364 €	155 000 €	72 000 €	99 900 €	170 310,00	182 270,00		170 310,00	182 270,00		170 310,00	182 270,00	
							48,30%	51,7%		48,30%	51,7%		48,30%	51,7%	

COUT CAE PAR AN	
Ville: 44 352 €	CG : 327 012 €

COUT CAE POUR 3 ANS	
Ville: 133 056 €	CG : 981 036 €

Conseil général : Financement annuel des actions reconduites
DTAS: 28 000 €
DEAFS: 44 000 €

2012 Coût actions nouvelles hors CAE pour le CG	
DTAS:	169 770 €
DEAFS:	12 500 €
TOTAL	182 270 €

2013 Coût actions nouvelles hors CAE pour le CG	
DTAS:	169 770 €
DEAFS:	12 500 €
TOTAL	182 270 €

2014 Coût actions nouvelles hors CAE pour le CG	
DTAS:	169 770 €
DEAFS:	12 500 €
TOTAL	182 270 €

2012 Coût total annuel des actions nouvelles et reconduites (Hors CAE)	
Ville	CG
	DTAS: 197 770 €
	DEAFS: 56 500 €
Totaux / an	325 310 € / 254 270 €
Pourcentages	56,1% / 43,9%
TOTAL GLOBAL (Ville + Cg)	579 580 €

2013 Coût total annuel des actions nouvelles et reconduites (Hors CAE)	
Ville	CG
	DTAS: 197 770 €
	DEAFS: 56 500 €
Totaux / an	325 310 € / 254 270 €
Pourcentages	56,1% / 43,9%
TOTAL GLOBAL (Ville + Cg)	579 580 €

2014 Coût total annuel des actions nouvelles et reconduites (Hors CAE)	
Ville	CG
	DTAS: 197 770 €
	DEAFS: 56 500 €
Totaux / an	325 310 € / 254 270 €
Pourcentages	56,1% / 43,9%
TOTAL GLOBAL (Ville + Cg)	579 580 €

Coût estimé des actions sur 2012-2014 (Hors CAE-CUI)	CG 78		Ville	
	Montant en Euro	%	Montant en Euro	%
1 738 740 €	762 810 €	43,9%	975 930 €	56%